



Bibliothèque nationale du Canada National Library of Canada

PROGRAMME NATIONAL DE STATISTIQUES DE BASE DES BIBLIOTHÈQUES :
RAPPORT STATISTIQUE POUR 1994

Mark T. Kinnucan
University of Western Ontario
pour la Bibliothèque nationale du Canada

19 novembre 1996

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES, PAR SECTION	vi
SURVOL.....	1
LE PROGRAMME.....	3
LA BASE DE DONNÉES	6
MESURES DE PRODUCTION ET DE PRODUCTIVITÉ.....	10
LES BIBLIOTHÈQUES	12
LES FONDS.....	15
LES PRÊTS.....	19
TRANSACTIONS RELIÉES À DES DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS.	28
PRÊTS ENTRE BIBLIOTHÈQUES.....	36
DOTATION EN PERSONNEL.....	39
FINANCES.....	58
COMPARAISON AVEC LES DONNÉES DE STATISTIQUE CANADA	65
RÉSUMÉ.....	67
BIBLIOGRAPHIE.....	68
ANNEXE 1 : INSTRUCTIONS ET DÉFINITIONS RELATIVES AU SONDAGE et QUESTIONNAIRE.....	69
ANNEXE 2 : MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF DU PNSBB.....	

LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES, PAR SECTION

SURVOL

Aucun

LE PROGRAMME

Aucun

LA BASE DE DONNÉES

- Tableau 1 Nombre de dossiers dans la base de données, par type de bibliothèque et par province
- Tableau 2 Nombre de bibliothèques dans la base de données, par type de bibliothèque et par province
- Tableau 3 Pourcentage de réponses valides pour chaque variable, par type de bibliothèque

MESURES DE PRODUCTION ET DE PRODUCTIVITÉ

- Figure 1 Mesures de production et de productivité retenues pour l'analyse des données du PNSBB

LES BIBLIOTHÈQUES

- Tableau 4 Nombre de points de service dans la base de données, par type de bibliothèque et par province
- Figure 2 Nombre moyen de points de service par type de bibliothèque
- Figure 3 Nombre de points de service des bibliothèques publiques par tranche de 10 000 habitants, pour chaque province

LES FONDS

- Tableau 5 Nombre de volumes déclarés, par type de bibliothèque et par province
- Figure 4 Grandeur moyenne des fonds, par type de bibliothèque
- Tableau 6 Nombre d'abonnements à des publications en série dans les bibliothèques participantes, par type de bibliothèque et par province
- Tableau 7 Nombre moyen d'abonnements à des publications en série par bibliothèque, selon le type de bibliothèque
- Figure 5 Pourcentage des dépenses consacré aux fonds, par type de bibliothèque
- Figure 6 Pourcentage des dépenses consacré aux fonds dans les bibliothèques publiques, par province
- Figure 7 Pourcentage des dépenses consacré aux fonds dans les bibliothèques universitaires, par province
- Figure 8 Pourcentage des dépenses consacré aux fonds dans les bibliothèques spécialisées, par province
- Figure 9 Pourcentage des dépenses consacré aux fonds, par grandeur et type de bibliothèque

LES PRÊTS

- Tableau 8 Nombre total de prêts dans les bibliothèques participantes, par type de bibliothèque et par province

Figure 10	Nombre de prêts par habitant dans les bibliothèques publiques, par province
Figure 11	Nombre de prêts par habitant dans les bibliothèques publiques, selon la grandeur des bibliothèques
Figure 12	Nombre de prêts par personne dans les bibliothèques universitaires, selon la grandeur des bibliothèques
Figure 13	Nombre de prêts par employé ETP, par type de bibliothèque
Figure 14	Nombre de prêts par employé ETP dans les bibliothèques publiques, par province
Figure 15	Nombre de prêts par employé ETP dans les bibliothèques universitaires, par province
Figure 16	Nombre de prêts par employé ETP dans les bibliothèques spécialisées, par province
Figure 17	Nombre de prêts par employé ETP, par grandeur et type de bibliothèque
Tableau 9	Taux de roulement, par type de bibliothèque
Figure 18	Taux de roulement dans les bibliothèques publiques, par province
Figure 19	Taux de roulement, par grandeur et type de bibliothèque

TRANSACTIONS RELIÉES À DES DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

Tableau 10	Nombre de transactions reliées à des demandes de renseignements dans les bibliothèques participantes, par type de bibliothèque et par province
Tableau 11	Nombre moyen de transactions reliées à des demandes de renseignements par bibliothèque, selon le type de bibliothèque
Figure 20	Nombre de transactions reliées à des demandes de renseignements dans les bibliothèques publiques, par personne et par province
Figure 21	Nombre de transactions reliées à des demandes de renseignements par habitant dans les bibliothèques publiques, selon la grandeur des bibliothèques
Figure 22	Nombre de transactions reliées à des demandes de renseignements par personne dans les bibliothèques universitaires, selon la grandeur des bibliothèques
Figure 23	Nombre de transactions reliées à des demandes de renseignements par employé ETP, par type de bibliothèque
Figure 24	Nombre de transactions reliées à des demandes de renseignements par employé ETP dans les bibliothèques publiques, par province
Figure 25	Nombre de transactions reliées à des demandes de renseignements par employé ETP dans les bibliothèques universitaires, par province
Figure 26	Nombre de transactions reliées à des demandes de renseignements par employé ETP, selon la grandeur et le type de bibliothèque

PRÊTS ENTRE BIBLIOTHÈQUES

Tableau 12	Nombre de demandes de prêt entre bibliothèques (PEB) reçues pour chaque demande de PEB envoyée, par type de bibliothèque
Figure 27	Nombre de demandes de prêt entre bibliothèques reçues pour chaque demande de PEB envoyée par des bibliothèques universitaires, par province
Figure 28	Nombre de demandes de prêt entre bibliothèques reçues pour chaque demande de PEB envoyée par des bibliothèques universitaires et spécialisées, selon la grandeur des bibliothèques

DOTATION EN PERSONNEL

Tableau 13	Nombre de bibliothécaires ETP dans la base de données, par type de bibliothèque et par province
Figure 29	Nombre moyen de bibliothécaires ETP, par type de bibliothèque
Tableau 14	Nombre d'employés ETP autres que des bibliothécaires dans la base de données, par type de bibliothèque et par province
Figure 30	Nombre moyen d'employés ETP autres que des bibliothécaires, par type de bibliothèque
Figure 31	Pourcentage d'employés-bibliothécaires, par type de bibliothèque
Figure 32	Pourcentage d'employés-bibliothécaires dans les bibliothèques publiques, par province
Figure 33	Pourcentage d'employés-bibliothécaires dans les bibliothèques universitaires, par province
Figure 34	Pourcentage d'employés-bibliothécaires dans les bibliothèques spécialisées, par province
Figure 35	Pourcentage d'employés-bibliothécaires, selon la grandeur et le type de bibliothèque
Figure 36	Pourcentage des dépenses consacré au personnel, par type de bibliothèque
Figure 37	Pourcentage des dépenses consacré au personnel dans les bibliothèques publiques, par province
Figure 38	Pourcentage des dépenses consacré au personnel dans les bibliothèques universitaires, par province
Figure 39	Pourcentage des dépenses consacré au personnel dans les bibliothèques spécialisées, par province
Figure 40	Pourcentage des dépenses consacré au personnel, selon la grandeur et le type de bibliothèque
Figure 41	Dépenses liées au personnel par employé ETP, par type de bibliothèque
Figure 42	Dépenses liées au personnel par employé ETP dans les bibliothèques publiques, par province
Figure 43	Dépenses liées au personnel par employé ETP dans les bibliothèques universitaires, par province
Figure 44	Dépenses liées au personnel par employé ETP dans les bibliothèques spécialisées, par province
Figure 45	Dépenses liées au personnel par employé ETP, selon la grandeur et le type de bibliothèque

FINANCES

Tableau 15	Dépenses totales des bibliothèques participantes, par type de bibliothèque et par province
Figure 46	Dépenses totales moyennes, par type de bibliothèque
Figure 47	Dépenses totales par habitant dans les bibliothèques publiques, par province
Figure 48	Dépenses totales par personne dans les bibliothèques universitaires, par province
Figure 49	Dépenses totales par habitant dans les bibliothèques publiques, selon la grandeur des bibliothèques
Figure 50	Dépenses totales par personne dans les bibliothèques universitaires, selon la grandeur des bibliothèques
Tableau 16	Dépenses totales par document prêté, par type de bibliothèque

- Figure 51 Dépenses totales par document prêté dans les bibliothèques publiques, par province
Figure 52 Dépenses totales par document prêté dans les bibliothèques universitaires, par province
Figure 53 Dépenses totales par document prêté dans les bibliothèques publiques et universitaires, selon la grandeur des bibliothèques

COMPARAISON AVEC LES DONNÉES DE STATISTIQUE CANADA

Aucun

RÉSUMÉ

Aucun

SURVOL

En 1995, la Bibliothèque nationale du Canada, en collaboration avec des représentants de divers organismes du domaine des bibliothèques (voir Annexe 2), a rassemblé des informations statistiques sur les bibliothèques universitaires, * publiques, spécialisées, provinciales et nationales au Canada. Le présent rapport présente l'analyse de ces données, offrant des montants totaux et effectuant des comparaisons par grandeur et type de bibliothèque, par province ou territoire.

Les 1 719 bibliothèques canadiennes comprises dans ce rapport détenaient un total de 275 millions de documents en 1994, y compris les livres et documents d'autres formats. Soixante pour cent de ces documents se trouvent dans des bibliothèques universitaires. Le pourcentage global des budgets consacré aux documents dans l'ensemble des bibliothèques est de 21 p. 100. Ce pourcentage est de 14 p. 100 dans les bibliothèques publiques, de 28 p. 100 dans les bibliothèques universitaires et de 25 p. 100 dans les bibliothèques spécialisées.

Les documents des bibliothèques participantes ont été prêtés 266 millions de fois au cours de l'année, pour un taux de roulement d'un peu moins d'un prêt par document. Le taux de roulement dans les bibliothèques publiques était de 3,07 prêts par document; dans les bibliothèques universitaires, il était de 0,26 et dans les bibliothèques spécialisées, de 0,17.

En moyenne, le nombre de prêts par habitant était de 8,5 transactions par personne dans les bibliothèques publiques du Canada. En 1991, Statistique Canada donnait un nombre de prêts par habitant de 6,7 dans les bibliothèques publiques. La donnée de 1994 est plus élevée, d'une part parce que le présent rapport utilise la population desservie par les bibliothèques publiques pour calculer les prêts par habitant alors que Statistique Canada fonde ses données sur une estimation de la population totale du pays, ce qui donne environ 10 p. 100 de plus. D'autre part, la différence représente une hausse réelle d'environ 13 p. 100 entre 1991 et 1994 dans le taux de prêt de documents dans les bibliothèques publiques au Canada.

Dans les bibliothèques universitaires, le nombre de prêts par personne était, en moyenne, de 21,7 transactions par personne. Si l'on divise ces bibliothèques en sous-catégories selon leur grandeur, le taux passe à 35 transactions par personne dans les plus grandes bibliothèques et tombe à moins de dix transactions par personne dans les plus petites.

Au total, 5 493 bibliothécaires ETP (équivalence en personnel à temps plein) ont été recensés dans les bibliothèques qui nous ont fait part des niveaux de dotation de leur personnel. De ce nombre, 48 p. 100 travaillent dans des bibliothèques publiques, 34 p. 100 dans des bibliothèques universitaires, 12 p. 100 dans des bibliothèques spécialisées et 5 p. 100 dans des bibliothèques provinciales ou nationales. Le nombre d'employés ETP autres que des bibliothécaires qui a été rapporté est de 20 081. La répartition de ces postes selon le type de bibliothèque donne des résultats similaires mais non identiques. En général, les bibliothécaires professionnels représentent un pourcentage plus élevé de la main-d'oeuvre totale dans les bibliothèques spécialisées, provinciales et nationales que dans les bibliothèques universitaires ou publiques.

Dans l'ensemble, les bibliothèques canadiennes ont consacré 62 p. 100 de leur budget à leur personnel en 1994. Compte tenu de tous les types de bibliothèques et de tous les niveaux d'emploi, les bibliothèques participantes ont consacré en moyenne 36 796 \$ par poste ETP en salaires, avantages sociaux et vacances

* Ce terme englobe aussi des bibliothèques collégiales.

payées. La moyenne la plus élevée se trouve dans les bibliothèques provinciales et nationales, et la plus faible, dans les bibliothèques publiques; les bibliothèques universitaires se trouvent environ à mi-chemin entre les deux. Dans les bibliothèques spécialisées, la moyenne variait selon le type d'institution qui les abritait. Elle était la plus élevée dans les bibliothèques spécialisées gouvernementales, la plus faible dans celles situées dans des organismes sans but lucratif, et entre les deux dans les bibliothèques spécialisées situées dans des organismes à but lucratif.

Les bibliothèques participantes ont totalisé des dépenses de 1,5 milliard \$ pour l'année. Les bibliothèques publiques représentent 47 p. 100 de ce total, les bibliothèques universitaires 39 p. 100, les bibliothèques spécialisées 8 p. 100 et les bibliothèques provinciales et nationales 7 p. 100. En moyenne, les dépenses par habitant dans les bibliothèques publiques sont de 26,60 \$. Dans les bibliothèques universitaires, elles sont de 295,71 \$ par membre de la communauté desservie.

LE PROGRAMME

L'efficacité des organismes publics et sans but lucratif a fait l'objet de nombreuses études au cours des trente dernières années. Plusieurs types d'institutions publiques ont été scrutées par les gouvernements, par des groupes d'intérêts et par des particuliers (Ammons, 1995). Les bibliothèques ne font pas exception à la règle. Il n'est pas étonnant de voir que divers indicateurs de rendement et mesures de productivité ont été proposés pour les différents types de bibliothèques (Ammons, 1995; Senkevitch, 1991; Van House, 1989). Il y a aussi des progrès dans la normalisation de ces mesures, ce qui permet des comparaisons entre les bibliothèques (Van House, Lynch, McClure et Zweizig, 1987; Van House, Weil et McClure, 1990).

Ces tendances font partie du contexte qui a mené à la création du Programme national de statistiques de base des bibliothèques (PNSBB). Pendant plusieurs années, Statistique Canada publiait des statistiques sommaires sur les bibliothèques canadiennes. Au début, il y avait des séries de données de Statistique Canada pour les bibliothèques universitaires, publiques et scolaires. Les statistiques sur les bibliothèques scolaires ont été abandonnées en 1982 et celles sur les bibliothèques universitaires, l'année suivante. Statistique Canada a continué de publier des données sur les bibliothèques publiques pendant presque dix ans, mais en 1991, cette pratique fut abandonnée. De toute façon, Statistique Canada n'a jamais accordé beaucoup d'importance aux mesures de la production, se contentant de mesures sommaires comme les ressources des bibliothèques et leur niveau d'activités.

Le Programme national de statistiques de base des bibliothèques répond à un besoin de statistiques coordonnées sur les bibliothèques canadiennes. En mars 1987, la Bibliothèque nationale a organisé un *Invitational Meeting on Canadian Library Statistical Surveys*. Cette rencontre avait été convoquée pour tenter de trouver une solution au problème de la fragmentation et, dans plusieurs cas, de l'absence totale de données statistiques sur les bibliothèques au Canada.

Cette rencontre a mené directement à la mise sur pied du Groupe de travail sur les statistiques concernant les bibliothèques canadiennes, qui recommanda à Statistique Canada d'étendre son enquête à tous les types de bibliothèques, en utilisant un ensemble d'éléments de données comparable à celui de l'*Enquête sur les bibliothèques publiques* de Statistique Canada (Groupe de travail, 1988). Le rapport du Groupe de travail mentionnait l'importance d'avoir des statistiques cohérentes sur les bibliothèques pour la planification et l'évaluation dans tous les types de bibliothèques. Ces thèmes, qui ont été élaborés plus en détail par Anderson (1987), sont encore invoqués dans de récents écrits sur le programme (Hodges, 1995). Les recommandations du Groupe de travail n'ont pas été mises en vigueur, principalement en raison de l'insuffisance des fonds.

Le sentiment d'urgence à l'égard d'un programme s'est fait sentir lorsque Statistique Canada a suspendu son *Enquête sur les bibliothèques publiques* après 1991. La Canadian Library Association travailla alors avec la Bibliothèque nationale du Canada pour définir un nouvel ensemble de statistiques de base moins élaborées que celles qui avaient été recommandées par le Groupe de travail en 1988. Il s'agissait de 16 éléments d'analyse essentiels, que l'on considérait comme un minimum. Compte tenu du rôle de coordination de la Bibliothèque nationale dans le partage des ressources canadiennes, huit autres éléments d'analyse portant sur les prêts entre bibliothèques ont été ajoutés, afin d'assurer une couverture nationale de l'information essentielle et d'éviter une deuxième collecte de données (Manning, 1993).

Ce rapport couvre la première année du PNSBB. Les données, recueillies en 1995, portent sur les activités dans les bibliothèques canadiennes en 1994. Les données ont trait au nombre de postes dans

diverses catégories, aux dépenses, à différents types de renseignements sur les fonds, aux transactions de prêt et aux transactions reliées à des demandes de renseignements, et aux prêts entre bibliothèques. Le rapport ne contient pas de données sur les ressources électroniques, mais il est probable que des questions sur ce sujet seront ajoutées à des sondages futurs. Le questionnaire et les définitions se trouvent à l'Annexe 1.

Des efforts considérables ont été faits pour recueillir des données dans toutes les bibliothèques canadiennes, sauf les bibliothèques scolaires. En tout, sept types de bibliothèques ont participé : des bibliothèques universitaires et publiques, trois différentes catégories de bibliothèques spécialisées (bibliothèques situées dans des organismes à but lucratif, bibliothèques gouvernementales et bibliothèques situées dans des organismes sans but lucratif), des bibliothèques provinciales et territoriales, et des bibliothèques nationales (ICIST et la Bibliothèque nationale du Canada).

La collecte de données pour le PNSBB a été menée en partenariat. Lorsque des statistiques étaient déjà en voie d'être recueillies, elles furent incorporées au programme de la Bibliothèque nationale. Chaque province et territoire rassemble des statistiques sur ses bibliothèques publiques. Grâce à la collaboration du Conseil des directeurs des bibliothèques provinciales et territoriales, ces compilations ont été envoyées à la Bibliothèque nationale, assurant la représentativité du secteur des bibliothèques publiques. De même, l'Association canadienne des bibliothèques de recherche du Canada a fourni des données sur ses bibliothèques-membres ainsi que sur celles du Conseil des bibliothécaires d'université de l'Ontario et du Council of Prairie and Pacific University Libraries. Avec les données fournies par la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, cela assurait une excellente représentativité des petites et grandes universités du Canada. L'ASTED a grandement contribué à assurer un haut taux de participation des cégeps et la Canadian Association of Special Libraries and Information Services a encouragé ses membres à participer.

Afin de coordonner tous ces efforts, la Bibliothèque nationale a mis sur pied un comité consultatif composé de membres représentant les organismes participants. La première rencontre a eu lieu le 2 décembre 1994 et depuis, le comité se réunit deux ou trois fois par année. Les membres actuels du comité figurent à l'Annexe 2.

Les membres de l'Association of Atlantic Universities Library Council et d'autres universités qui ne faisaient pas partie des associations susmentionnées ont été sondés directement, tout comme les bibliothèques spécialisées. Les bibliothèques dans les collèges ont aussi été sondées directement, à l'exception de celles de la Colombie-Britannique, pour lesquelles les données ont été fournies par le Council of Post-Secondary Library Directors. En tout, la Bibliothèque nationale a envoyé 1 093 questionnaires. Quarante-trois n'ont pu être livrés ou sont revenus avec la mention qu'aucune bibliothèque n'existait à cet endroit. Il restait donc 1 050 questionnaires, dont 696 nous sont parvenus dûment remplis. Le taux de participation, pour les questionnaires envoyés directement par la Bibliothèque nationale, a donc été de 66 p. 100. Dans l'hypothèse que les agences et les associations qui ont servi d'intermédiaire pour fournir des statistiques à la Bibliothèque nationale (tel que mentionné ci-dessus) ont fourni des données pour toutes leurs bibliothèques, le taux de réponse global de toutes les sources a été de 82 p. 100.

Ainsi, il faut tenir compte du fait que les montants totaux pour les différentes variables présentées dans ce rapport sont probablement en deçà des montants totaux réels pour ces variables. Étant donné la nature des envois directs faits par la Bibliothèque nationale, on peut probablement affirmer, sans grand risque de se tromper, que ce sont principalement dans le cas des bibliothèques spécialisées que les montants sont

inférieurs. Il est impossible de savoir par combien ces totaux diffèrent des totaux réels des diverses quantités dans l'ensemble des bibliothèques canadiennes, mais comme les bibliothèques spécialisées sont habituellement relativement petites, il est fort probable que les totaux rapportés ici constituent considérablement plus de 82 p. 100 des totaux réels. De plus, on peut s'attendre à ce que les sous-estimations, s'il y en a, se retrouvent principalement dans les colonnes des tableaux qui se rapportent aux différents types de bibliothèques spécialisées.

LA BASE DE DONNÉES

Lors de l'analyse des données du PNSBB, nous avons établi une distinction entre une bibliothèque et un dossier. Dans la grande majorité des cas, chaque bibliothèque représente un dossier, mais il y a quatre exceptions. Dans le cas de deux provinces (la Nouvelle-Écosse et le Manitoba) et des deux territoires, toutes les bibliothèques publiques sont décrites dans un agrégat qui constitue un seul dossier. Au Manitoba, par exemple, 46 bibliothèques publiques sont présentées sur un seul dossier. Par conséquent, ces bibliothèques publiques ont dû être exclues de toute compilation comprenant la grandeur des bibliothèques. Il n'y avait aucune façon de subdiviser les données pour les 46 bibliothèques publiques du Manitoba, par exemple. Ainsi, la taille des collections dans ces bibliothèques est inconnue et les quartiles de grandeur (décrits ci-dessous) n'ont pu être déterminés.

Comme le démontre le tableau 1, il y a deux autres provinces, outre les provinces et territoires susmentionnés, qui n'ont qu'un seul dossier dans la base de données : Terre-Neuve et l'Île-du-Prince-Édouard. Le tableau 2 démontre, par contre, qu'il n'y a qu'une seule bibliothèque publique dans chacune de ces provinces. Dans ces deux provinces, l'ensemble des bibliothèques publiques est considéré, du point de vue administratif, comme ne faisant qu'une seule bibliothèque avec plusieurs points de services, et c'est ainsi que les données nous sont parvenues. Les bibliothèques publiques de Terre-Neuve et de l'Île-du-Prince-Édouard sont comprises dans les compilations concernant la grandeur des bibliothèques.

Le questionnaire utilisé pour le PNSBB permettait aux répondants non seulement d'inclure plus d'une bibliothèque mais aussi plus d'un type de bibliothèque. Seulement 25 répondants se sont prévalus de cette option, et dans presque tous les cas c'était pour indiquer que leur bibliothèque pouvait être décrite de plus d'une façon. Étant donné que le fait d'avoir plus d'un type de bibliothèque par dossier aurait grandement compliqué l'analyse, nous n'avons retenu que le type de bibliothèque qui décrivait le mieux chaque institution.

En constituant notre base de données, nous avons apporté un autre changement qui concerne les bibliothèques publiques de l'Alberta. Dans ses statistiques, l'Alberta reconnaît trois catégories de bibliothèques publiques: les bibliothèques municipales, les bibliothèques communautaires et les réseaux de bibliothèques. Nous avons apporté une modification à la catégorie des réseaux de bibliothèques. En répondant aux questions sur les réseaux de bibliothèques, la bibliothèque provinciale de l'Alberta a créé un dossier distinct pour chaque réseau et pour chaque bibliothèque membre du réseau. Les dossiers pour les réseaux contenaient principalement des informations financières et aucune information sur les opérations, alors que les dossiers sur les bibliothèques-membres présentaient essentiellement le contraire. Afin d'éviter un manque apparent de données, nous avons amalgamé les dossiers des bibliothèques-membres et celles de leur réseau. Les bibliothèques-membres devenaient ainsi des points de service. En fait, c'est le conseil de la bibliothèque qui devenait l'unité de recherche, comme c'est le cas pour les réseaux régionaux de bibliothèques d'autres provinces qui ont été intégrés à la base de données. (Quelques bibliothèques membres de réseaux en Alberta sont aussi des bibliothèques municipales. Les dossiers pour ces bibliothèques étaient complets et n'ont pas été modifiés.)

Tableau 1 Nombre de dossiers dans la base de données, par type de bibliothèque et par province

PROVINCE/ TERRITOIRE	Universi- taire	Publique	À but lucratif	Gouv.	Sans but lucratif	Provinciale	Nationale	TOTAL	Pourcentage
Terre-Neuve	5	1		3	3			12	0.7%
Île-du-Prince-Édouard	2	1			1			4	0.2%
Nouveau-Brunswick	9	5	1	10	3	1		29	1.8%
Nouvelle-Écosse	15	2	1	11	3	1		33	2.0%
Québec	79	170	10	43	40	1		343	21.1%
Ontario	51	409	45	70	80		2	657	40.3%
Manitoba	6	1		11	10	1		29	1.8%
Saskatchewan	10	10	2	6	7	1		36	2.2%
Alberta	22	246	18	19	18			323	19.8%
Colombie-Britannique	27	88	7	11	17	1		151	9.3%
Territoires du Nord-Ouest	2	1		4				7	0.4%
Yukon	1	1		3				5	0.3%
TOTAL	229	935	84	191	182	6	2	1629	
Pourcentage	14.1%	57.4%	5.2%	11.7%	11.2%	0.4%	0.1%		

Tableau 2 Nombre de bibliothèques dans la base de données, par type de bibliothèque et par province

PROVINCE/ TERRITOIRE	Universi- taire	Publique	À But lucratif	Gouv.	Sans but lucratif	Provin- ciale	Nationale	TOTAL	Pourcentage
Terre-Neuve	5	1		3	3			12	0.7%
Île-du-Prince-Édouard	2	1			1			4	0.2%
Nouveau-Brunswick	9	5	1	10	3	1		29	1.7%
Nouvelle-Écosse	15	12	1	11	3	1		43	2.5%
Québec	79	170	10	43	40	1		343	20.0%
Ontario	51	409	45	70	80		2	657	38.2%
Manitoba	6	46		11	10	1		74	4.3%
Saskatchewan	10	10	2	6	7	1		36	2.1%
Alberta	22	246	18	19	18			323	18.8%
Colombie-Britannique	27	88	7	11	17	1		151	8.8%
Territoires du Nord-Ouest	2	19		4				25	1.5%
Yukon	1	18		3				22	1.3%
TOTAL	229	1025	84	191	182	6	2	1719	
Pourcentage	13.3%	59.6%	4.9%	11.1%	10.6%	0.3%	0.1%		

Étant donné que plusieurs des mesures analysées ci-dessous sont calculées par habitant, il était important de déterminer la population de chaque aire de service. Nous avons fait face à deux problèmes quant aux chiffres de population fournis par les bibliothèques, l'un provenant des bibliothèques publiques et l'autre des bibliothèques spécialisées. Lorsque nous avons vérifié les chiffres de la population desservie par les bibliothèques publiques, nous avons découvert que, pour l'Ontario et l'Alberta, ces chiffres étaient considérablement supérieurs aux estimations de Statistique Canada pour ces deux provinces en 1994. Il s'est avéré que dans les deux cas, certaines personnes avaient été comptées deux fois. Tous les résidents de la région métropolitaine de Toronto avaient été inclus à la fois dans le secteur du conseil

d'administration de la Metropolitan Toronto Library et dans celui des bibliothèques des municipalités constituantes. De même, en Alberta, les résidents de villes dont la bibliothèque municipale faisait partie d'un réseau de bibliothèques avaient été comptés deux fois. Pour corriger cette situation, nous avons réduit le chiffre de la population qui était desservie par le réseau de bibliothèques, le ramenant à zéro dans le cas de Toronto.

Malheureusement, le deuxième problème, relié aux bibliothèques spécialisées, ne pouvait être réglé aussi facilement. Dans les trois types de bibliothèques spécialisées (« à but lucratif », gouvernementale et « sans but lucratif »), il y avait de très grandes variations dans les chiffres de population soumis. Il était évident que certaines bibliothèques avaient répondu aux questions concernant la population comme des bibliothèques universitaires, c'est-à-dire en donnant le nombre de personnes desservies, alors que d'autres avaient répondu comme des bibliothèques publiques, indiquant la population de la ville ou de la province où elles étaient situées. Étant donné que ces bibliothèques n'avaient pas la même définition de « population de l'aire de service », les données par habitant ne sont pas valables et ne sont pas rapportées. Les bibliothèques provinciales, territoriales et nationales sont peu nombreuses et là aussi il y eut des ambiguïtés dans la définition de la population desservie. Aussi, les données par habitant n'ont pas été comptabilisées dans leur cas. Nous présentons donc les données par habitant seulement pour les bibliothèques publiques et universitaires.

Les 25 variables qui ont été retenues pour la collecte de données dans le cadre du Programme des statistiques de base des bibliothèques canadiennes sont énumérées au tableau 3. On y trouve aussi les six variables qui ont été créées au stade de l'analyse; elles sont marquées d'un astérisque. Cinq de ces variables se rapportent à des catégories superordonnées reliées à des variables originales. Par exemple, les différentes mesures des dépenses ont été combinées pour créer la variable « dépenses totales ». De même, les différentes mesures des niveaux de dotation en personnel ont été combinées pour créer la variable « nombre total d'employés ETP ». La grandeur de la bibliothèque, expliquée ci-dessous, constituait la sixième variable.

En résumant les données 1994 du PNSBB, nous présentons certains totaux dans des tableaux à deux axes -- par type de bibliothèque et par province. Là où c'est pertinent, nous présentons aussi un tableau ou un diagramme démontrant, pour différents types de bibliothèques, la valeur moyenne des différentes variables par bibliothèque. Règle générale, nous n'avons pas inclus les bibliothèques nationales dans les tableaux et les diagrammes qui représentent des moyennes. Puisqu'il n'y en a que deux, une moyenne ne serait pas très révélatrice.

Certaines bibliothèques participantes n'ont pas soumis des données pour chaque variable. Le tableau 3 représente les pourcentages des réponses valides pour chaque variable originale et pour les variables sommaires. À noter que ces pourcentages sont fondés sur le nombre de dossiers et non sur le nombre de bibliothèques. Comme nous le verrons ci-dessous, il est arrivé qu'aucune donnée ne soit disponible pour certaines variables dans toutes les bibliothèques publiques d'une province. Lorsque cela s'est produit, c'était généralement parce que les données fournies par la bibliothèque provinciale ne comprenaient pas les mêmes éléments de données que ceux du questionnaire du PNSBB. Dans certains cas, lorsqu'il manquait des chiffres pour une variable particulière dans les bibliothèques publiques d'une province, nous avons pu obtenir des chiffres globaux pour cette province par rapport à la même variable. Ces données sont comprises dans les tableaux et graphiques appropriés, sans que cela ne se soit reflété dans le tableau 3.

Tableau 3 Pourcentage de réponses valides pour chaque variable, par type de bibliothèque

VARIABLE	Universitaire	Publique	À But lucratif	Gouvernementale	Sans but lucratif	Provinciale
Province ou territoire	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Type de bibliothèque	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Nombre de bibliothèques	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Quartile de grandeur*	96.9	99.0	91.7	94.2	93.4	----
Points de service	82.5	98.7	83.3	88.0	86.3	83.3
Population du secteur desservi	79.0	99.8	89.3	85.3	78.6	66.7
Nombre de bibliothécaires	94.3	98.6	77.4	76.4	69.2	100.0
Nombre de techniciens en documentation	72.9	54.9	61.9	72.3	62.6	83.3
Autre personnel rémunéré	91.3	11.9	52.4	66.0	54.4	100.0
Nombre total d'employés autres que bibliothécaires *	99.6	99.1	98.8	99.5	95.1	100.0
Nombre total d'employés ETP *	99.6	99.1	98.8	99.5	95.1	100.0
Dépenses relatives au personnel	92.1	97.2	67.9	82.7	79.7	100.0
Dépenses relatives aux collections	95.6	97.6	70.2	91.1	85.7	100.0
Autre dépenses relatives au fonctionnement	90.8	79.1	47.6	75.4	71.4	83.3
Dépenses en immobilisation	57.2	42.0	27.4	40.3	38.5	66.7
Dépenses totales relatives au fonctionnement *	96.1	79.5	72.6	93.2	91.2	100.0
Dépenses totales *	96.9	97.8	72.6	93.2	91.2	100.0
Nombre de livres dans la collection	96.9	56.1	91.7	94.2	93.4	100.0
Autres documents	93.4	37.3	79.8	82.2	79.1	100.0
Collection totale *	92.1	99.4	78.6	81.2	77.5	100.0
Publications en série	97.8	97.8	95.2	97.4	94.5	83.3
Transactions reliées à des demandes de renseignements	66.4	72.2	70.2	81.2	78.6	83.3
Prêts	91.3	96.9	56.0	84.3	69.2	100.0
Nombre de demandes de PEB envoyées	82.1	3.0	76.2	84.8	63.7	83.3
Demandes de PEB envoyées et comblées à l'intérieur de la province	73.4	29.0	58.3	63.4	49.5	50.0
Demandes de PEB envoyées et comblées à l'extérieur de la province	63.3	16.9	46.4	55.5	41.8	50.0
Demandes de PEB envoyées et comblées à l'extérieur du Canada	57.6	14.8	47.6	49.7	35.7	50.0
Nombre de demandes de PEB reçues	79.5	3.1	67.9	81.7	62.1	83.3
Demandes de PEB reçues et comblées à l'intérieur de la province	65.9	28.1	48.8	56.5	45.1	66.7
Demandes de PEB reçues et comblées à l'extérieur de la province	52.8	24.8	38.1	50.3	35.2	83.3
Demandes de PEB reçues et comblées à l'extérieur du Canada	47.6	23.7	38.1	45.5	31.9	50.0

* = variable additionnelle

Dans d'autres cas où il manquait des données, il était possible de mieux analyser certains sujets en utilisant une variable plus englobante. Par exemple, au tableau 3, vous voyez que le taux de réponse pour le « nombre de techniciens en documentation » et « tout autre personnel rémunéré » est très faible pour les bibliothèques publiques, alors que presque toutes les bibliothèques publiques ont contribué des données dans la catégorie plus vaste du nombre d'employés autres que bibliothécaires. Par conséquent, nous avons décidé de présenter des données sur le nombre d'employés autres que bibliothécaires, mais pas sur le nombre de techniciens en documentation ou sur le nombre d'autres employés rémunérés. De même, nous exprimons les informations financières en dépenses totales plutôt qu'en dépenses de fonctionnement, car ce ne sont pas toutes les provinces qui ont fourni des données comparables dans ce domaine pour les bibliothèques publiques. Par contre, presque toutes ont fourni des données sur les dépenses totales.

MESURES DE PRODUCTION ET DE PRODUCTIVITÉ

Les mesures de production et de productivité sont presque invariablement calculées en ratios ou en pourcentages; elles peuvent, par exemple, être exprimées par habitant, par employé ETP ou en pourcentage. Cette normalisation des données simplifie la comparaison entre les bibliothèques. Dans ce rapport, 13 telles mesures ont été tirées des données originales du PNSBB (figure 1).

Pour faire l'analyse des données du PNSBB, il fallait décider comment faire la moyenne des mesures de production et de productivité pour l'ensemble des bibliothèques. Pour faire la moyenne d'un taux ou d'un pourcentage, on peut soit faire le calcul d'une statistique pour chaque bibliothèque et ensuite faire la moyenne de ces statistiques pour obtenir une vue d'ensemble, soit additionner séparément le numérateur et le dénominateur et ensuite établir le ratio approprié pour en arriver à une moyenne.

Figure 1 Mesures de production et de productivité retenues pour l'analyse des données du PNSBB

Points de service par tranche de 10 000 habitants
Pourcentage des dépenses consacré aux collections
Nombre de prêts par habitant
Nombre de prêts par employé ETP
Nombre de prêts par volume détenu (taux de roulement)
Transactions reliées à des demandes de renseignements par habitant
Transactions reliées à des demandes de renseignements par employé ETP
Nombre de demandes de PEB reçues pour chaque demande envoyée
Pourcentage de bibliothécaires au sein du personnel
Pourcentage des dépenses consacré au personnel
Dépenses relatives au personnel par employé ETP
Dépenses totales par habitant
Dépenses totales par volume prêté

Prenons, par exemple, la mesure du nombre de prêts par employé ETP dans deux bibliothèques. La bibliothèque A aurait 20 employés ETP et prêterait 500 000 documents durant l'année. La bibliothèque B aurait 100 employés ETP et prêterait un million de documents. Selon la première méthode, le nombre de prêts par rapport au nombre d'employés de la bibliothèque A serait de $500\,000 / 20$ ou de 25 000 alors qu'il serait de $1\,000\,000 / 100$ ou de 10 000 à la bibliothèque B. La moyenne de ces deux ratios donne 17 500 prêts de documents par employé, selon une méthode que l'on pourrait nommer « la méthode du coefficient moyen ». Selon la seconde méthode, nous additionnons le nombre de prêts dans chaque bibliothèque et divisons le total par le nombre d'employés dans les deux bibliothèques. Ainsi, nous obtenons un ratio de $1\,500\,000 / 120$, ou de 12 500. Il s'agit de la « méthode agrégative ».

La méthode du coefficient moyen accorde un poids égal à chaque bibliothèque alors que la méthode agrégative accorde un poids égal à chaque unité du nombre qui constitue le dénominateur du ratio. Dans l'exemple ci-dessus, la méthode agrégative accorde un poids égal à chaque ETP plutôt qu'à chaque bibliothèque. La méthode agrégative donne plus de poids aux plus grandes bibliothèques (Freedman, 1985). Cela se voit si l'on remarque que le nombre moyen de prêts par rapport au nombre d'employés ETP calculé d'après la méthode du coefficient moyen (17 500) se situe à mi-chemin entre le résultat des deux bibliothèques alors que la valeur moyenne établie par la méthode agrégative (12 500) se rapproche davantage de la valeur obtenue pour la plus grande bibliothèque (10 000).

Nous avons choisi la méthode agrégative pour les analyses présentées ici. Au moins deux raisons expliquent ce choix. Premièrement, la méthode agrégative offre une mesure plus stable que la méthode du coefficient moyen, car elle empêche que les petites bibliothèques qui se démarquent fortement par rapport à certaines valeurs aient une influence indue sur la moyenne obtenue. Il s'agissait là d'une préoccupation importante, car beaucoup de très petites bibliothèques se retrouvent dans la base de données. De plus, la méthode agrégative permet un traitement plus direct dans le cas des bibliothèques publiques qui ont été rassemblées sur un seul dossier. Étant donné qu'on ne fait qu'additionner des chiffres dans le cas des dossiers individuels, cela importe peu avec la méthode agrégative qu'un dossier représente une ou plusieurs bibliothèques. Par contre, ces dossiers ne contiennent pas suffisamment d'information pour calculer les ratios qui nous intéressent pour chaque bibliothèque, ce qu'exige le calcul du coefficient moyen. De plus, notre décision d'utiliser la méthode agrégative nous a permis de faire de simples ajustements de population dans le cas des bibliothèques publiques de l'Ontario et de l'Alberta.

Dans les analyses des mesures de production et de productivité, les résultats sont d'abord présentés par type de bibliothèque. Comme il convient, les résultats sont sous-divisés par province et par grandeur de bibliothèque. Pour ces subdivisions, nous avons combiné les trois types de bibliothèques spécialisées en une catégorie. Nous avons codé la grandeur d'une bibliothèque en fonction du quartile dont elle faisait partie après que toutes les bibliothèques du même type avaient été divisées selon la taille de leur collection. (Un quartile représente tout simplement un quart des bibliothèques, regroupées selon leur grandeur. Le premier quartile représente les premiers 25 p. 100, soit les plus petites, le deuxième quartile les prochains 25 p. 100, etc.) Veuillez noter que la grandeur d'une bibliothèque a été mesurée en fonction des autres bibliothèques du même type, et non en fonction de la grandeur de toutes les bibliothèques. En fait, pour les bibliothèques universitaires et spécialisées, nous avons utilisé la collection de livres pour déterminer le quartile approprié, alors que pour les bibliothèques publiques, nous avons tenu compte de l'ensemble des ressources documentaires. Nous avons procédé ainsi afin de pouvoir attribuer à un quartile le plus grand nombre possible de bibliothèques de chaque type. (Voir figure 3.)

Il existe plusieurs autres mesures pour déterminer la grandeur d'une bibliothèque, comme les fonds, le nombre de prêts, le budget et le nombre d'employés. Malheureusement, ces mesures ne permettent pas une corrélation parfaite. Nous avons choisi la taille de la collection pour déterminer la grandeur d'une bibliothèque pour deux raisons principales. Premièrement, nous voulions retenir le plus de bibliothèques possible au moment de subdiviser les bibliothèques selon leur grandeur. Comme le démontre le tableau 3, presque toutes les bibliothèques de chaque type ont inscrit le nombre de livres ou de documents en leur possession, ce qui n'a pas été le cas pour la plupart des autres mesures. Deuxièmement, pour chaque type de bibliothèque, il existait d'importantes variations dans la grandeur des fonds des bibliothèques. Lorsque nous avons tenté d'utiliser une autre mesure pour laquelle les informations étaient complètes, comme la dotation en personnel, nous avons découvert que pour certains types de bibliothèques, telles les bibliothèques situées dans des organismes à but lucratif, le premier quartile se distinguait du troisième quartile par seulement deux ou trois emplois ETP. La dotation en personnel ne donnait pas des catégories aussi distinctes que la taille de la collection.

Les bibliothèques publiques du premier quartile possédaient moins de 9 168 documents dans leur fonds, celles du deuxième quartile en avaient entre 9 168 et 19 627, celles du troisième quartile, entre 19 627 et 48 352, et celles du quatrième quartile, plus de 48 352. Dans le cas des bibliothèques spécialisées et universitaires, il s'agit de la collection de livres, non celle de l'ensemble des documents. Dans le cas des bibliothèques universitaires, la démarcation entre le premier et le deuxième quartile se situait à 25 902 livres, entre le deuxième et le troisième quartile, à 67492 livres, et entre le troisième et le quatrième

quartile, à 146 000 livres. Dans le cas des bibliothèques spécialisées, ces chiffres étaient de 2 000, 5 000 et 11 060 livres.

LES BIBLIOTHÈQUES

Comme le démontrent les tableaux 1 et 2, il y a, dans la base de données, 1 629 dossiers qui représentent 1 719 bibliothèques. Tel que mentionné ci-haut, ce ne sont que quelques dossiers des bibliothèques publiques qui représentent plusieurs bibliothèques. Environ 60 p. 100 de ces 1 719 bibliothèques sont publiques, alors qu'un quart d'entre elles sont spécialisées. Le tableau 4 démontre le nombre de points de services dans la base de données, par type de bibliothèque et par province. Presque trois quarts des 4 914 points de services sont affiliés à des bibliothèques publiques.

En moyenne, le nombre de points de service par bibliothèque est supérieur à trois pour les bibliothèques universitaires et publiques, alors qu'il se situe entre un et deux pour les autres types de bibliothèques (figure 2). La figure 3 concerne plus spécifiquement la question des points de services des bibliothèques publiques. Il démontre en particulier le nombre de points de service par tranche de 10 000 de population, par province. La Saskatchewan et les deux territoires se démarquent par leur nombre élevé de points de service, alors que la Colombie-Britannique en a moins que les autres provinces.

Tableau 4 Nombre de points de service dans la base de données, par type de bibliothèque et par province

PROVINCE/ TERRITOIRE	Universi- taire	Publi- que	À But lucratif	Gouv.	Sans but lucratif	Provin- ciale	National	TOTAL	Pourcentag e
Terre-Neuve	13	104		11	3			131	2.7%
Île-du-Prince-Édouard	4	24			1			29	0.6%
Nouveau-Brunswick	14	66	1	11	10	1		103	2.1%
Nouvelle-Écosse	19	96	1	15	3	1		135	2.7%
Québec	113	1046	9	43	42	3		1256	25.6%
Ontario	271	1192	47	132	80		16	1738	35.4%
Manitoba	17	103		30	7			157	3.2%
Saskatchewan	25	377	4	7	5	1		419	8.5%
Alberta	66	312	31	31	24			464	9.4%
Colombie-Britannique	71	246	6	18	64	4		409	8.3%
Territoires du Nord- Ouest	2	22		8				32	0.7%
Yukon	14	18		9				41	0.8%
TOTAL	629	3606	99	315	239	10	16	4914	
Pourcentage	12.8%	73.4%	2.0%	6.4%	4.9%	0.2%	0.3%		

Figure 2 Nombre moyen de points de service par type de bibliothèque

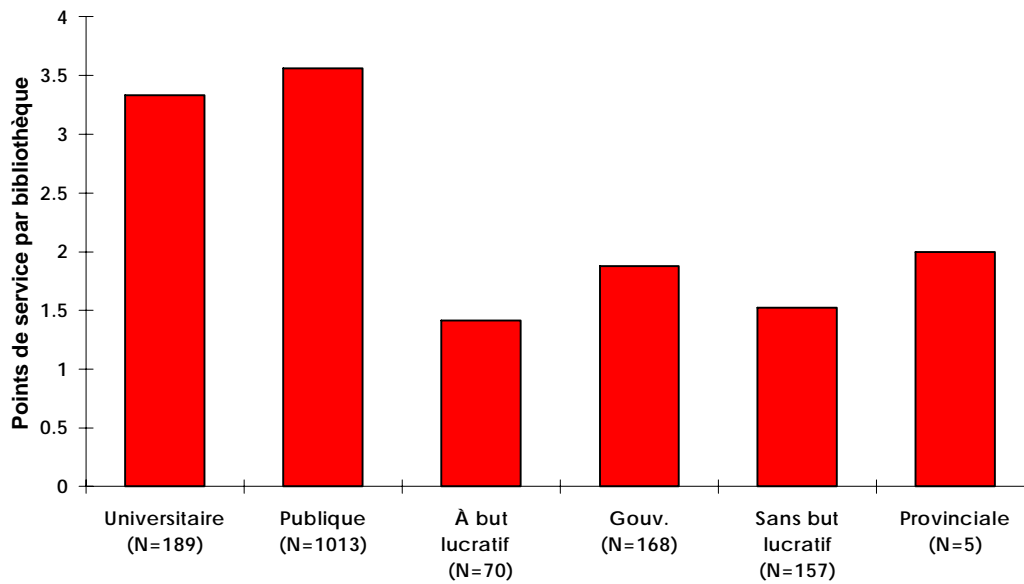
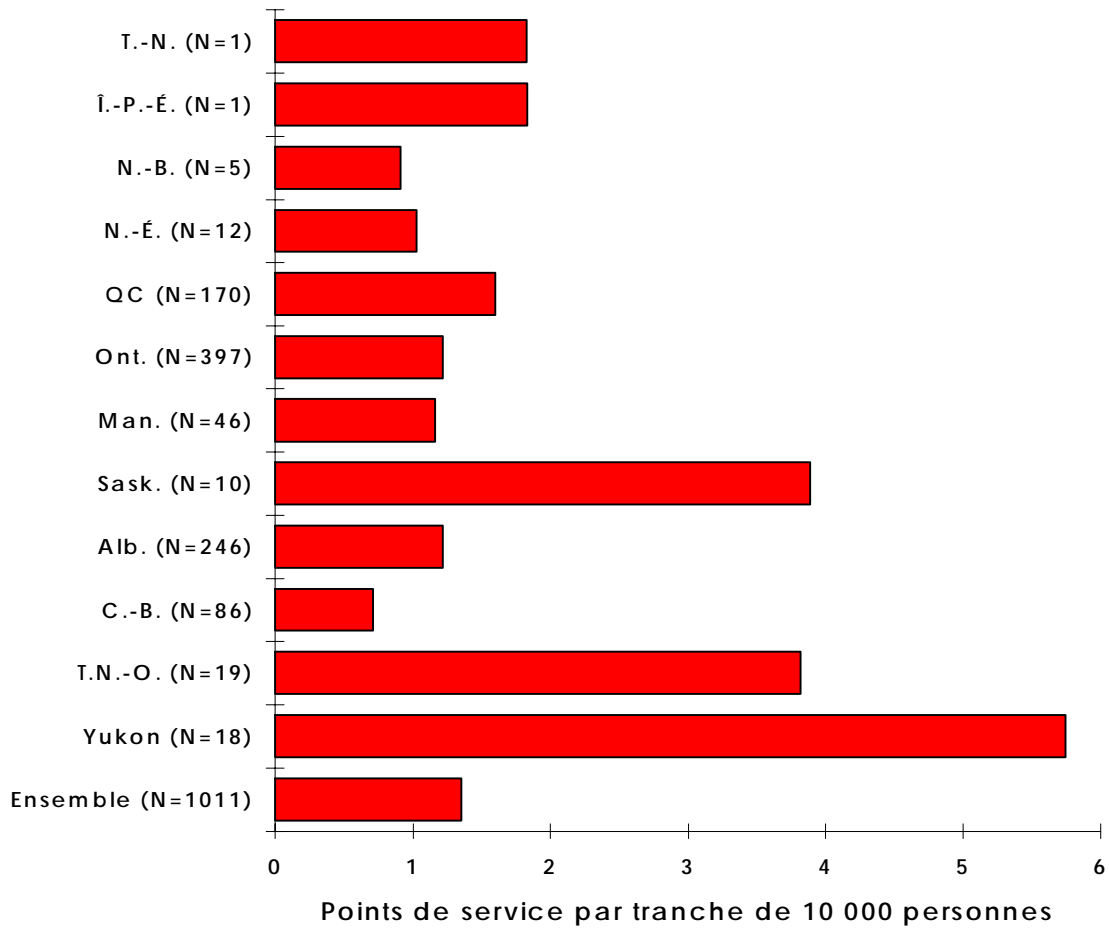


Figure 3 Nombre de points de service des bibliothèques publiques par tranche de 10 000 habitants, pour chaque province



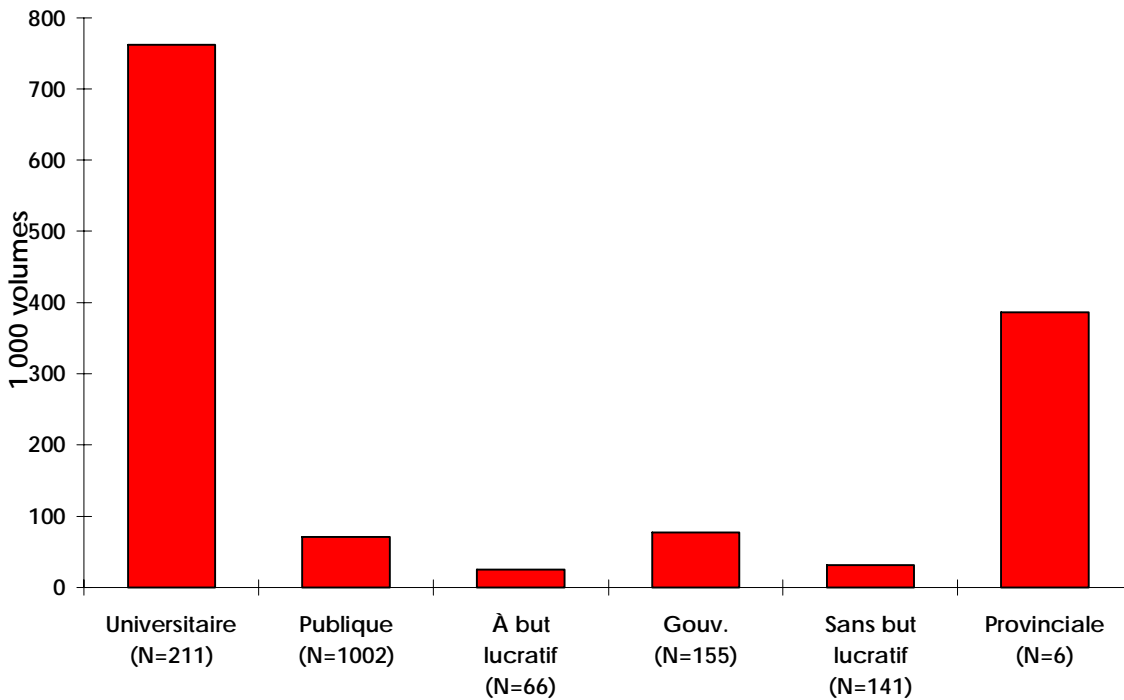
LES FONDS

Le tableau 5 présente le nombre total de documents détenus par les bibliothèques participantes, par province et type de bibliothèque. En tout, il y avait presque 275 millions de documents dans les bibliothèques canadiennes en 1994. Près de 60 p. 100 de ces documents appartiennent à des bibliothèques universitaires. La bibliothèque universitaire moyenne possède au moins deux fois plus de documents que la bibliothèque provinciale type, et environ dix fois plus que les bibliothèques publiques et spécialisées (figure 4). Le tableau 6 démontre que les bibliothèques canadiennes étaient abonnées à près de 900 000 publications en série en 1994. Comme pour la collection totale, environ 60 p. 100 de ces abonnements appartenaient à des bibliothèques universitaires. En examinant les pourcentages pour les autres types de bibliothèques, cependant, on s'aperçoit que la part des abonnements des bibliothèques publiques est inférieure à leur part de la collection totale (16 p. 100 comparativement à 26 p. 100). Dans le cas des bibliothèques spécialisées, c'est le contraire. Ensemble, les bibliothèques spécialisées détiennent 19 p. 100 des abonnements à des publications en série mais seulement 7 p. 100 de la collection totale. Le tableau 7 présente le nombre moyen d'abonnements par bibliothèque, selon le type de bibliothèque. Encore une fois, le nombre élevé d'abonnements dans les bibliothèques universitaires est confirmé.

Tableau 5 Nombre de volumes déclarés, par type de bibliothèque et par province

PROVINCE/ TERRITOIRE	Universi taire	Publi que	À But lucratif	Gouverne- mentale	Sans but lucratif	Provin- ciale	National	TOTAL	Pourcentage
Terre-Neuve	4468	1273		23	6			5770	2.1%
Île-du-Prince-Édouard	643	246			2			890	0.3%
Nouveau-Brunswick	5535	1554	30	268	24	2		7413	2.7%
Nouvelle-Écosse	4945	1983		633	21	54		7635	2.8%
Québec	27132	14334	128	1371	974	1667		45606	16.6%
Ontario	63651	28869	1053	7791	1369		21283	124016	45.1%
Manitoba	5537	2263		416	107	145		8469	3.1%
Saskatchewan	7781	3206	15	106	116	264		11488	4.2%
Alberta	22207	7765	365	1086	281			31705	11.5%
Colombie-Britannique	18866	10674	63	134	1593	185		31515	11.5%
Territoires du Nord- Ouest	35	176		81				292	0.1%
Yukon	45			36				81	0.0%
TOTAL	160845	72343	1654	11945	4493	2318	21283	274881	
Pourcentage	58.5%	26.3%	0.6%	4.3%	1.6%	0.8%	7.7%		

Une autre façon d'examiner les collections au Canada, c'est de voir le montant d'argent qui leur est accordé. Les figures 5 à 9 illustrent différents aspects des pourcentages des dépenses qui sont affectés aux fonds. En 1994, les bibliothèques affiliées à des organismes à but lucratif accordaient le plus haut pourcentage de leur budget à leur collection (figure 5). Les figures 6 à 8 démontrent les variations de ce pourcentage par province et par type de bibliothèque. Enfin, la figure 9 démontre que les plus grandes bibliothèques universitaires ont alloué une part relativement plus importante de leur budget à leur collection que les plus petites bibliothèques universitaires, alors que le contraire s'est produit dans le cas des bibliothèques publiques et spécialisées.

Figure 4 Grandeur moyenne des fonds, par type de bibliothèque**Tableau 6** Nombre d'abonnements à des publications en série dans les bibliothèques participantes, par type de bibliothèque et par province

PROVINCE/ TERRITOIRE	Universi- taire	Publique	À But lucratif	Gouverne- mentale	Sans but lucratif	Provin- ciale	National	TOTAL	Pourcentage
Terre-Neuve	11680	3950		207	104			15941	1.8%
Île-du-Prince- Édouard	1954	560			122			2636	0.3%
Nouveau-Brunswick	8575	1701	165	1740	759	68		13008	1.4%
Nouvelle-Écosse	18057	3413		2065	439	228		24202	2.7%
Québec	140044	35276	4117	26261	9886			215584	24.0%
Ontario	199825	54632	14122	61887	14711		51942	397119	44.2%
Manitoba	15358	3269		5097	1838	85		25647	2.9%
Saskatchewan	19710	3628	800	951	708	782		26579	3.0%
Alberta	50616	13641	4265	6016	3197			77735	8.6%
Colombie- Britannique	61100	25657	1469	1920	7395	48		97589	10.9%
Territoires du Nord- Ouest	440	700		826				1966	0.2%
Yukon	500	307		546				1353	0.2%
TOTAL	527859	146734	24938	107516	39159	1211	51942	899359	
Pourcentage	58.7%	16.3%	2.8%	12.0%	4.4%	0.1%	5.8%		

Tableau 7 Nombre moyen d'abonnements à des publications en série par bibliothèque, selon le type de bibliothèque

TYPE DE BIBLIOTHÈQUE	NOMBRE MOYEN D'ABONNEMENTS
Universitaire (N=224)	2356.5
Publique (N=1004)	138.6
À But lucratif (N=80)	311.7
Gouvernementale (N=186)	578.0
Sans but lucratif (N=172)	227.7
Provinciale (N=5)	242.2
Ensemble (N=1671)	502.6

Figure 5 Pourcentage des dépenses consacré aux fonds, par type de bibliothèque

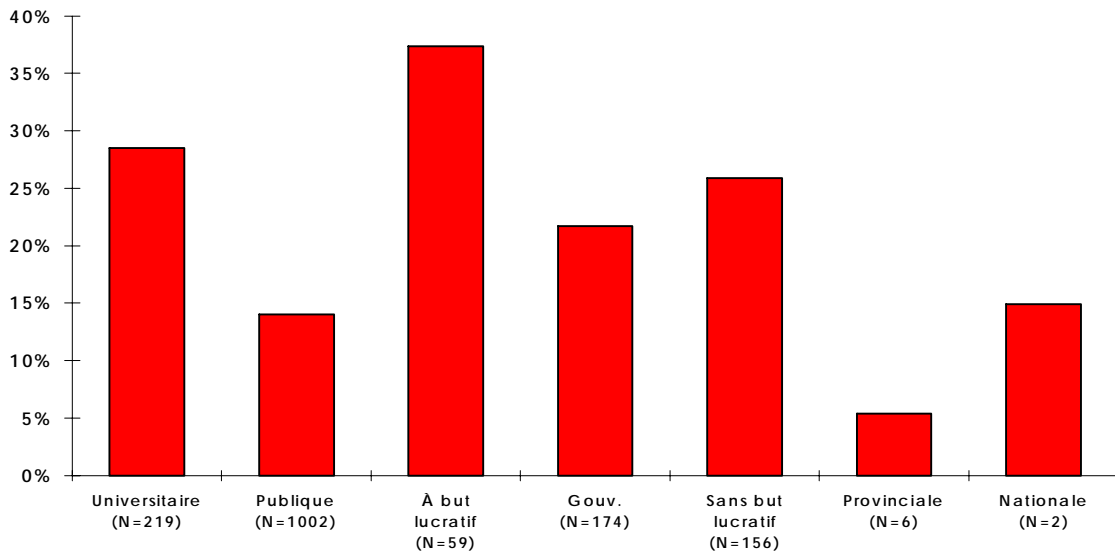


Figure 6 Pourcentage des dépenses consacré aux fonds dans les bibliothèques publiques, par province

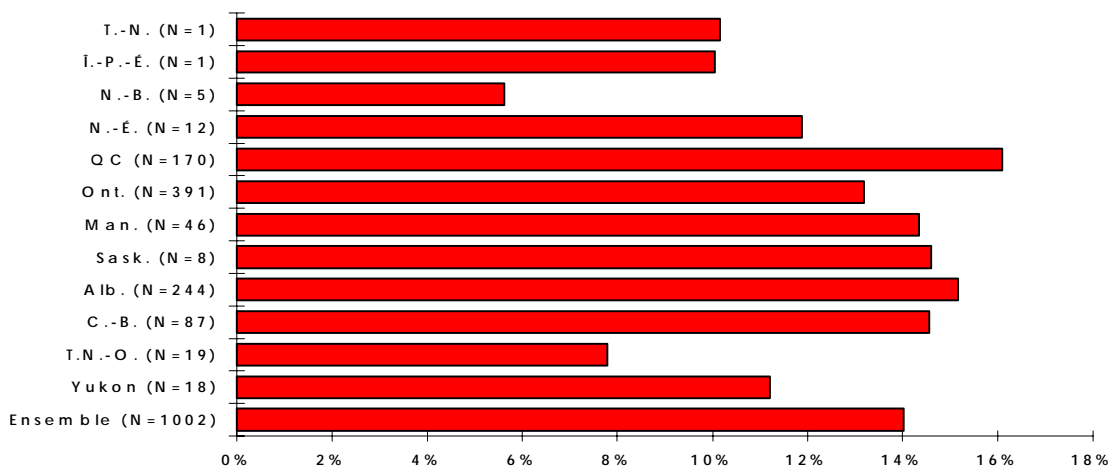


Figure 7 Pourcentage des dépenses consacré aux fonds dans les bibliothèques universitaires, par province

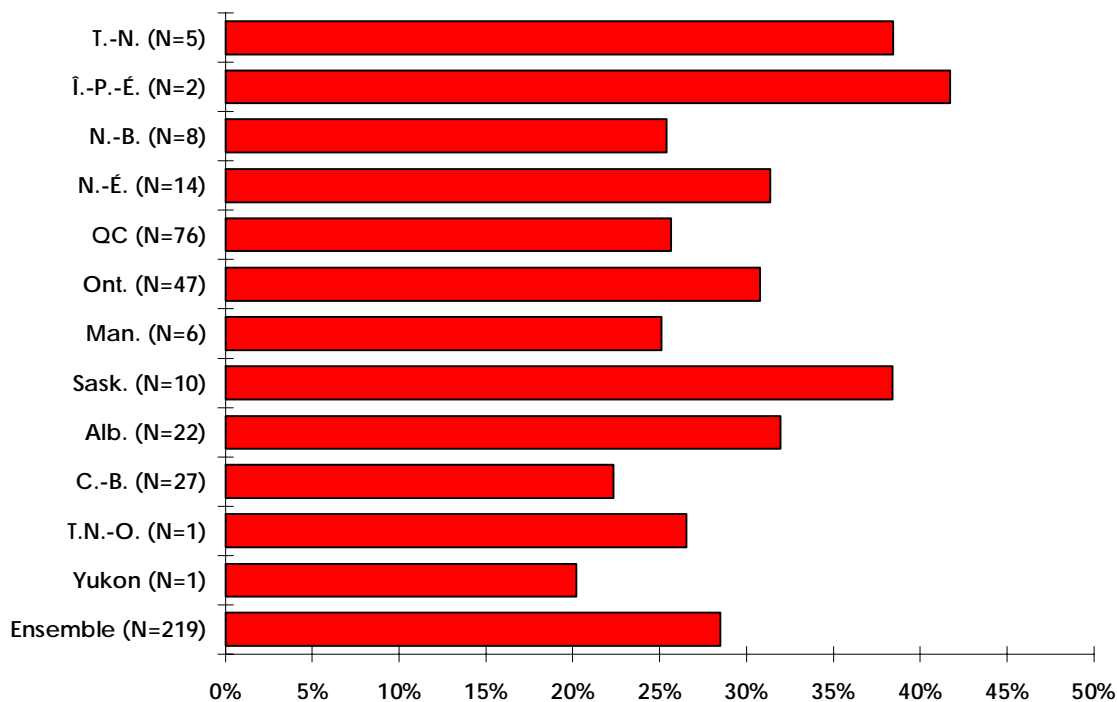


Figure 8 Pourcentage des dépenses consacré aux fonds dans les bibliothèques spécialisées, par province

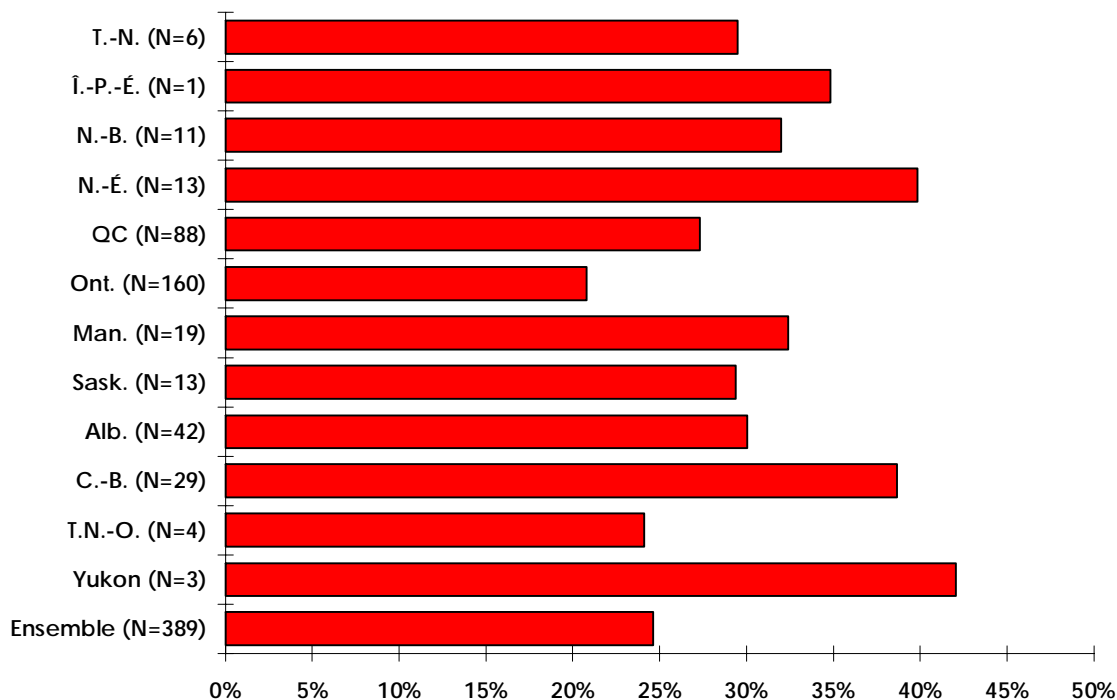
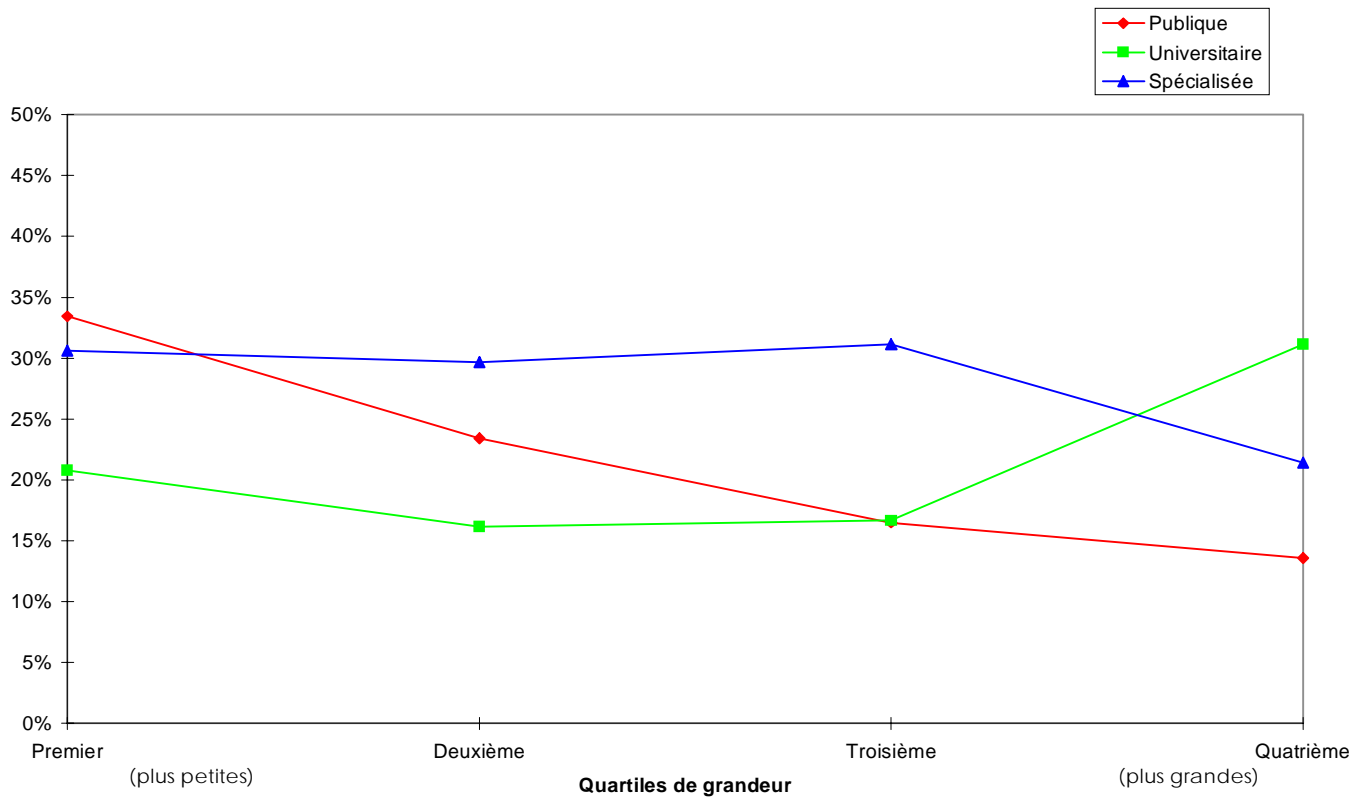


Figure 9 Pourcentage des dépenses consacré aux fonds, par grandeur et type de bibliothèque



LES PRÊTS

Le tableau 8 présente le nombre total de transactions de prêts, tel que déclarés par les bibliothèques canadiennes. En tout, il s'agit d'environ 265 millions de prêts. Le tableau 8 présente un contraste intéressant par rapport au tableau 5. Les totaux se ressemblent, ce qui veut dire que le taux de roulement dans les bibliothèques canadiennes est presque d'un prêt par document. Toutefois, la grande majorité des prêts sont effectués dans les bibliothèques publiques, alors que, comme nous l'avons vu, la plus grande part des fonds se trouve dans les bibliothèques universitaires.

Les données relatives aux prêts peuvent être normalisées de plusieurs façons. Lors de l'analyse des données du PNSBB, nous avons examiné le nombre de prêts par habitant (pour les bibliothèques publiques et universitaires), par employé ETP, et par volume (soit le taux de roulement). La première et la dernière de ces mesures sont incluses dans *Output Measures for Public Libraries* (Van House et al. 1987), et sont considérées comme des mesures d'efficacité d'une bibliothèque. Le nombre de prêts par employé ETP est plutôt une mesure de la productivité.

Dans l'ensemble, pour l'année 1994, la circulation par habitant a été de 8,5 volumes dans les bibliothèques publiques canadiennes. La figure 10 démontre que le nombre de prêts par habitant est généralement plus élevé dans les bibliothèques publiques de l'Ontario et de l'Ouest. La figure 11 présente la circulation par habitant dans les bibliothèques publiques de différentes grandeurs. Il faut se rappeler que la grandeur d'une bibliothèque est fondée sur la taille de sa collection et que la grandeur d'une bibliothèque est relative à celle des autres bibliothèques du même type. De plus, la grandeur des bibliothèques est présentée sous forme de quartiles: le premier quartile représente le premier quart des bibliothèques les plus petites, le deuxième quartile le quart suivant, et ainsi de suite. À l'aide de la figure 11, nous voyons que le nombre de prêts par habitant est plus élevé dans les grandes bibliothèques que dans les petites.

Dans l'ensemble des bibliothèques universitaires, le nombre de prêts par personne est de 21,7. La figure 12 démontre que le nombre de prêts par personne est considérablement plus élevé dans les plus grandes bibliothèques universitaires que dans les moins grandes.

Contrairement au nombre de prêts par habitant, les deux autres mesures normalisées qui ont trait au nombre de prêts permettent d'effectuer des comparaisons directes entre les différents types de bibliothèques. Le nombre de prêts par employé ETP (figure 13) et le taux de roulement (tableau 9) sont beaucoup plus élevés dans les bibliothèques publiques que dans les autres types de bibliothèques. La durée des prêts est généralement plus courte dans les bibliothèques publiques et celles-ci accordent une plus grande importance aux documents en forte demande que les autres types de bibliothèques.

Les figures 14 à 16 démontrent les fluctuations entre les provinces pour ce qui est du nombre de prêts par employé ETP, et ce pour les bibliothèques publiques, universitaires et spécialisées, respectivement. Comme c'est le cas pour le nombre de prêts par habitant, les bibliothèques publiques qui prêtent le plus de documents par employé ETP se trouvent en Colombie-Britannique et en Alberta (figure 14). Ce sont les bibliothèques universitaires du Manitoba et du Nouveau-Brunswick qui prêtent le plus grand nombre de documents par employé ETP (figure 15). Dans le cas des bibliothèques spécialisées, c'est en Saskatchewan que ce chiffre est le plus élevé (figure 16).

La figure 17 démontre comment le nombre de prêts par employé ETP varie selon le type et la grandeur des bibliothèques. Règle générale, cette variable ne change pas tellement selon la grandeur des

bibliothèques, bien qu'elle soit plus basse pour les plus petites bibliothèques publiques que pour les bibliothèques des trois quartiles supérieurs.

Le tableau 9 et les figures 18 et 19 présentent des informations sur le taux de roulement. Comme nous l'avons déjà vu, le taux de roulement était considérablement plus élevé dans les bibliothèques publiques que dans les autres types de bibliothèques (tableau 9). Comme c'est le cas pour le nombre de prêts par habitant, le taux de roulement dans les bibliothèques publiques était généralement plus élevé en Ontario et dans les provinces de l'Ouest, bien que la Nouvelle-Écosse fasse partie de ces provinces pour cette mesure (figure 18).

Il est intéressant de comparer la figure 19 aux figures 11 et 12. La figure 19 démontre que plus les bibliothèques publiques sont grandes, plus leur taux de roulement augmente, et le nombre de prêts aussi (figure 11). Toutefois, dans le cas des bibliothèques universitaires, cette augmentation parallèle entre la grandeur de la bibliothèque et le nombre de prêts par personne (figure 12) n'est pas reflétée dans le taux de roulement. Cela s'explique peut-être du fait que les plus grandes bibliothèques universitaires accordent une plus grande importance au maintien d'une collection complète que les plus petites bibliothèques universitaires.

Tableau 8 Nombre total de prêts dans les bibliothèques participantes, par type de bibliothèque et par province

PROVINCE/ TERRITOIRE	Universi- taire	Publi-que	À But lucratif	Gouverne- mentale	Sans but lucratif	Provin- ciale	National	TOTAL	Pourcentage
Terre-Neuve	829.4	1995.6		15.1	2.9			2842.9	1.1%
Île-du-Prince-Édouard	149.4	588.0			0.8			738.2	0.3%
Nouveau-Brunswick	1168.2	3282.7	2.5	17.6	18.7	0.2		4489.8	1.7%
Nouvelle-Écosse	975.1	6294.5		65.8	4.1	0.5		7339.9	2.8%
Québec	7700.5	35454.6	66.5	192.1	137.4	95.6		43646.7	16.4%
Ontario	15552.6	95525.3	73.4	379.1	1078.7		277.7	112886.8	42.5%
Manitoba	2514.9	7047.4		100.9	77.1	2.3		9742.7	3.7%
Saskatchewan	1676.2	7000.5	6.6	6.9	101.1	75.5		8866.8	3.3%
Alberta	2872.2	26315.7	158.3	115.3	66.1			29527.5	11.1%
Colombie-Britannique	6951.9	38148.0	7.7	29.2	55.3	11.6		45203.6	17.0%
Territoires du Nord- Ouest	12.8	265.0		2.9				280.7	0.1%
Yukon		170.7		4.9				175.7	0.1%
TOTAL	40403.1	222088.0	315.0	929.8	1542.0	185.6	277.7	265741.2	
Pourcentage	15.2%	83.6%	0.1%	0.3%	0.6%	0.1%	0.1%		

Figure 10 Nombre de prêts par habitant dans les bibliothèques publiques, par province

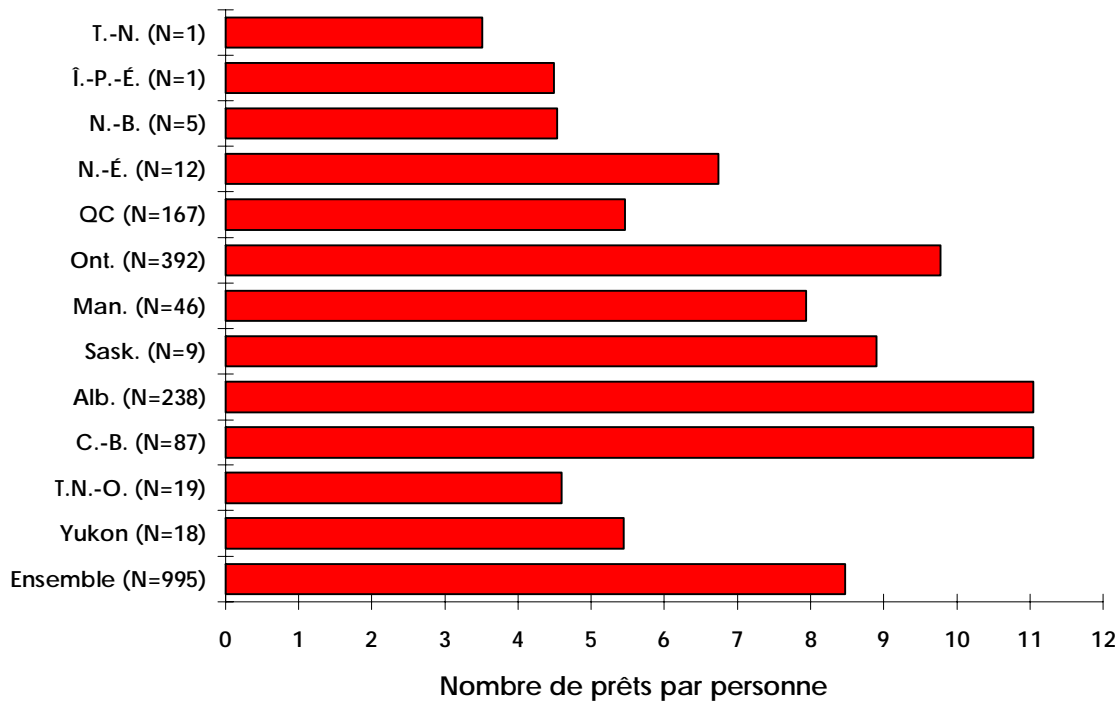


Figure 11 Nombre de prêts par habitant dans les bibliothèques publiques, selon la grandeur des bibliothèques

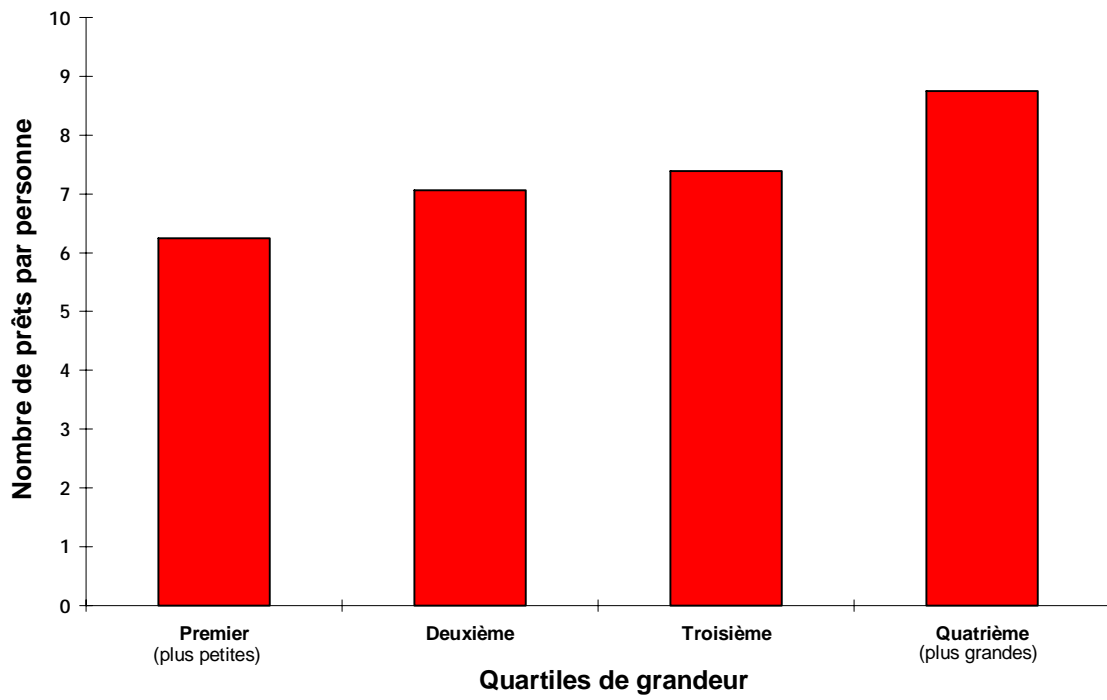


Figure 12 Nombre de prêts par personne dans les bibliothèques universitaires, selon la grandeur des bibliothèques

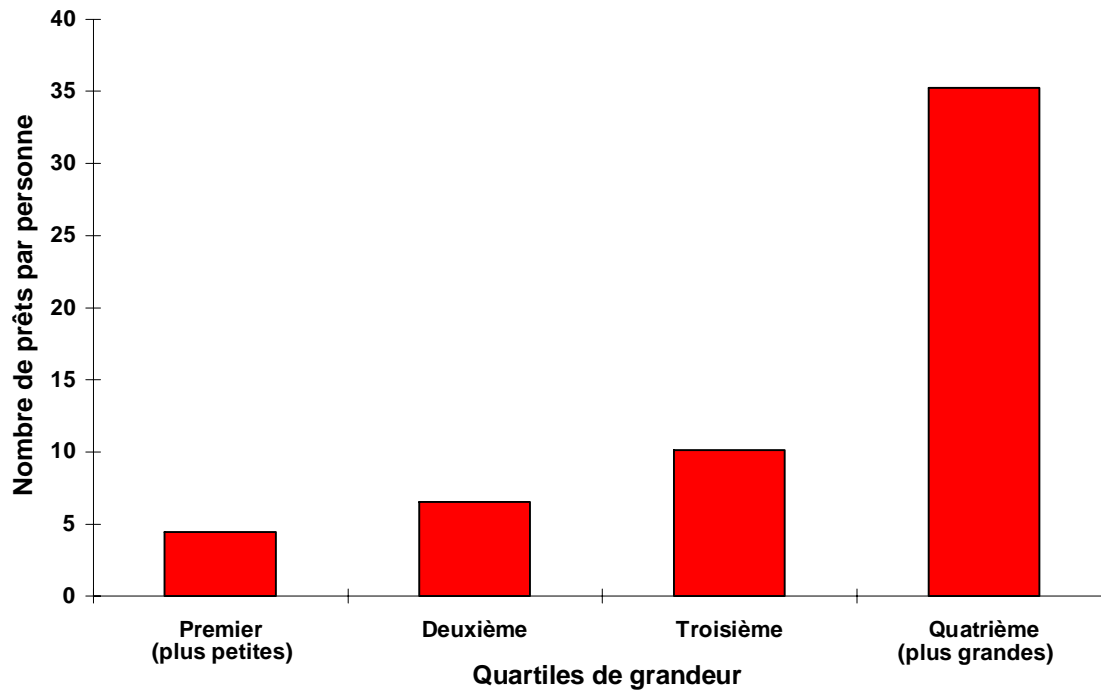


Figure 13 Nombre de prêts par employé ETP, par type de bibliothèque

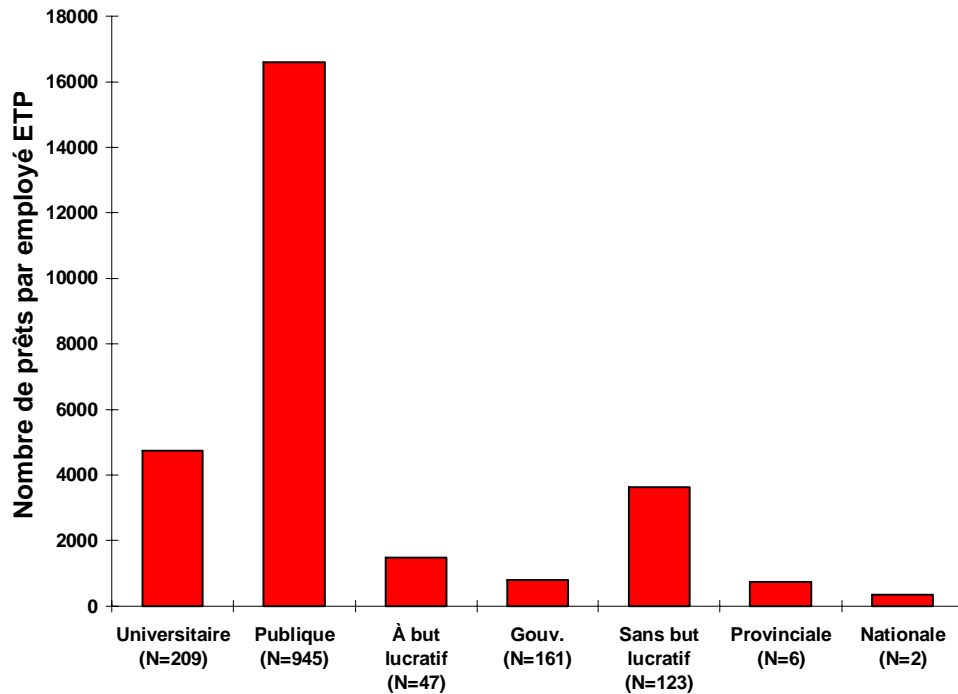


Figure 14 Nombre de prêts par employé ETP dans les bibliothèques publiques, par province

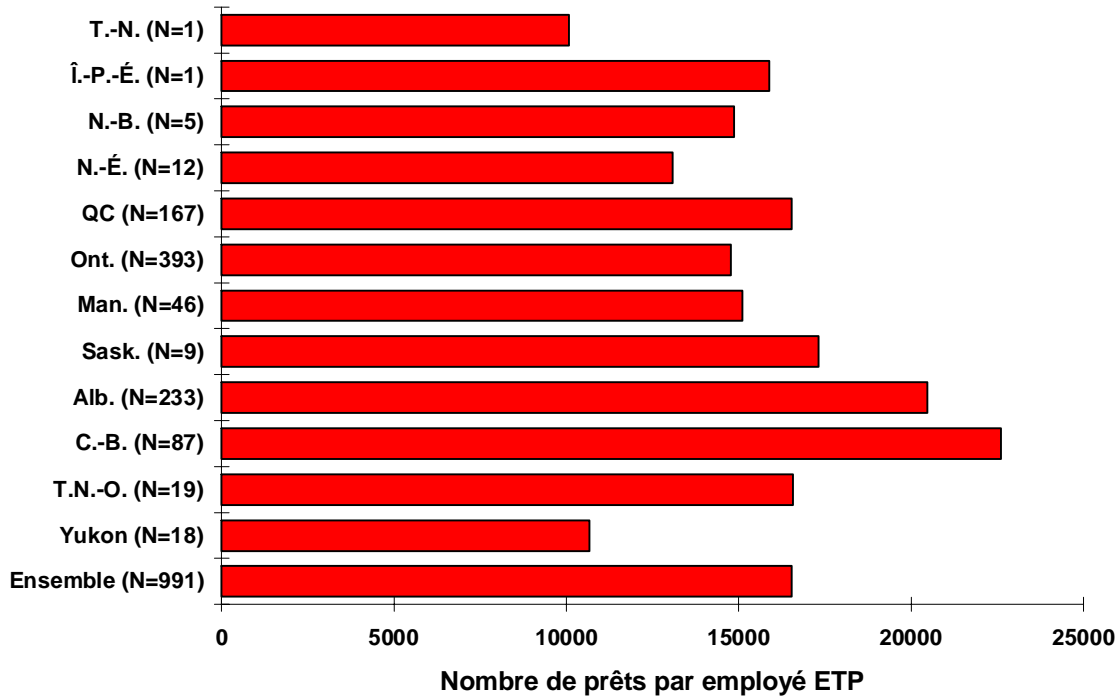


Figure 15 Nombre de prêts par employé ETP dans les bibliothèques universitaires, par province

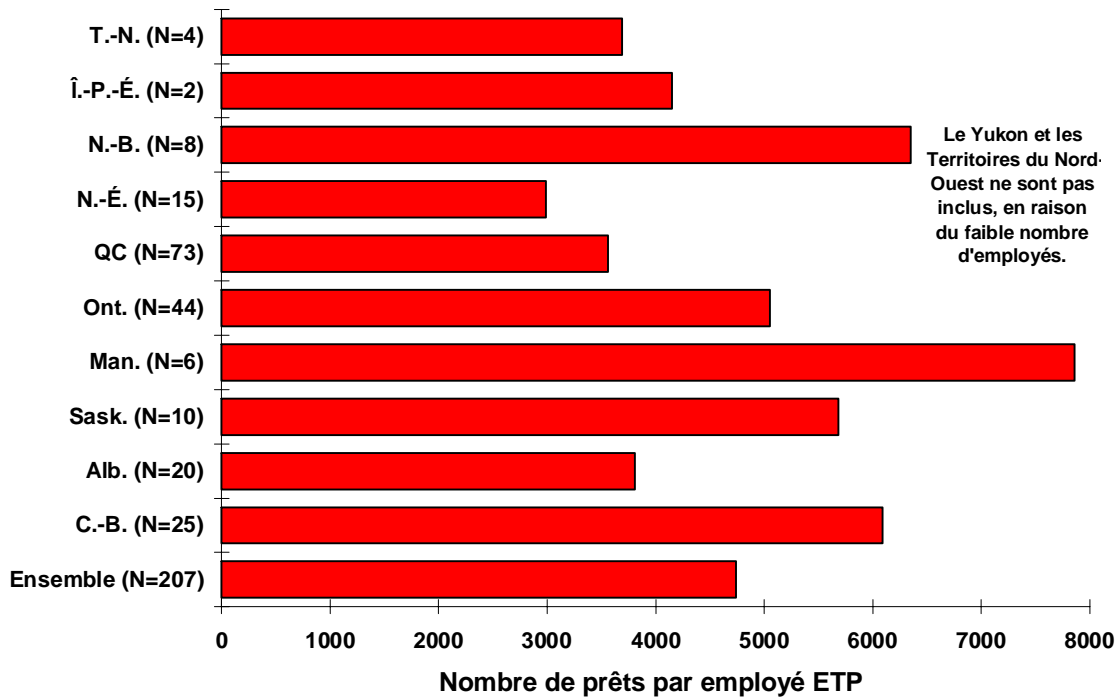


Figure 16 Nombre de prêts par employé ETP dans les bibliothèques spécialisées, par province

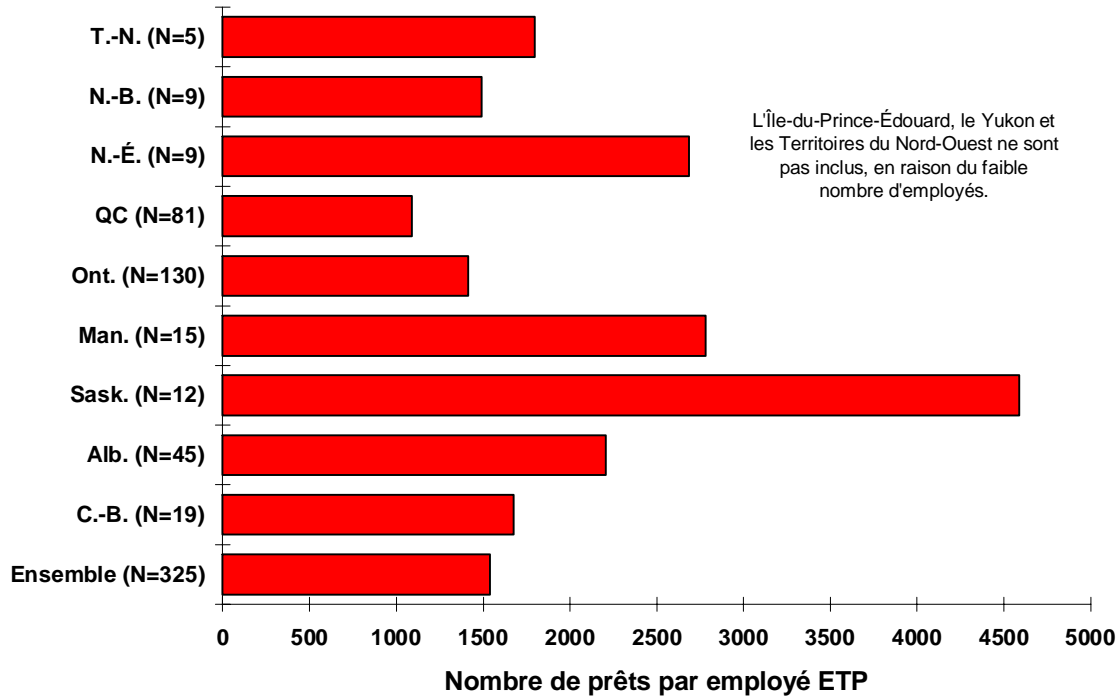


Figure 17 Nombre de prêts par employé ETP, par grandeur et type de bibliothèque

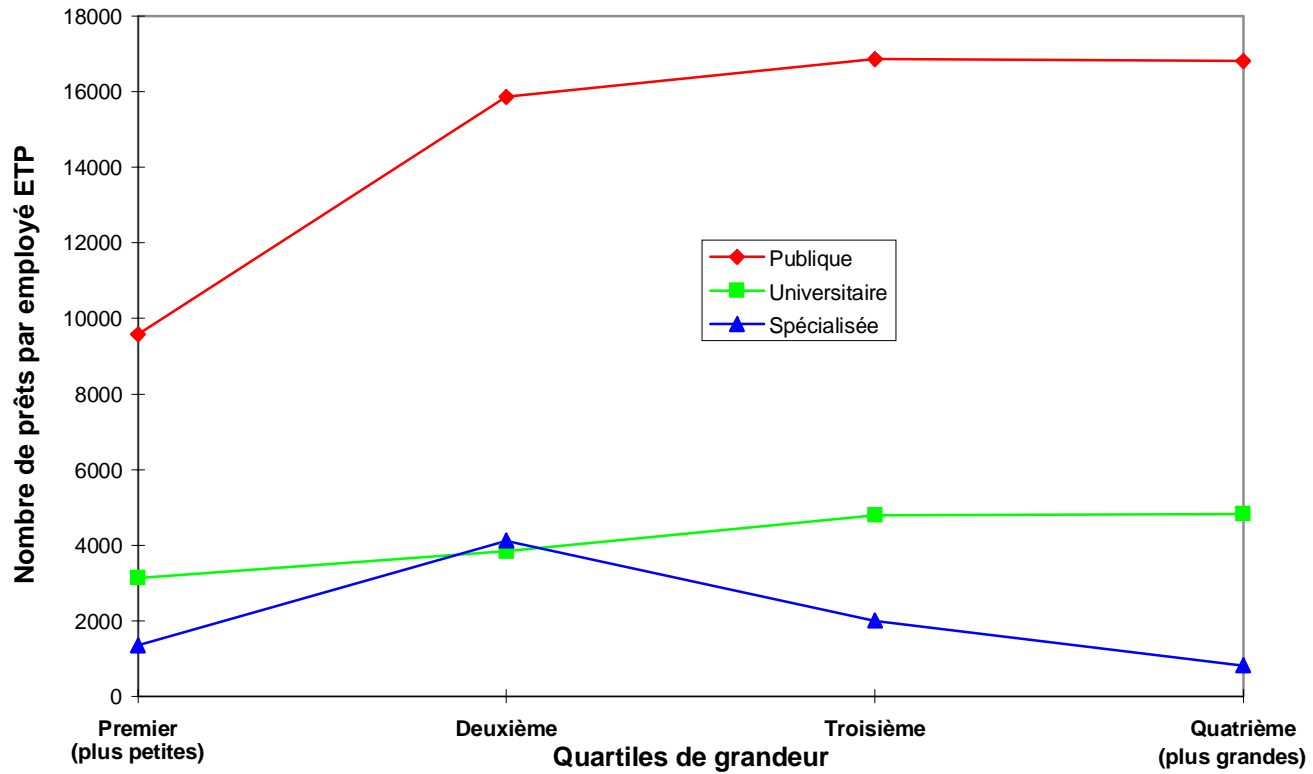


Tableau 9 Taux de roulement, par type de bibliothèque

TYPE DE BIBLIOTHÈQUE	NOMBRE DE PRÊTS PAR VOLUME
Universitaire (N=198)	0.26
Publique (N=976)	3.07
À But lucratif (N=42)	0.33
Government (N=132)	0.07
Sans but lucratif (N=98)	0.67
Provinciale (N=6)	0.08
Nationale (N=2)	0.01
Total (N=1454)	0.99

Figure 18 Taux de roulement dans les bibliothèques publiques, par province

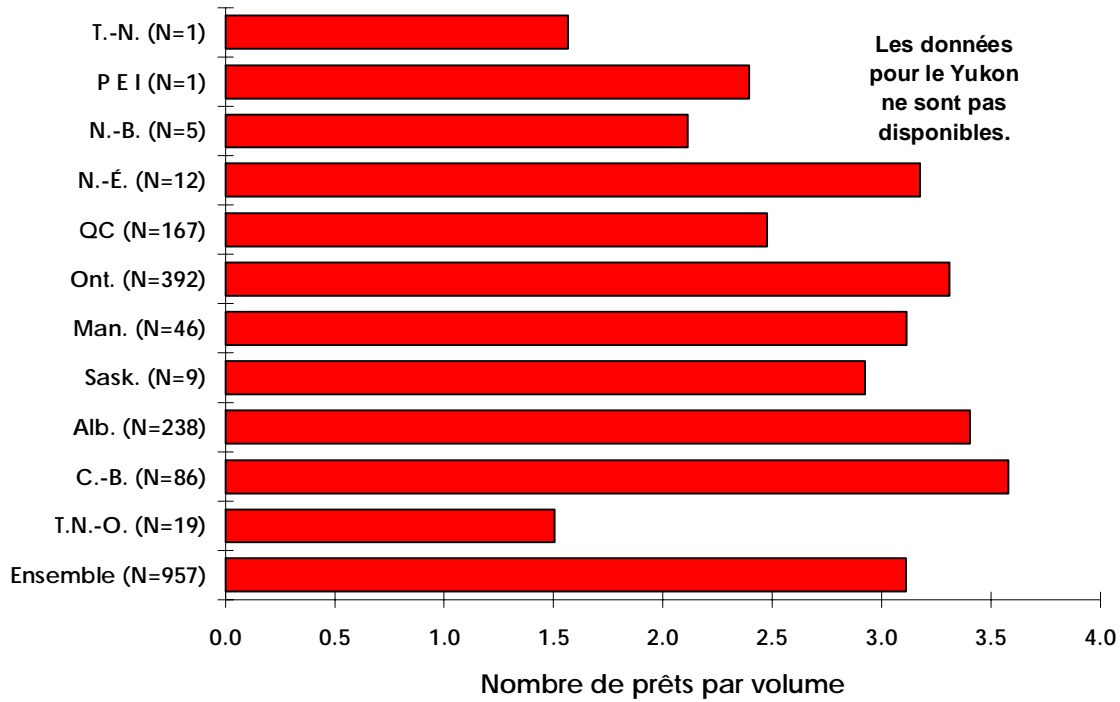
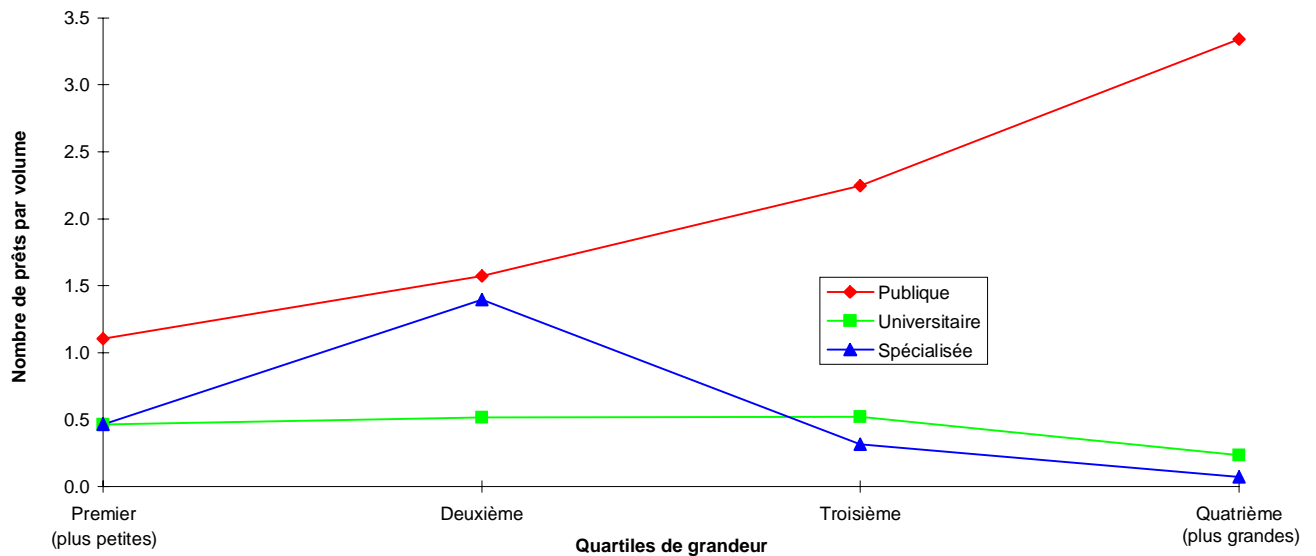


Figure 19 Taux de roulement, par grandeur et type de bibliothèque



TRANSACTIONS RELIÉES À DES DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

Le nombre total de transactions reliées à des demandes de renseignements dans les bibliothèques participantes est présenté au tableau 10. En tout, on rapporte environ 32 millions de ces transactions en 1994. Toutefois, plusieurs bibliothèques ne nous ont pas fourni cette donnée. En fait, seulement 1 362 des 1 719 bibliothèques ont répondu à cette question. Les tableaux 10 et 11 démontrent que, bien que la grande majorité des transactions reliées à des demandes de renseignements aient eu lieu dans les bibliothèques publiques, les bibliothèques universitaires effectuent un plus grand nombre de ces transactions par bibliothèque.

Comme c'est le cas pour le nombre de prêts, les données sur les transactions reliées à des demandes de renseignements peuvent être normalisées de plusieurs façons. Les données du PNSBB ont été calculées par habitant et par employé ETP. La troisième mesure utilisée dans le cas du nombre de prêts, soit le taux de roulement, n'a pas d'équivalent dans le cas des demandes de renseignements.

Nous examinons d'abord le nombre de transactions reliées à des demandes de renseignements par habitant. Dans l'ensemble, les bibliothèques publiques déclarent 1,1 transaction par personne en 1994. La figure 20 démontre que les bibliothèques publiques en Alberta, en Ontario et en Colombie-Britannique ont effectué un plus grand nombre de telles transactions par habitant que les bibliothèques publiques des autres provinces qui ont répondu. La figure 21 démontre que les plus grandes bibliothèques publiques ont effectué plus de transactions reliées à des demandes de renseignements par habitant que les plus petites, reflétant la tendance qui existe dans le nombre de prêts par habitant.

Pour l'ensemble des bibliothèques universitaires, le nombre de transactions reliées à des demandes de renseignements était de 3,8 par personne. La figure 22 démontre que les plus grandes bibliothèques universitaires effectuent beaucoup plus de transactions reliées à des demandes de renseignements, par personne, que les plus petites, reflétant là aussi la tendance qui existe dans le nombre de prêts par personne. Il semble que les plus grandes bibliothèques, qu'elles soient publiques ou universitaires, sont plus actives, par habitant, que les plus petites bibliothèques du même type.

Les figures 23 à 26 présentent des données sur le nombre de transactions reliées à des demandes de renseignements par employé ETP. Cette mesure permet d'effectuer des comparaisons entre les différents types de bibliothèques et, comme le démontre la figure 23, les bibliothèques publiques effectuent au moins deux fois plus de telles transactions par employé ETP que les autres types de bibliothèques. Toutefois, ce ratio de deux pour un est moindre que celui de trois pour un qui existe entre les bibliothèques publiques et les autres types de bibliothèques quant au nombre de prêts par employé ETP (figure 13).

Comme c'est le cas pour les transactions reliées à des demandes de renseignements par habitant, les bibliothèques publiques en Alberta, en Ontario et en Colombie-Britannique effectuent plus de telles transactions par employé ETP que les bibliothèques des autres provinces participantes (figure 24). Pour ce qui est des bibliothèques universitaires, la province qui présente le plus haut niveau de transactions reliées à des demandes de renseignements par employé ETP est le Québec, suivi de l'Alberta (figure 25). Finalement, la figure 26 démontre que le nombre de transactions reliées à des demandes de renseignements par employé ETP était relativement stable dans les bibliothèques universitaires et spécialisées de différentes grandeurs, mais qu'il augmentait dans les bibliothèques publiques.

Tableau 10 Nombre de transactions reliées à des demandes de renseignements dans les bibliothèques participantes, par type de bibliothèque et par province

PROVINCE/ TERRITOIRE	Universi- taire	Publique	À But lucratif	Gouver- nementale	Sans but lucratif	Provin- ciale	Nationale	TOTAL	Pour- centage
Terre-Neuve	99123	149546		3960	3374			256003	0.8%
Île-du-Prince-Édouard	1425				741			2166	0.0%
Nouveau-Brunswick	111678	269097		8642	1350	50		390817	1.2%
Nouvelle-Écosse	162822	658960		23938	3482	1317		850519	2.6%
Québec	1877359	1205418	24738	157288	58461	42452		3365716	10.5%
Ontario	2010526	14008812	115022	416624	209408		578826	1733921	53.9%
Manitoba	95142			41282	9906	173		146503	0.5%
Saskatchewan	123653		3686	2776	10495	4027		144637	0.4%
Alberta	612296	3695575	94749	70918	42099			4515637	14.0%
Colombie-Britannique	787511	4135504	27300	35566	117279			5103160	15.9%
Territoires du Nord- Ouest	6326	29885		4118				40329	0.1%
Yukon		13153		3079				16232	0.1%
TOTAL	5887861	24165950	265495	768191	456595	48019	578826	3217093	7
Pourcentage	18.3%	75.1%	0.8%	2.4%	1.4%	0.1%	1.8%		

Tableau 11 Nombre moyen de transactions reliées à des demandes de renseignements par bibliothèque, selon le type de bibliothèque

TYPE DE BIBLIOTHÈQUE	NOMBRE MOYEN DE TRANSACTIONS RELIÉES À DES DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS
Universitaire (N=152)	38735.9
Publique (N=846)	28565.0
À But lucratif (N=59)	4499.9
Gouvernementale (N=155)	4956.1
Sans but lucratif (N=143)	3193.0
Provinciale (N=5)	9603.8
Ensemble (N=1360)	23229.5

Figure 20 Nombre de transactions reliées à des demandes de renseignements dans les bibliothèques publiques, par personne et par province

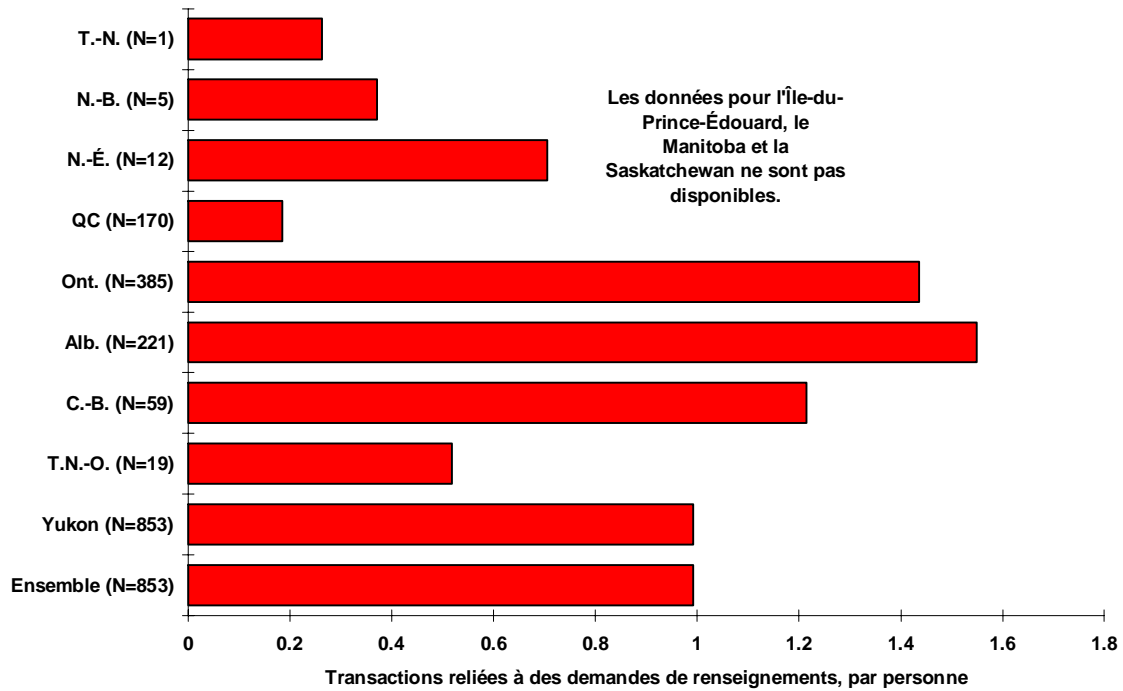


Figure 21 Nombre de transactions reliées à des demandes de renseignements par habitant dans les bibliothèques publiques, selon la grandeur des bibliothèques

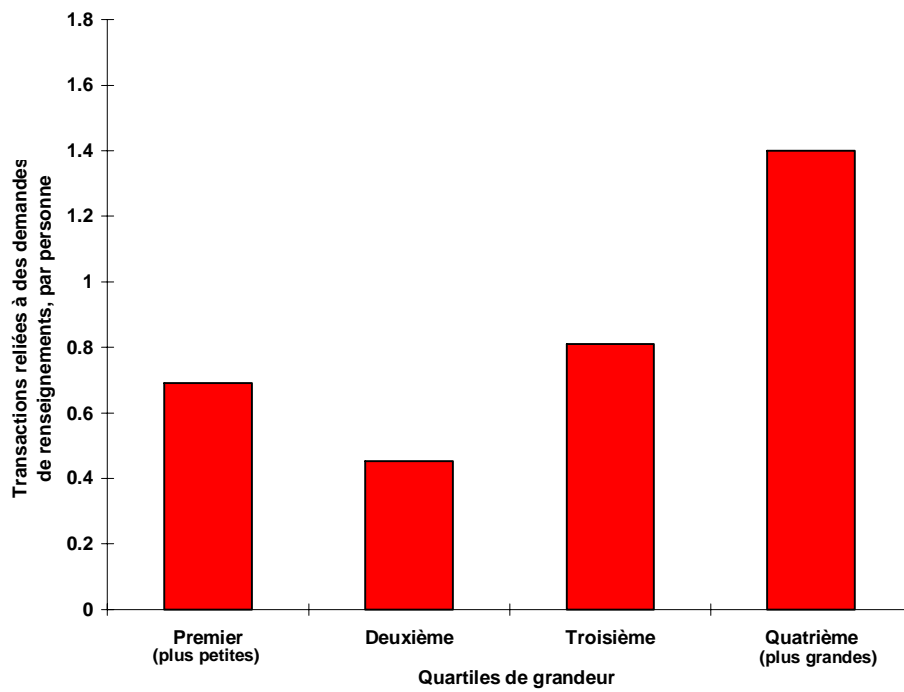


Figure 22 Nombre de transactions reliées à des demandes de renseignements par personne dans les bibliothèques universitaires, selon la grandeur des bibliothèques

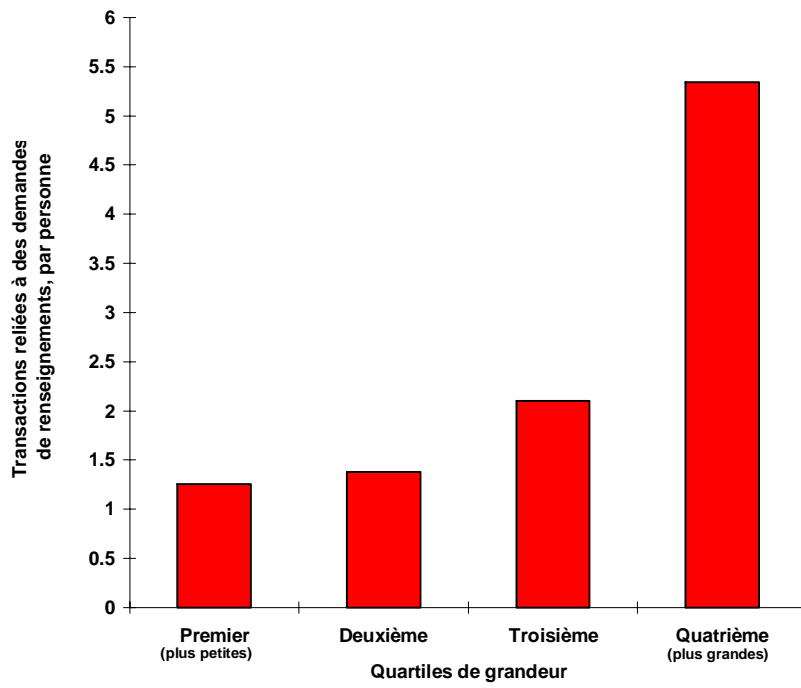


Figure 23 Nombre de transactions reliées à des demandes de renseignements par employé ETP, par type de bibliothèque

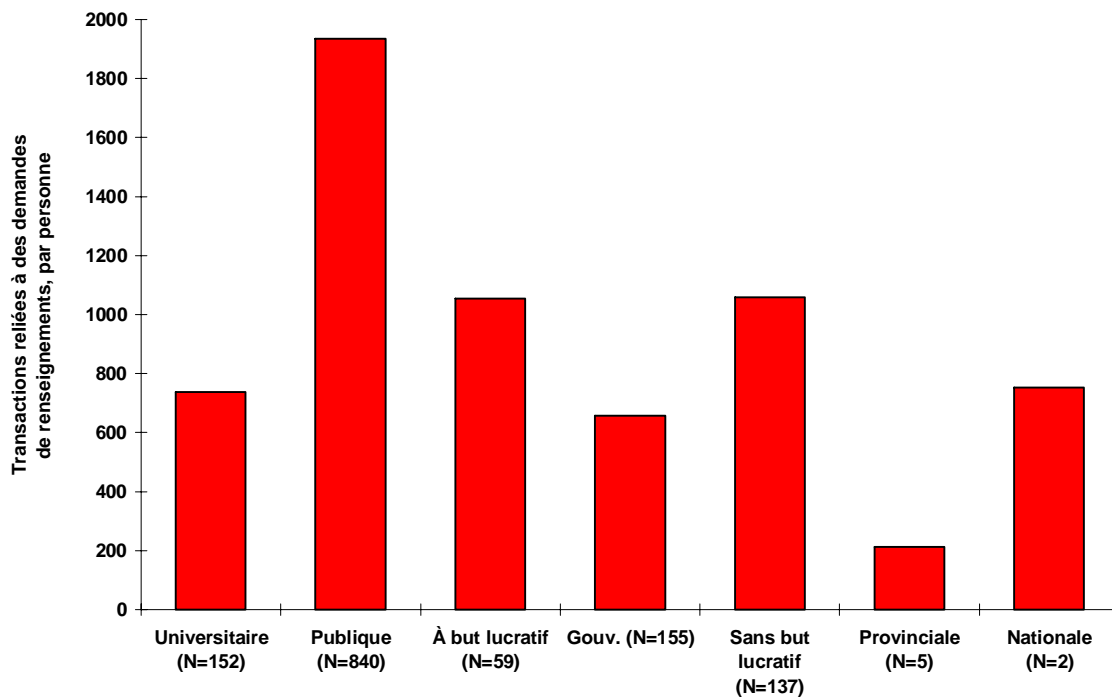


Figure 24 Nombre de transactions reliées à des demandes de renseignements par employé ETP dans les bibliothèques publiques, par province

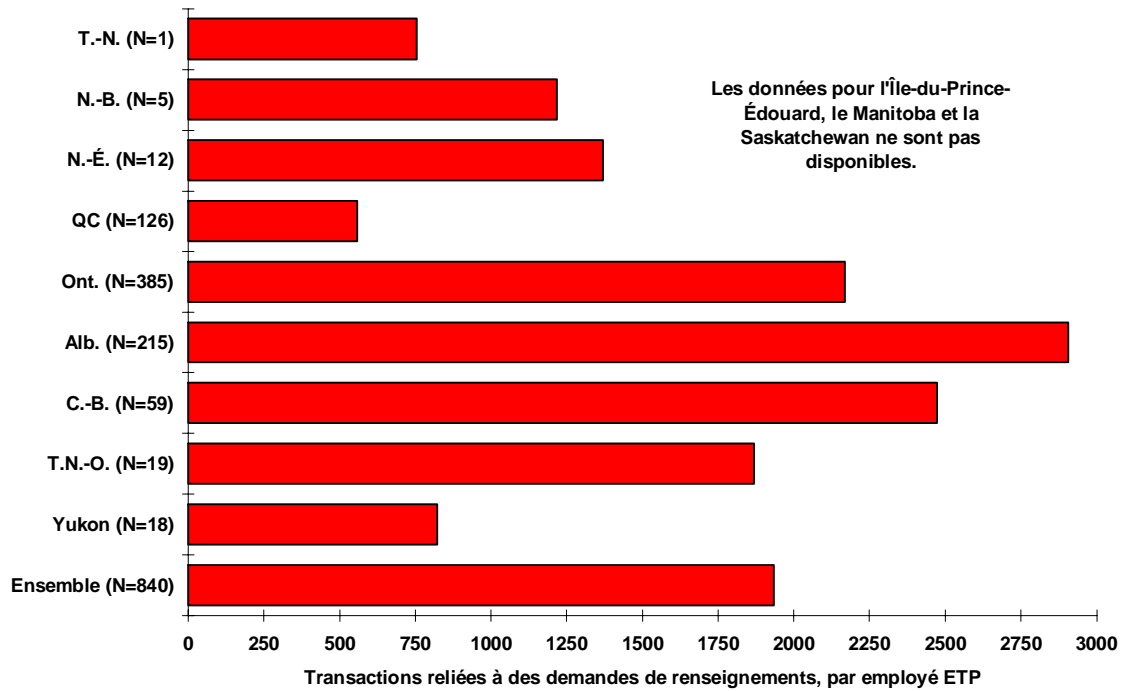


Figure 25 Nombre de transactions reliées à des demandes de renseignements par employé ETP dans les bibliothèques universitaires, par province

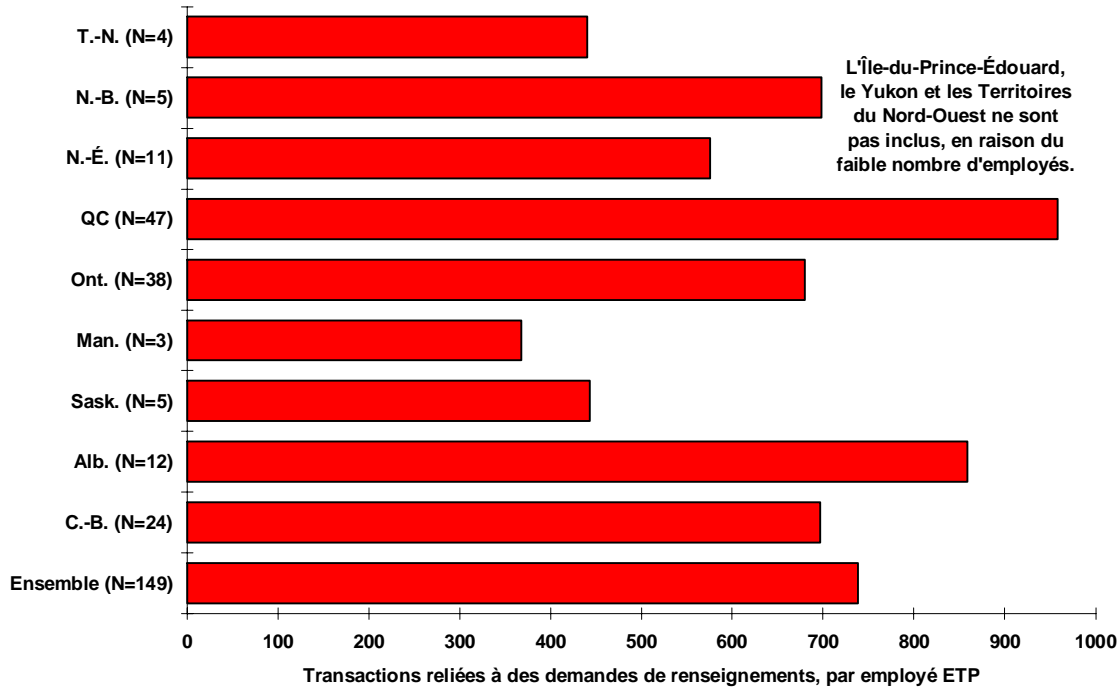
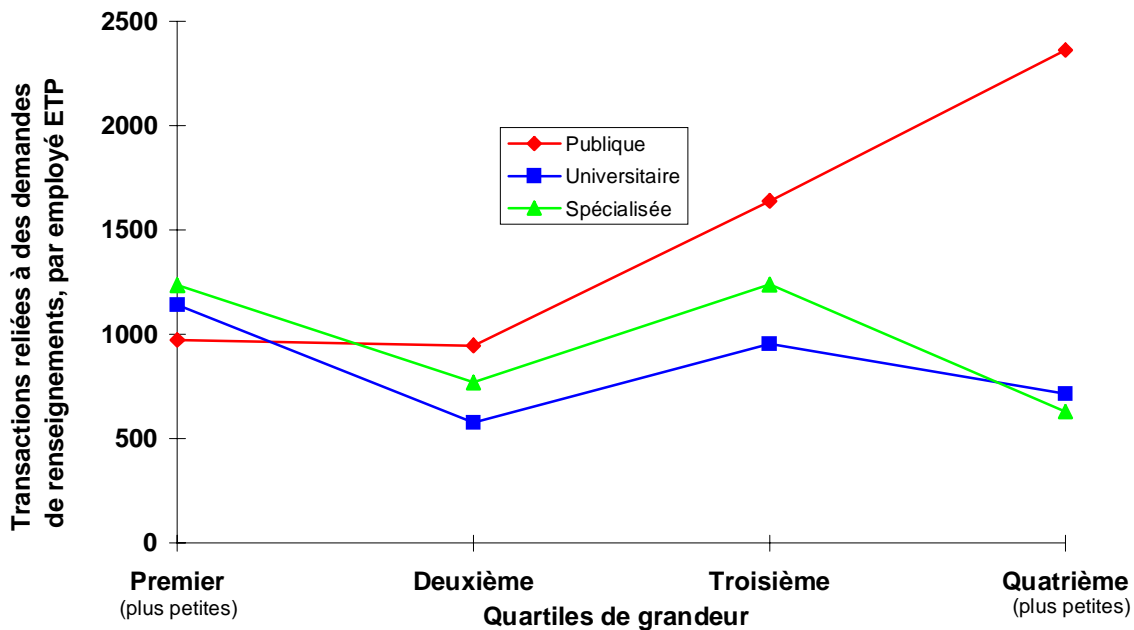


Figure 26 Nombre de transactions reliées à des demandes de renseignements par employé ETP, selon la grandeur et le type de bibliothèque



PRÊTS ENTRE BIBLIOTHÈQUES

Comme le démontre le tableau 3, les données sur les prêts entre bibliothèques (PEB) sont beaucoup moins complètes que celles qui ont été fournies pour les autres mesures de services, surtout en ce qui a trait aux bibliothèques publiques. Par conséquent, ces données ne seront pas présentées comme l'ont été les autres mesures de services. Le nombre de réponses aux questions sur les PEB est aussi trop faible pour nous permettre de présenter des données sur le nombre de demandes de PEB qui ont été comblées.

Une des mesures que nous pouvons présenter, toutefois, est le nombre de demandes de PEB reçues par rapport au nombre de demandes de PEB envoyées entre bibliothèques (tableau 12, figures 27 et 28). Les chiffres supérieurs à un dans cette mesure indiquent que les bibliothèques ont prêté plus de livres qu'elles n'en ont reçus durant l'année alors que les chiffres inférieurs à un indiquent que les bibliothèques ont emprunté plus qu'elles n'ont prêté. Comme le démontre le tableau 12, ce ratio est extrêmement élevé dans les bibliothèques nationales et très élevé dans les bibliothèques provinciales, ce qui est conforme à leur rôle. Ce qui est plus surprenant dans le tableau 12, c'est la position relative des bibliothèques publiques et universitaires. On aurait pu s'attendre à ce que les bibliothèques universitaires, étant dotées de fonds plus importantes, aient un ratio de demandes reçues par demande envoyée plus élevé que les bibliothèques publiques, mais tel n'est pas le cas. Il faut toutefois noter que les données sur les bibliothèques publiques ne représentent que 118 des plus de 1 000 bibliothèques publiques inscrites à la base de données; les données pour les bibliothèques publiques doivent donc être abordées avec précaution. En dernier lieu, le tableau 12 démontre aussi que les trois types de bibliothèques spécialisées ont emprunté plus qu'elles n'ont prêté, ce qui est normal étant donné leurs fonds d'ordinaire modestes.

La figure 27 démontre que le ratio de demandes de PEB reçues par demande envoyée par les bibliothèques universitaires varie selon les territoires et les provinces. Parmi les provinces, les plus grands prêteurs étaient la Nouvelle-Écosse et le Manitoba, alors que les plus grands emprunteurs étaient les deux territoires et l'Île-du-Prince-Édouard. En fait, les bibliothèques universitaires des Territoires du Nord-Ouest ont dit n'avoir reçu aucune demande de PEB.

La figure 28 démontre comment le ratio de demandes de PEB reçues par demande envoyée varie en fonction de la grandeur de la bibliothèque pour les bibliothèques universitaires et spécialisées. Les plus grandes bibliothèques universitaires tendent à prêter plus qu'elles n'empruntent, alors que les plus petites empruntent plus, comme on s'y attendait. La tendance dans le cas des bibliothèques spécialisées est moins évidente, bien que les bibliothèques spécialisées de toutes les grandeurs avaient tendance, en général, à emprunter plus qu'à prêter.

Tableau 12 Nombre de demandes de prêt entre bibliothèques (PEB) reçues pour chaque demande de PEB envoyée, par type de bibliothèque

TYPE DE BIBLIOTHÈQUE	NOMBRE DE DEMANDES REÇUES POUR CHAQUE DEMANDE ENVOYÉE
Universitaire (N=173)	1.0
Publique (N=118)	1.3
À But lucratif (N=53)	0.3
Gouvernementale (N=151)	0.6
Sans but lucratif (N=106)	0.6
Provinciale (N=5)	13.7
National (N=1)	144.2
Ensemble (N=607)	1.1

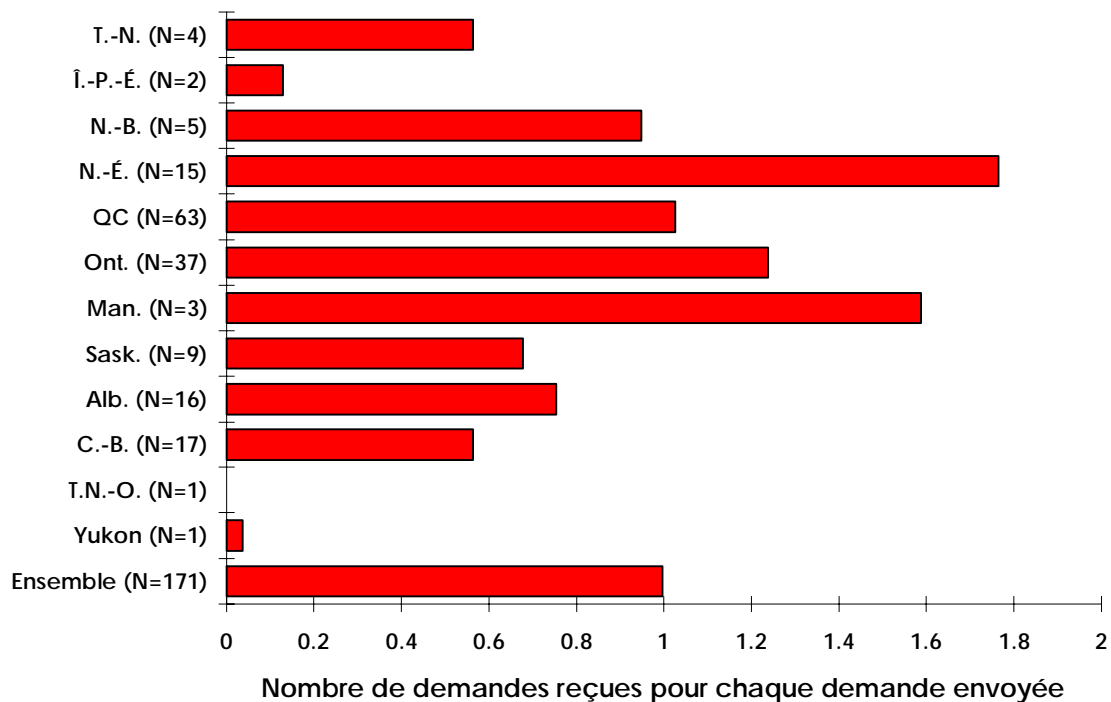
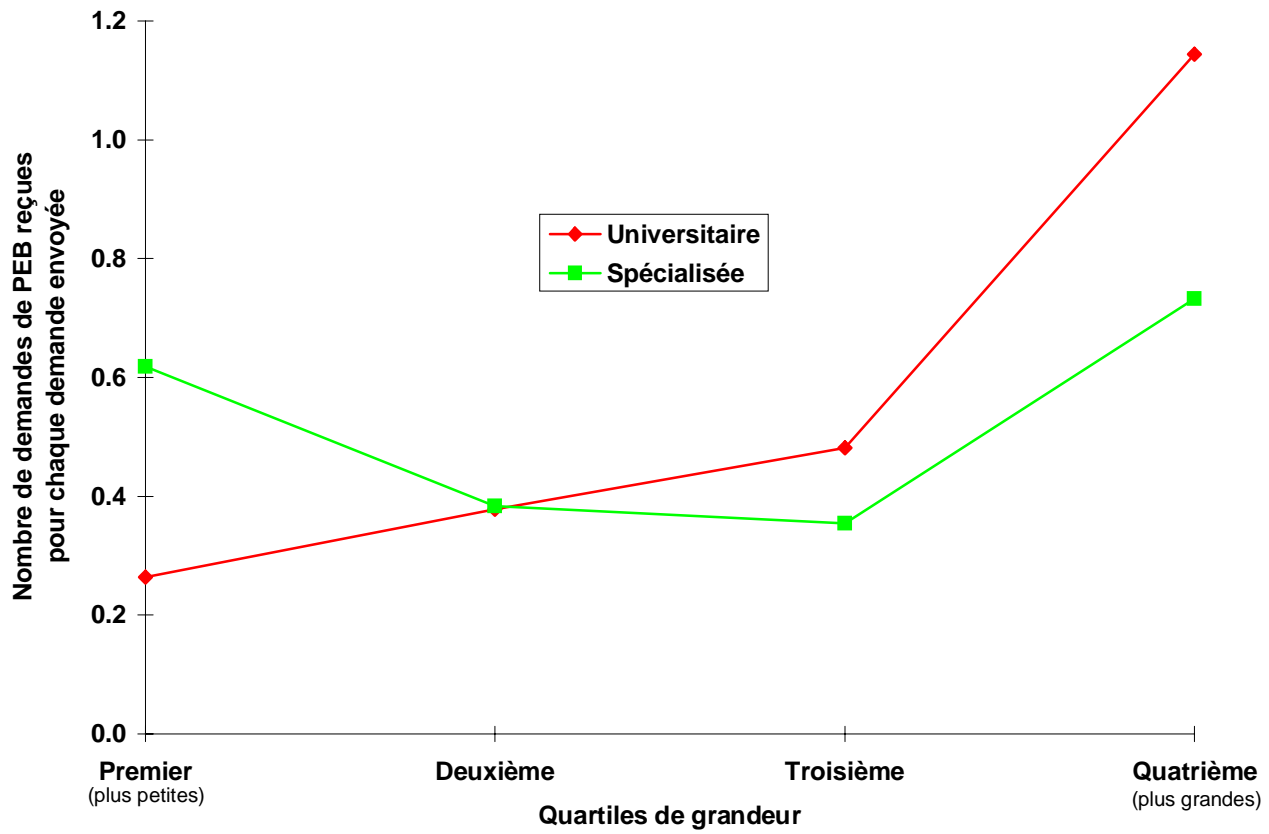
Figure 27 Nombre de demandes de prêt entre bibliothèques reçues pour chaque demande de PEB envoyée par des bibliothèques universitaires, par province

Figure 28 Nombre de demandes de prêt entre bibliothèques reçues pour chaque demande de PEB envoyée par des bibliothèques universitaires et spécialisées, selon la grandeur des bibliothèques



DOTATION EN PERSONNEL

Le questionnaire du PNSBB demandait d'inscrire le nombre d'employés dans les trois catégories suivantes : les bibliothécaires, les techniciens en documentation et les autres. Toutefois, plusieurs bibliothèques n'ont pas fourni de données dans les trois catégories, bien que la grande majorité ait fourni le nombre de bibliothécaires. Par conséquent, au lieu de classer les techniciens en documentation séparément, nous avons utilisé une simple division binaire entre les bibliothécaires et les autres employés. (Le questionnaire comprenait une autre catégorie, les professeurs-bibliothécaires. Moins de 30 d'entre eux ont été recensés; nous les avons donc réunis avec les bibliothécaires.)

En tout, l'équivalent à temps plein de 5 493 bibliothécaires travaillent dans les 1 574 bibliothèques de la base de données qui nous ont fourni de l'information sur cette variable (tableau 13). Le tableau 13 démontre aussi qu'environ la moitié de ces bibliothécaires travaillent dans des bibliothèques publiques et un peu plus du tiers dans des bibliothèques universitaires. La figure 29 démontre que la bibliothèque universitaire ou provinciale moyenne emploie de huit à dix bibliothécaires ETP, alors que la bibliothèque publique ou spécialisée moyenne en emploie moins de trois.

Le tableau 14 et la figure 30 démontrent une tendance semblable, mais pas identique, en ce qui concerne le personnel autre que les bibliothécaires. Environ la moitié des 20 000 employés ETP se retrouvent dans des bibliothèques publiques et un peu plus du tiers dans des bibliothèques universitaires (tableau 14). Encore une fois, les bibliothèques provinciales et universitaires ont en moyenne un personnel plus important que les autres (figure 30). Par rapport à la figure 29, toutefois, il y a une différence plus marquée entre les bibliothèques publiques et les différents types de bibliothèques spécialisées.

En tout, les bibliothécaires constituent 22 p. 100 du personnel ETP dans les bibliothèques canadiennes. La figure 31 démontre que les bibliothécaires composent un pourcentage plus élevé du personnel dans les bibliothèques spécialisées, provinciales et nationales que dans les bibliothèques universitaires et publiques. En fait, la proportion la plus élevée de personnel-bibliothécaire ETP se trouve dans les bibliothèques des organismes à but lucratif.

Les figures 32 à 35 examinent de plus près les pourcentages du personnel-bibliothécaire. Dans les figures 32 à 34, les données sont réparties par province pour les bibliothèques publiques, universitaires et spécialisées, respectivement. La figure 35 démontre que le pourcentage du personnel-bibliothécaire ne varie pas tellement en fonction de la grandeur des bibliothèques spécialisées et universitaires, mais qu'il est plus élevé dans les plus grandes bibliothèques publiques que dans les plus petites. En fait, dans les deux premiers quartiles composés des plus petites bibliothèques publiques, moins de 10 p. 100 des postes ETP sont occupés par des bibliothécaires. Comme il est fort possible qu'un grand nombre de ces bibliothèques aient moins de dix employés ETP, plusieurs d'entre elles n'ont aucun bibliothécaire à leur emploi.

Une autre mesure reliée à la dotation en personnel qui peut être approfondie à l'aide des données du PNSBB est le pourcentage des dépenses totales qu'une bibliothèque consacre au personnel (figures 36 à 40). Dans l'ensemble des bibliothèques canadiennes, ce pourcentage était de 62 p. 100 en 1994. Lorsque cette mesure est examinée séparément en fonction des différents types de bibliothèques (figure 36), toutes se rapprochent de 62 p. 100, sauf les bibliothèques « à but lucratif » (43 p. 100) et les bibliothèques nationales (51 p. 100). Il y a considérablement de variations entre les bibliothèques publiques des différentes provinces par rapport à cette mesure (figure 37), mais moins entre les bibliothèques

universitaires (figure 38) et les bibliothèques spécialisées (figure 39). Cette mesure démontre peu de variations relatives à la grandeur des bibliothèques, indépendamment du type (figure 40).

En dernier lieu, il est possible de diviser le total des coûts relatifs au personnel par le nombre d'employés ETP pour obtenir la rémunération moyenne (figures 41 à 45). Veuillez noter que ceci ne s'applique qu'à l'ensemble des employés -- bibliothécaires et autres -- étant donné que le questionnaire du PNSBB ne demandait pas de répartir les coûts relatifs au personnel entre les catégories d'employés. Dans l'ensemble, la dépense moyenne par employé ETP en 1994 était de 36 794 \$ dans les 1 557 bibliothèques qui ont fourni des données à la fois sur les coûts relatifs au personnel et le nombre d'employés. La figure 41 démontre que les dépenses moyennes le plus élevées pour les salaires et les avantages sociaux se trouvaient dans les bibliothèques nationales, provinciales et gouvernementales, alors que les dépenses le plus basses se trouvaient dans les bibliothèques publiques et les bibliothèques « sans but lucratif ». Les figures 42 à 44 démontrent les variations dans les coûts relatifs au personnel pour les employés ETP des différentes provinces, et ce pour les bibliothèques publiques, universitaires et spécialisées, respectivement. Il est intéressant de comparer les variations dans cette mesure avec celles dans le pourcentage d'employés-bibliothécaires (figures 32 à 34). Cela permet de vérifier l'hypothèse selon laquelle les provinces où les coûts par employé sont le plus élevés sont celles-là mêmes où l'on trouve le plus haut pourcentage d'employés-bibliothécaires. Règle générale, c'est le cas, bien que dans les données pour les bibliothèques publiques (figure 32 et 42), il y ait une province qui se démarque. En effet, le Québec présente un des plus hauts taux de dépenses par employé, mais aussi un des plus faibles pourcentages d'employés-bibliothécaires. La situation contraire existe dans les bibliothèques universitaires de la Nouvelle-Écosse (figures 33 et 43), bien que les variations entre les provinces soient moins marquées dans ce type de bibliothèque que dans les bibliothèques publiques.

Les dépenses moyennes en frais de personnel par employé sont plus élevées dans les grandes bibliothèques que dans les petites (figure 45). C'est le cas dans les trois types de bibliothèques, mais surtout dans les bibliothèques publiques où la dépense moyenne par employé ETP n'était que de 14 000 \$ dans les plus petites bibliothèques. En fait, il est probable que les données pour les plus petites bibliothèques soient quelque peu trompeuses. Plusieurs de ces bibliothèques participantes n'indiquent qu'un employé ETP et beaucoup moins de 10 000 \$ en frais de personnel. Pris à la lettre, cela voudrait dire que le salaire de l'employé serait de beaucoup inférieur au salaire minimum. Il semble donc que la plupart, sinon toutes ces bibliothèques, déclareraient un employé à temps partiel, alors que la base de données enregistrerait un employé à temps plein. Il est aussi possible que le bénévolat dans ces bibliothèques ait été compté.

Tableau 13 Nombre de bibliothécaires ETP dans la base de données, par type de bibliothèque et par province

PROVINCE/ TERRITOIRE	Universi- taire	Publi- que	À But lucratif	Gouverne- mentale	Sans but lucratif	Provin- ciale	Natio- nale	TOTAL	Pour- centage
Terre-Neuve	46	15		3	2			66	1.2%
Île-du-Prince-Édouard	10	8			1			19	0.3%
Nouveau-Brunswick	43	33		10	4	6		96	1.7%
Nouvelle-Écosse	78	89	1	13	2	9		192	3.5%
Québec	509	291	13	58	35	25		931	16.9%
Ontario	647	1514	69	240	95		223	2788	50.8%
Manitoba	73	43		14	6	3		139	2.5%
Saskatchewan	69	91		3	5	12		180	3.3%
Alberta	139	183	17	22	18			379	6.9%
Colombie-Britannique	268	364	8	15	19	8		682	12.4%
Territoires du Nord- Ouest	2	4		4				10	0.2%
Yukon	3	5		3				11	0.2%
TOTAL	1887	2640	108	385	187	63	223	5493	
Pourcentage	34.4%	48.1%	2.0%	7.0%	3.4%	1.1%	4.1%		

Figure 29 Nombre moyen de bibliothécaires ETP, par type de bibliothèque

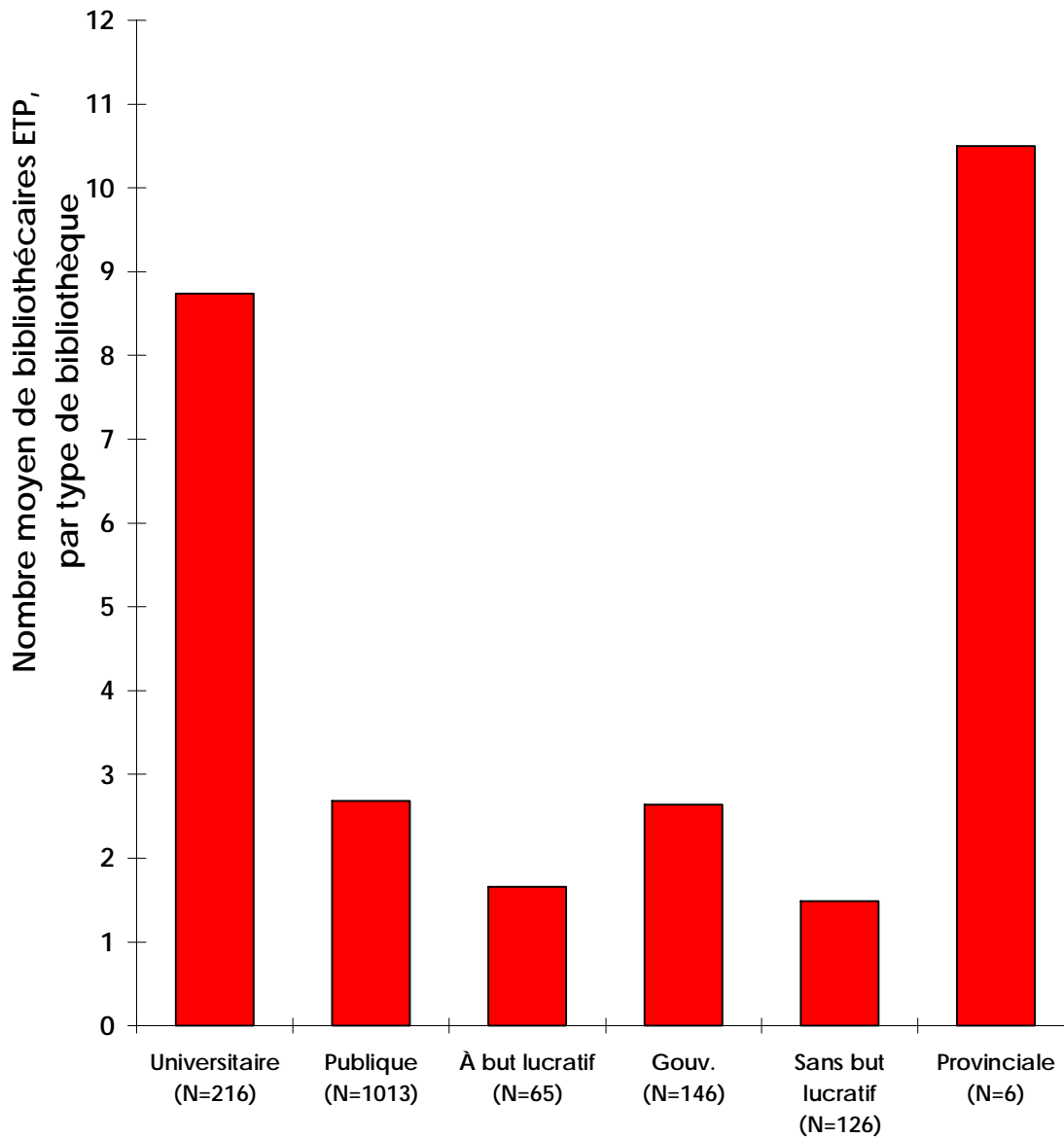


Tableau 14 Nombre d'employés ETP autres que des bibliothécaires dans la base de données, par type de bibliothèque et par province

PROVINCE/ TERRITOIRE	Universi- taire	Publi- que	À But lucratif	Gouverne- mentale	Sans but lucratif	Provin- ciale	Nationale	TOTAL	Pour- centage
Terre-Neuve	182	183		6	1			372	1.9%
Île-du-Prince-Édouard	26	29						55	0.3%
Nouveau-Brunswick	143	188	2	11	11	7		362	1.8%
Nouvelle-Écosse	248	392	1	18		20		679	3.4%
Québec	1675	1864	57	148	83	102		3929	19.6%
Ontario	2591	4962	95	561	205		545	8959	44.6%
Manitoba	247	423		36	12	17		735	3.7%
Saskatchewan	226	489	6	8	6	24		759	3.8%
Alberta	617	1142	38	45	29			1871	9.3%
Colombie-Britannique	882	1329	11	23	60	19		2324	11.6%
Territoires du Nord- Ouest	3	12		4				19	0.1%
Yukon	4	11		1				16	0.1%
TOTAL	6844	11025	210	861	407	189	545	20081	
Pourcentage	34.1%	54.9%	1.0%	4.3%	2.0%	0.9%	2.7%		

Figure 30 Nombre moyen d'employés ETP autres que des bibliothécaires, par type de bibliothèque

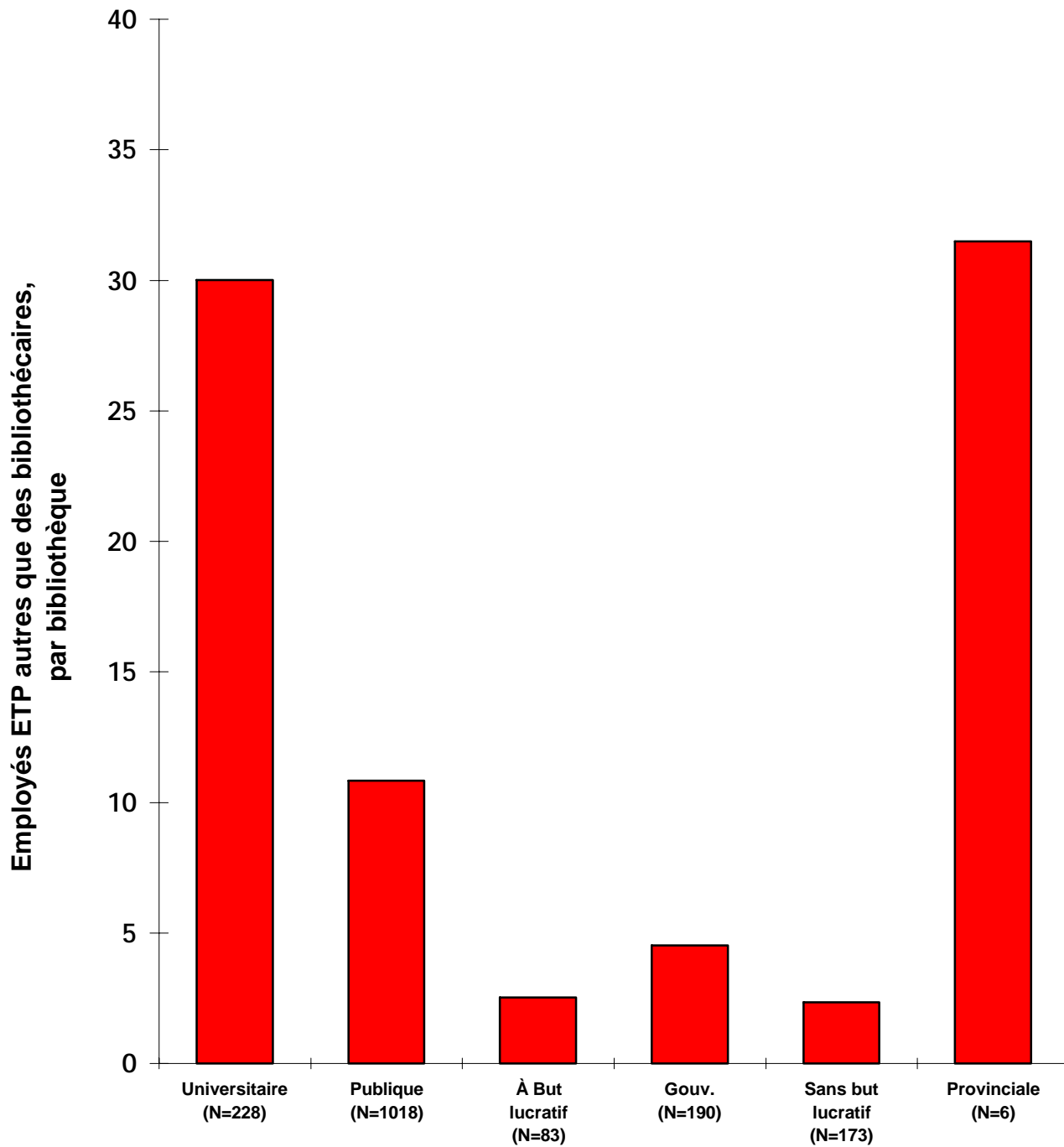


Figure 31 Pourcentage d'employés-bibliothécaires, par type de bibliothèque

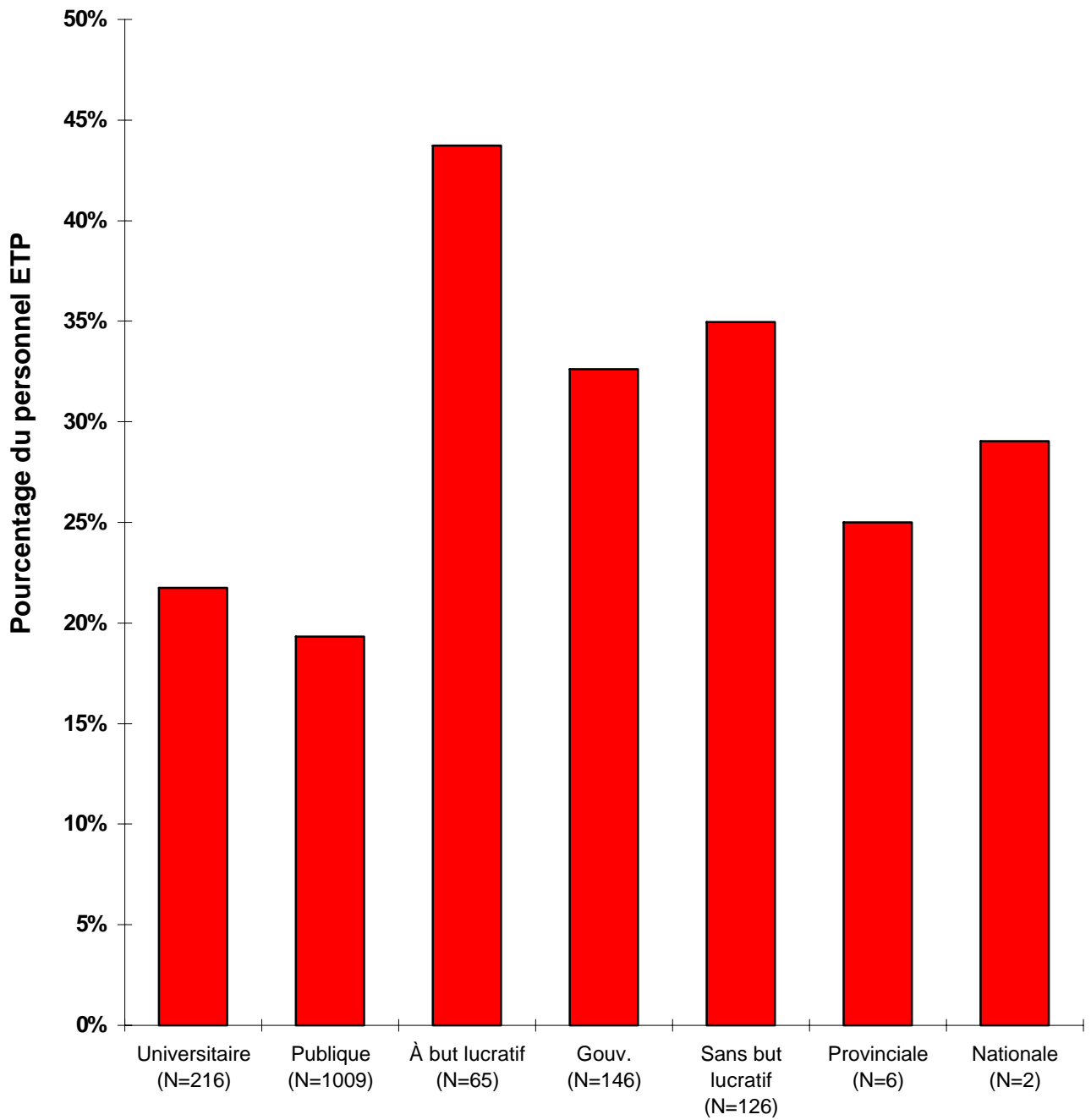


Figure 32 Pourcentage d'employés-bibliothécaires dans les bibliothèques publiques, par province

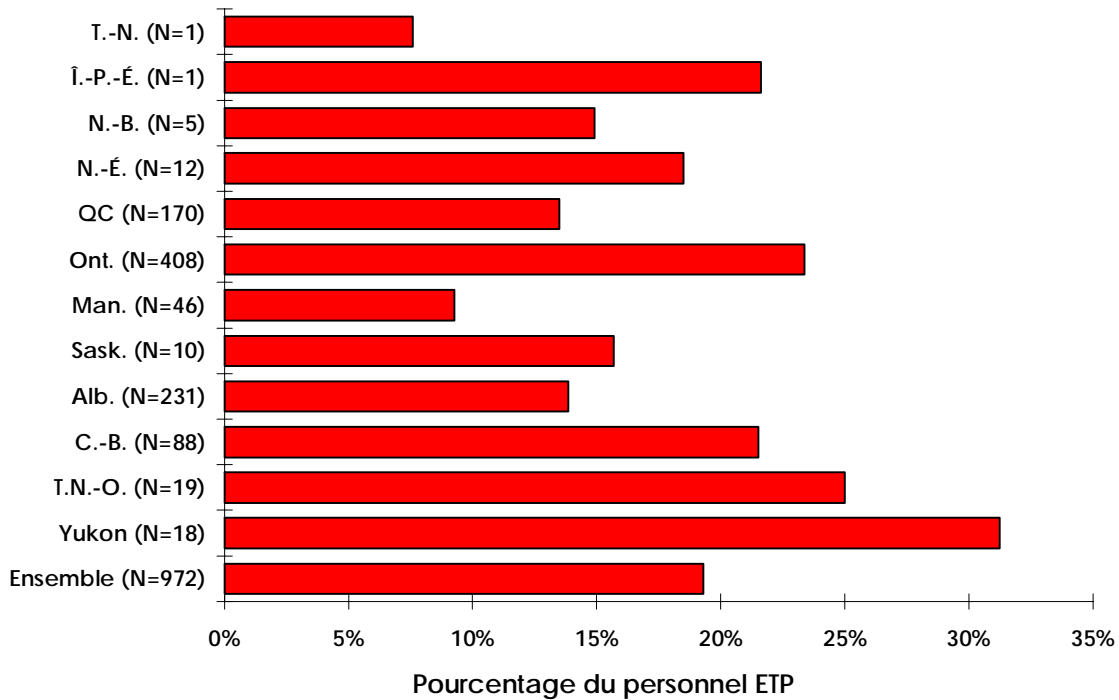


Figure 33 Pourcentage d'employés-bibliothécaires dans les bibliothèques universitaires, par province

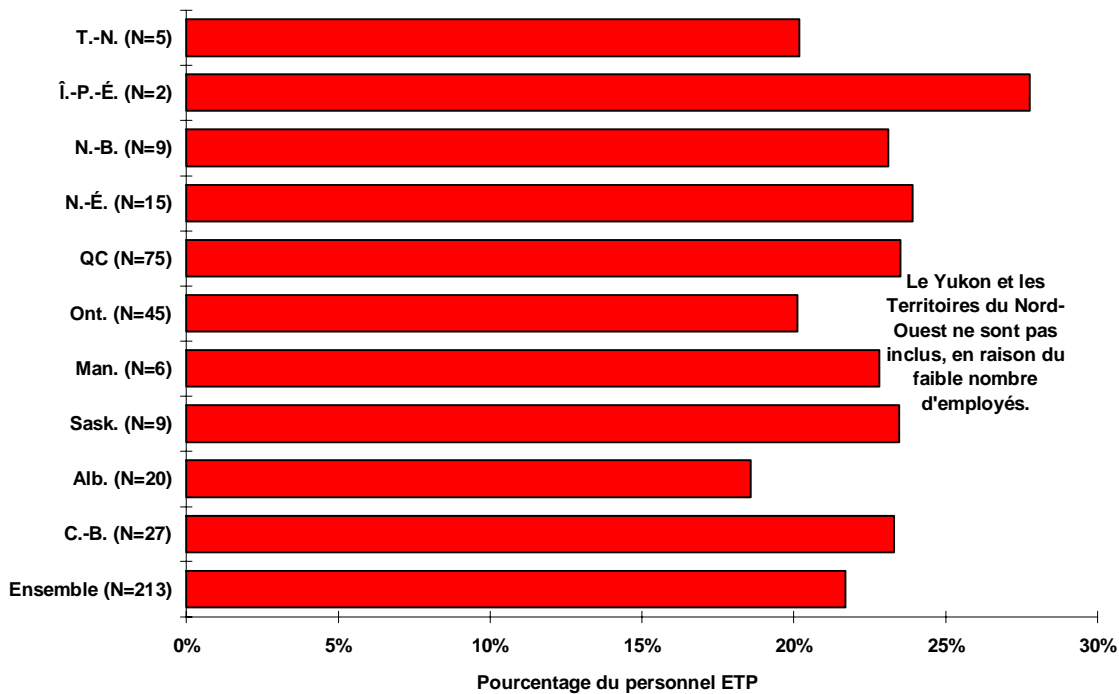


Figure 34 Pourcentage d'employés-bibliothécaires dans les bibliothèques spécialisées, par province

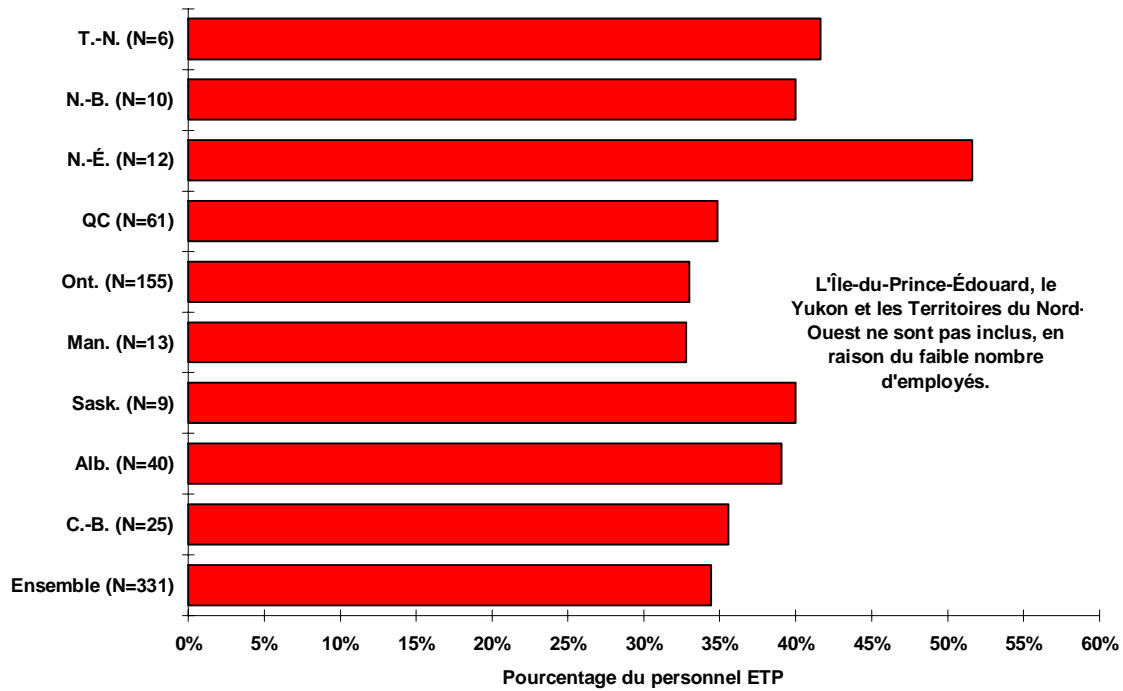


Figure 35 Pourcentage d'employés-bibliothécaires, selon la grandeur et le type de bibliothèque

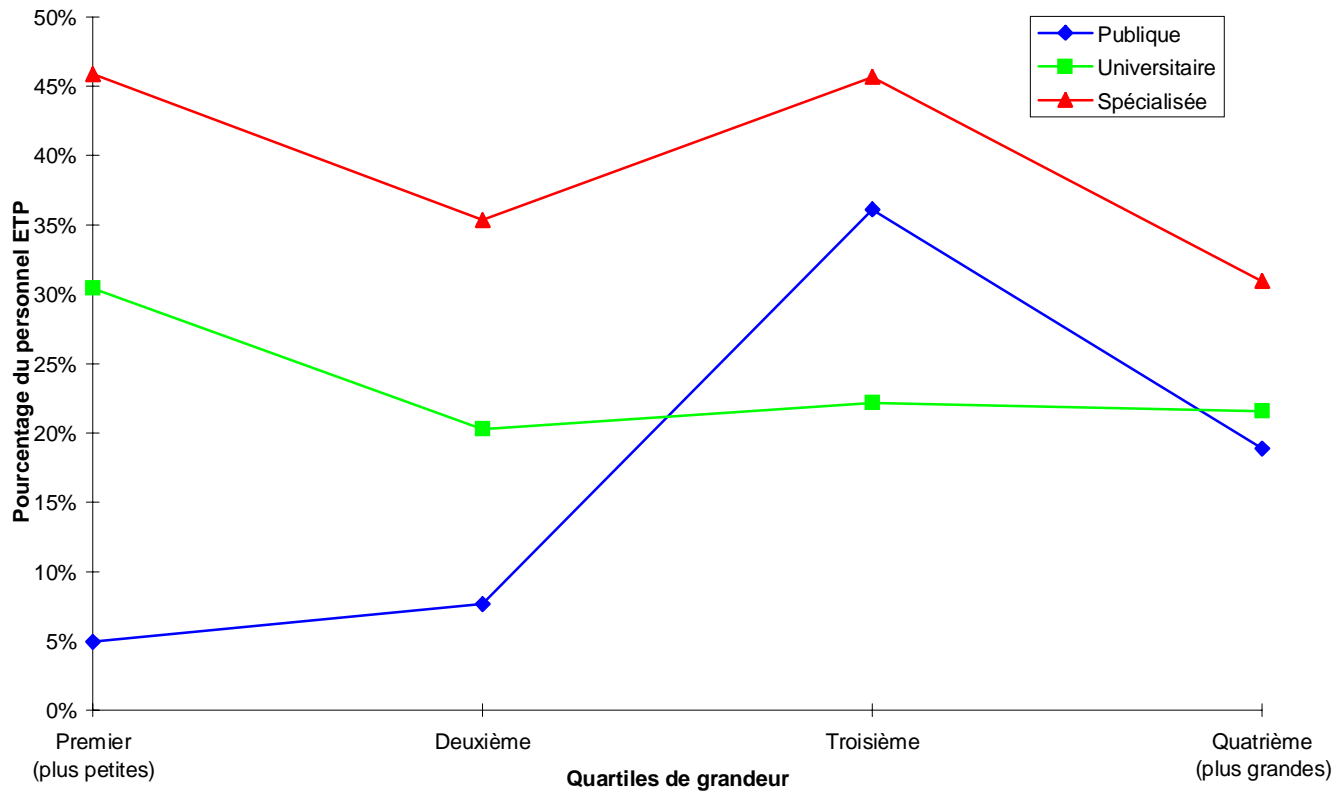


Figure 36 Pourcentage des dépenses consacré au personnel, par type de bibliothèque

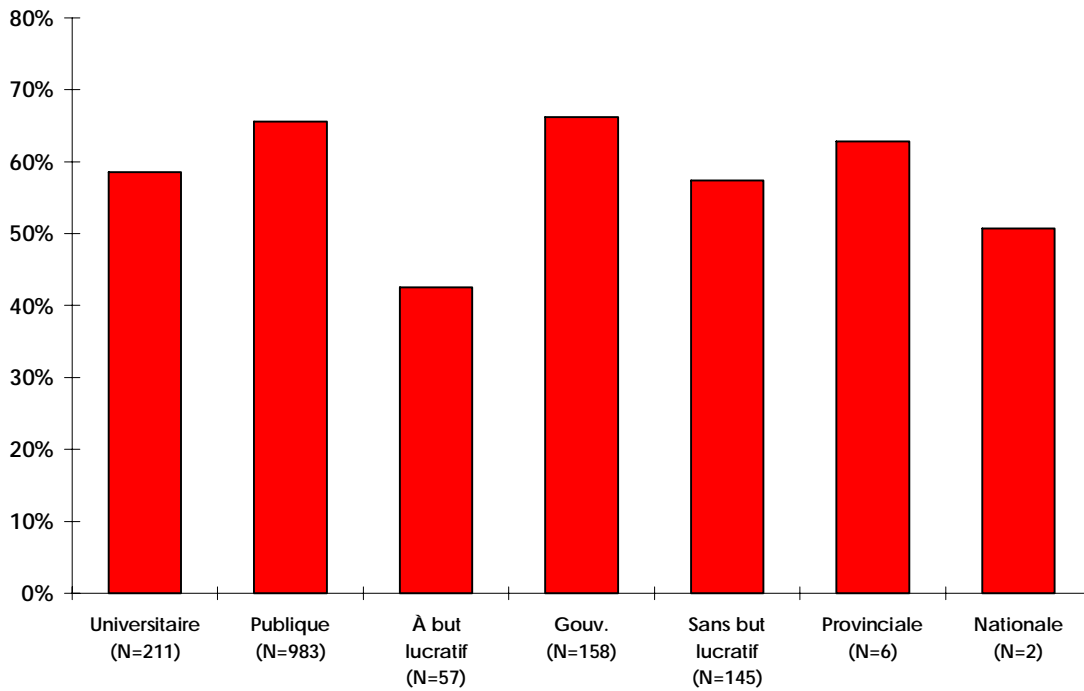


Figure 37 Pourcentage des dépenses consacré au personnel dans les bibliothèques publiques, par province

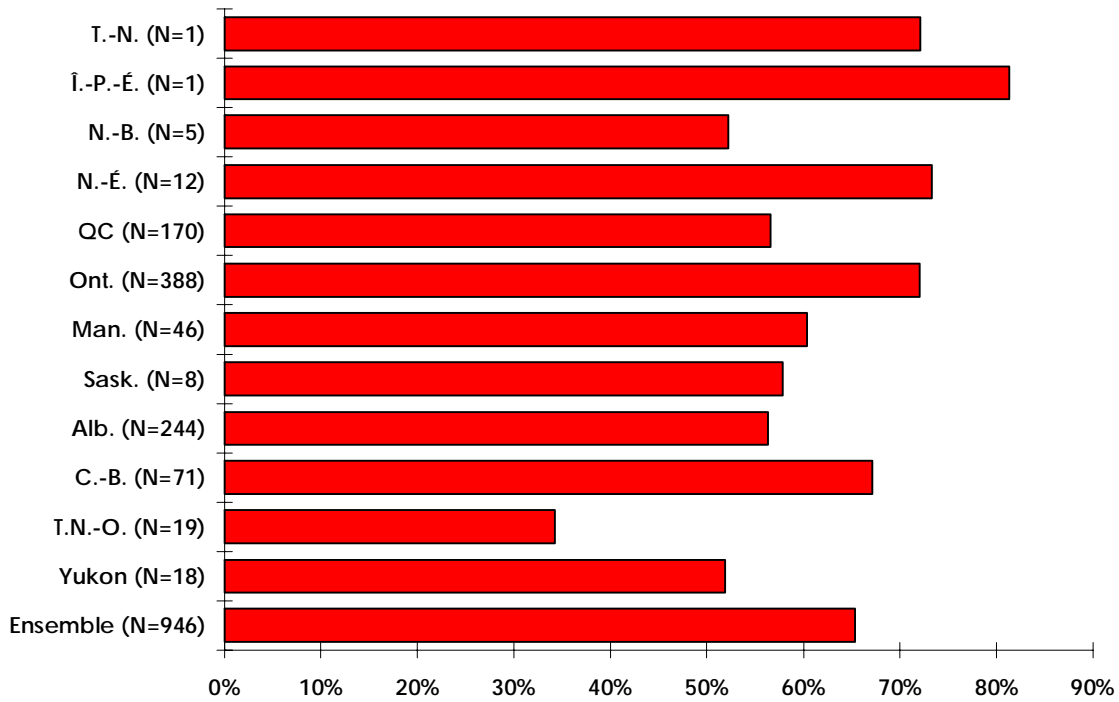


Figure 38 Pourcentage des dépenses consacré au personnel dans les bibliothèques universitaires, par province

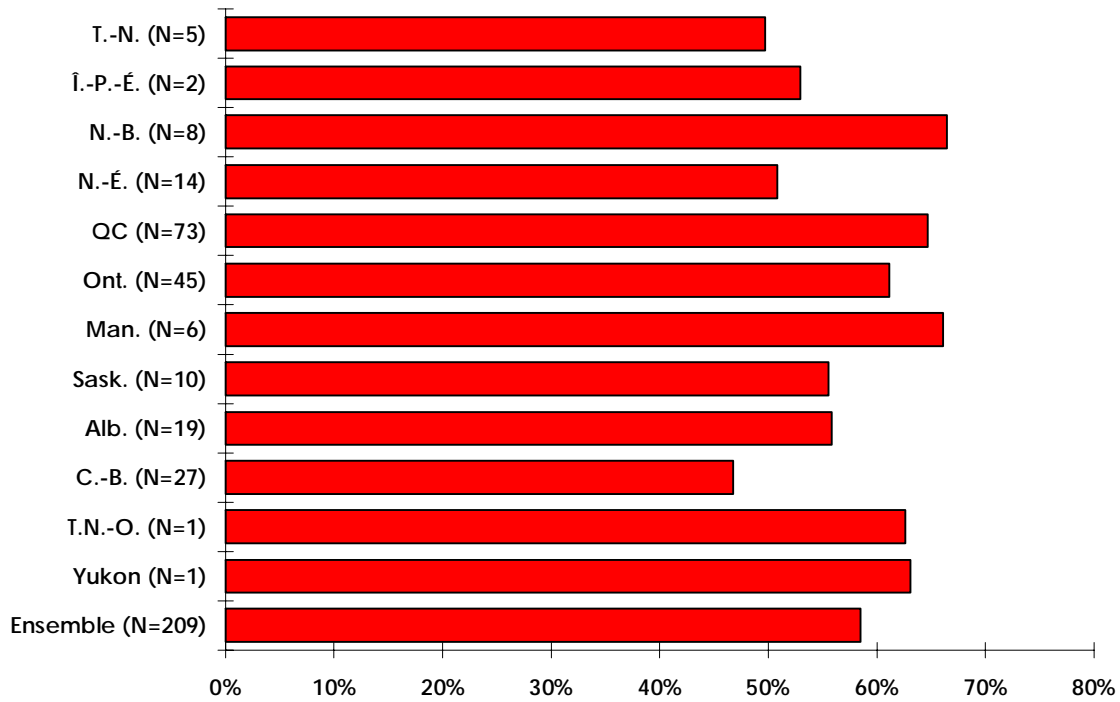


Figure 39 Pourcentage des dépenses consacré au personnel dans les bibliothèques spécialisées, par province

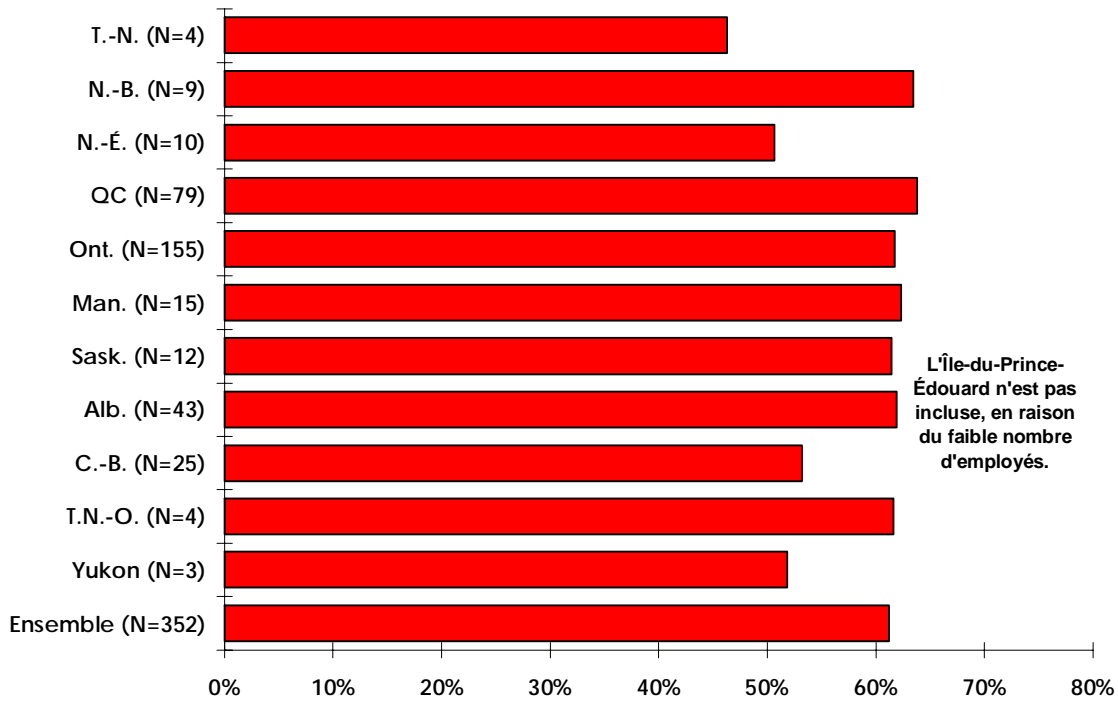


Figure 40 Pourcentage des dépenses consacré au personnel, selon la grandeur et le type de bibliothèque

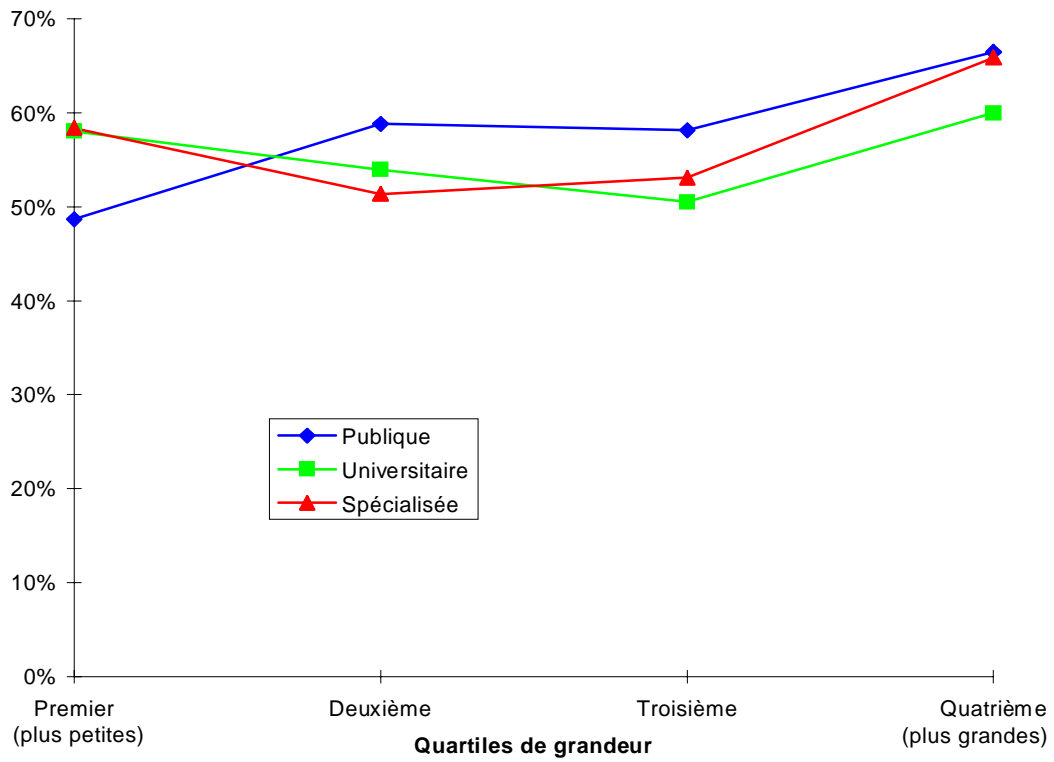


Figure 41 Dépenses reliées au personnel par employé ETP, par type de bibliothèque

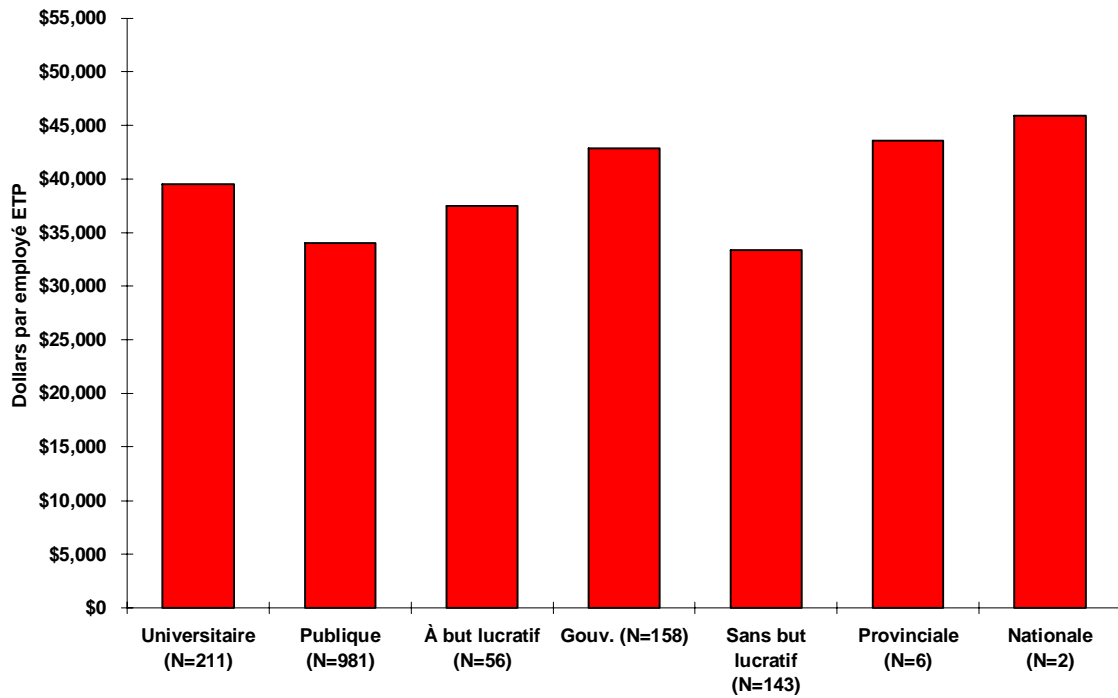


Figure 42 Dépenses liées au personnel par employé ETP dans les bibliothèques publiques, par province

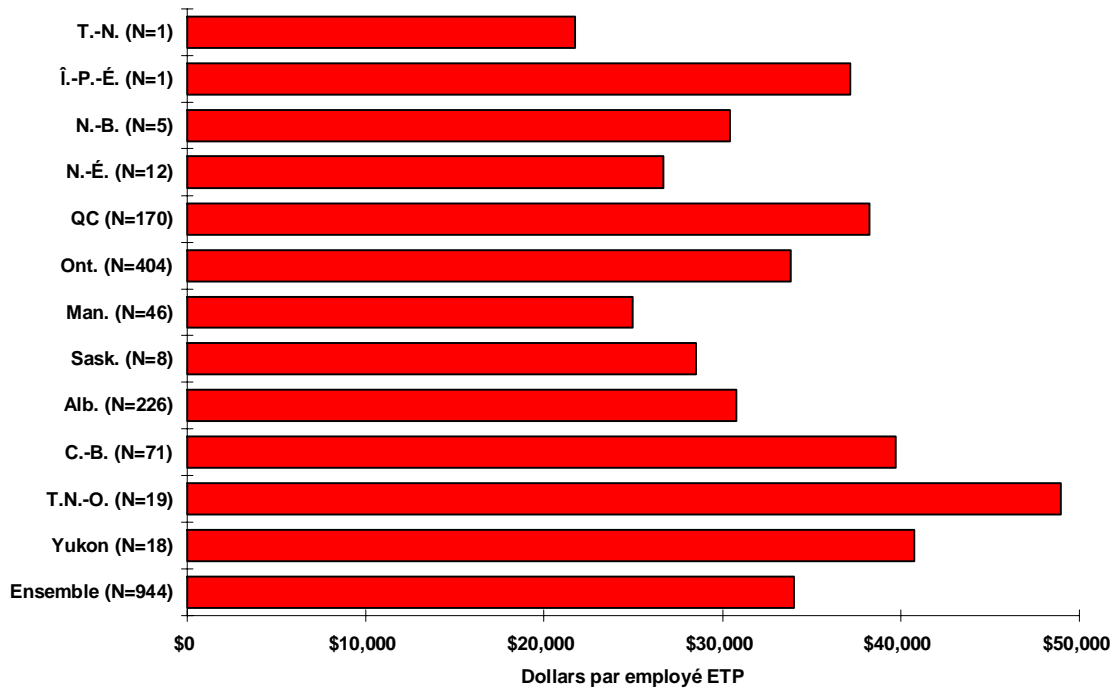


Figure 43 Dépenses liées au personnel par employé ETP dans les bibliothèques universitaires, par province

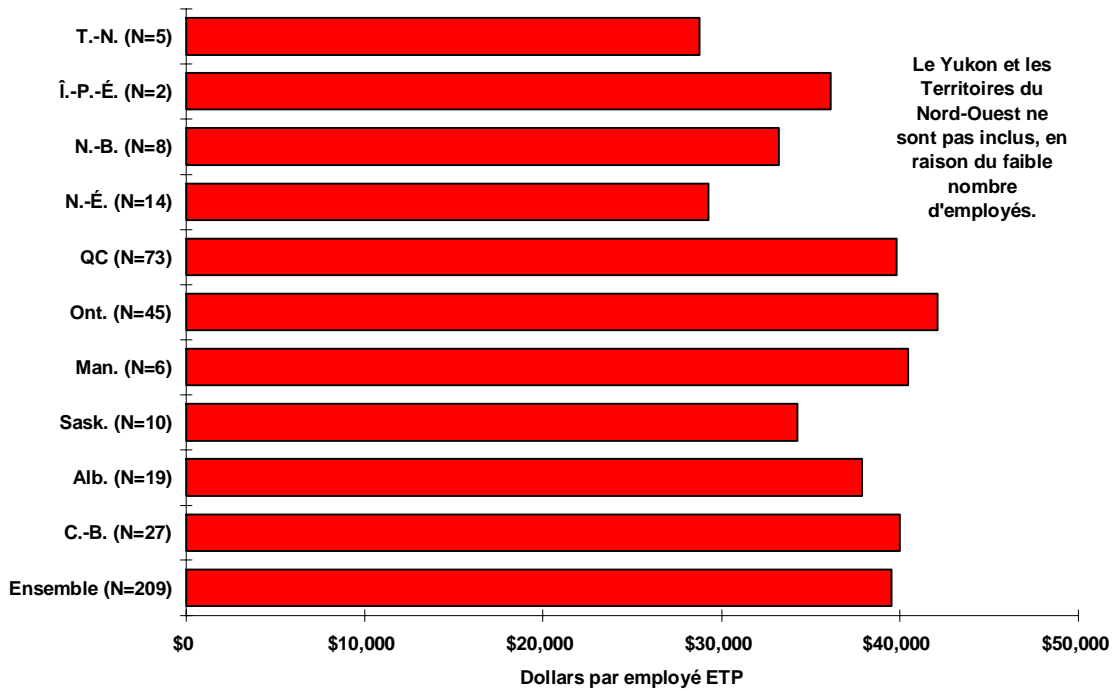


Figure 44 Dépenses liées au personnel par employé ETP dans les bibliothèques spécialisées, par province

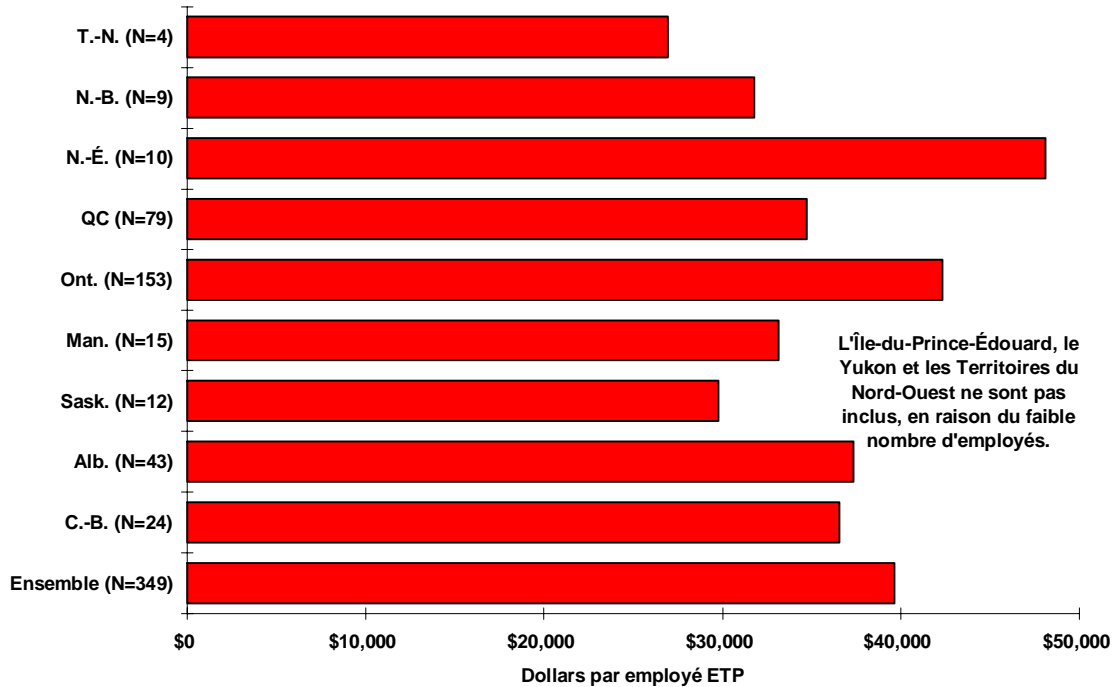
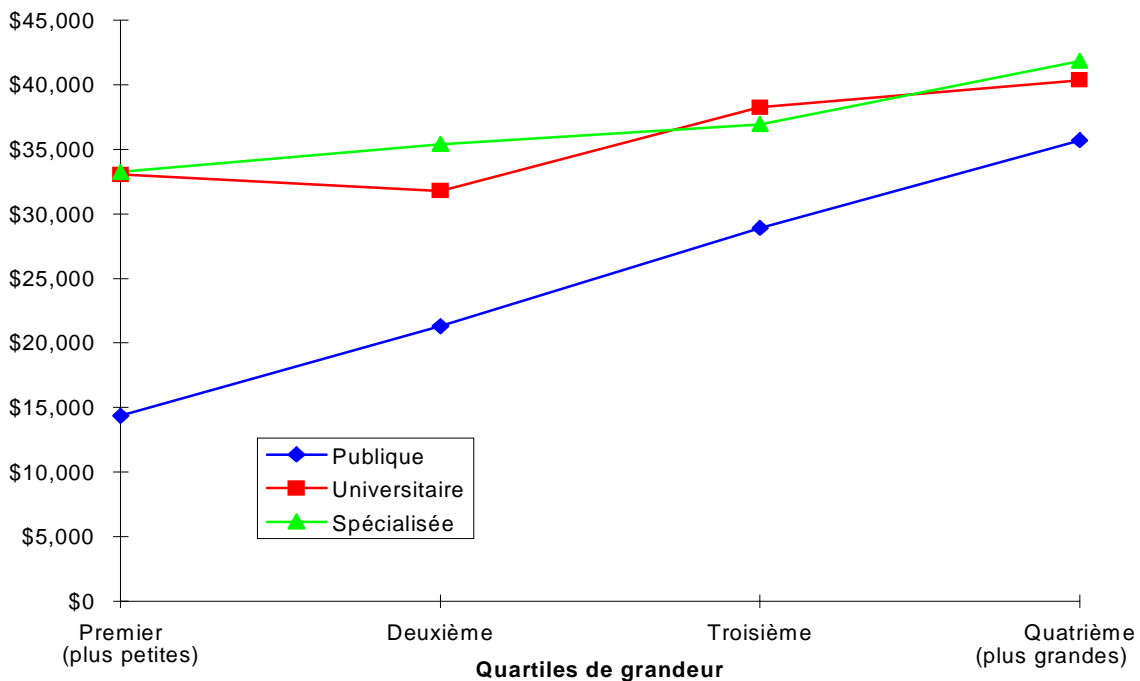


Figure 45 Dépenses liées au personnel par employé ETP, selon la grandeur et le type de bibliothèque



FINANCES

Certaines informations financières sur les bibliothèques ont déjà été présentées dans les sections précédentes sur les services dans les bibliothèques et sur la dotation en personnel. Plus précisément, nous avons examiné le pourcentage des dépenses consacré aux fonds et au personnel, ainsi que les coûts moyens relatifs au personnel. Cette section aborde les dépenses d'une manière plus globale. Les dépenses totales des bibliothèques participantes au Canada en 1994 dépassaient légèrement 1,5 milliard \$, la grande majorité de ce total étant dépensée par les bibliothèques publiques et universitaires (tableau 15). Les dépenses moyennes par bibliothèque universitaire étaient de 2,5 millions (figure 46).

En moyenne, les bibliothèques publiques canadiennes ont dépensé 26,60 \$ par résidant en 1994. La figure 47 démontre que c'est dans les deux territoires, suivis de la Saskatchewan et de l'Ontario, que les dépenses par habitant dans les bibliothèques publiques étaient le plus élevées. Une bibliothèque universitaire canadienne typique dépensait 295,71 \$ par membre de sa communauté universitaire. Dans le cas des bibliothèques universitaires, c'est à Terre-Neuve, suivie de la Colombie-Britannique, qu'on retrouve les dépenses par personne le plus élevées (figure 48). Dans le cas à la fois des bibliothèques publiques et des bibliothèques universitaires, les plus grandes bibliothèques dépensaient plus par habitant que les plus petites (figures 49 et 50).

En dernier lieu, nous présentons les dépenses totales par livre prêté, ce qui sert souvent de mesure d'efficacité dans les bibliothèques. Bien que cette mesure permette des comparaisons entre les bibliothèques de différents types, il faut être prudent dans l'interprétation des résultats, car le prêt des documents est plus important dans la mission de certains types de bibliothèques, comme les bibliothèques publiques, que dans celles d'autres types, comme les bibliothèques provinciales. En fait, c'est dans les bibliothèques publiques que les dépenses par livre prêté étaient le plus basses, et c'est dans les bibliothèques nationales qu'elles étaient le plus élevées (tableau 16). Les figures 51 et 52 démontrent que pour les bibliothèques publiques et universitaires, les dépenses par volume prêté sont beaucoup plus élevées dans les territoires que dans n'importe quelle province. Cette mesure ne varie pas tellement en fonction de la grandeur de la bibliothèque, que ce soit pour les bibliothèques publiques ou universitaires (figure 53). Si variation il y a, c'est vers le bas au fur et à mesure que les bibliothèques universitaires grandissent et vers le haut au fur et à mesure que les bibliothèques publiques grandissent.

Tableau 15 Dépenses totales des bibliothèques participantes, par type de bibliothèque et par province

PROVINCE/ TERRITOIRE	Universi- taire	Publi- que	À But lucratif	Gouverne- mentale	Sans but lucratif	Provin- ciale	Nationale	TOTAL	Pour- centage
Terre-Neuve	13195	5961		393	192			19741	1.3%
Île-du-Prince-Édouard	2457	1690			73			4220	0.3%
Nouveau-Brunswick	9149	12858		790	831	852		24480	1.6%
Nouvelle-Écosse	18679	17503		2668	70	1420		40340	2.7%
Québec	132838	148033	1374	10544	5706	10687		309182	20.5%
Ontario	220270	304924	9079	53395	15020		69477	672164	44.7%
Manitoba	19592	19278		2868	744	1417		43899	2.9%
Saskatchewan	18179	26055	449	396	367	1733		47179	3.1%
Alberta	51075	70918	2295	3680	2206			130173	8.7%
Colombie-Britannique	98315	100195	1371	1488	5420	1360		208149	13.8%
Territoires du Nord- Ouest	200	2286		696				3182	0.2%
Yukon	371	1258		325				1954	0.1%
TOTAL	584318	710959	14567	77242	30629	17469	69477	1504663	

Pourcentage	38.8%	47.3%	1.0%	5.1%	2.0%	1.2%	4.6%
-------------	-------	-------	------	------	------	------	------

Figure 46 Dépenses totales moyennes, par type de bibliothèque

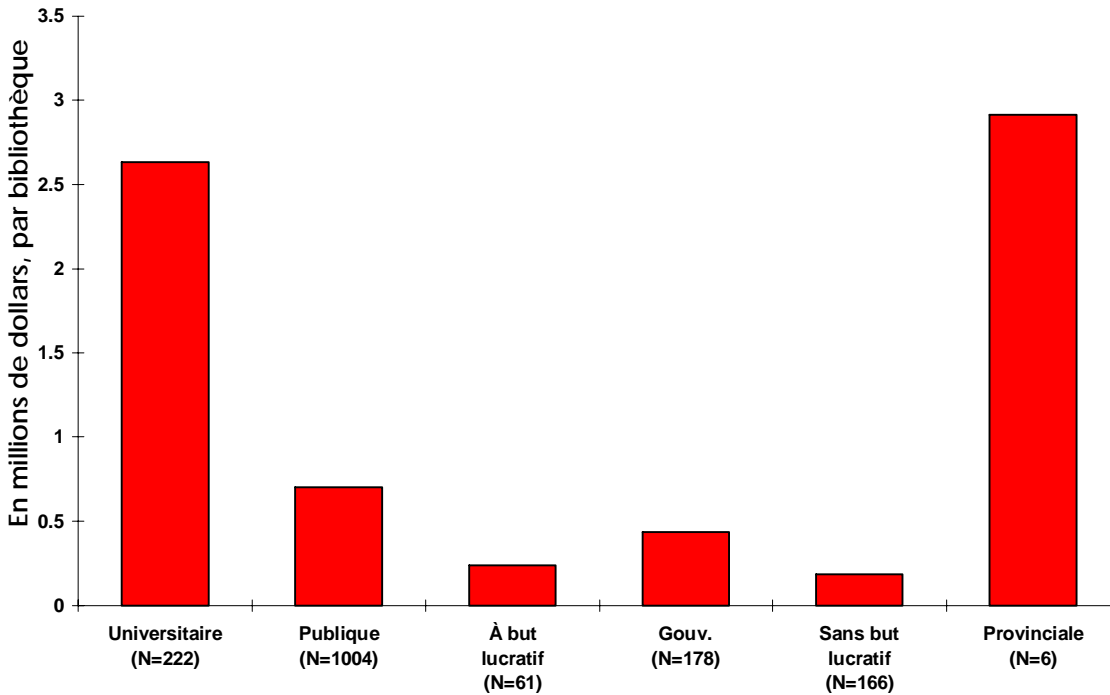


Figure 47 Dépenses totales par habitant dans les bibliothèques publiques, par province

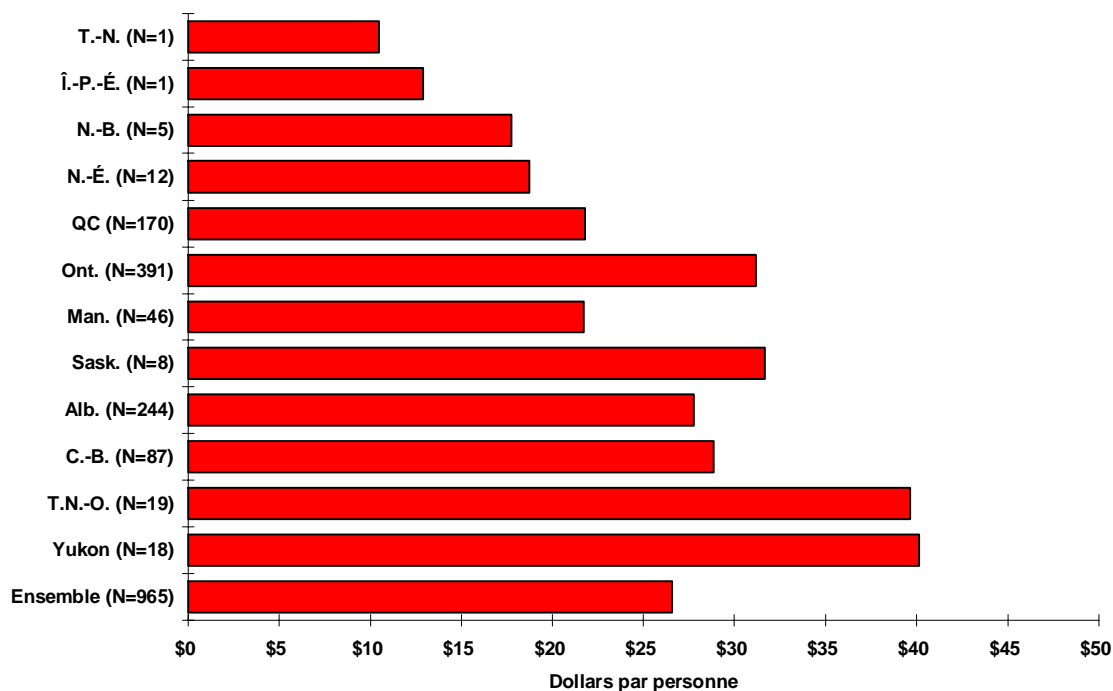


Figure 48 Dépenses totales par personne dans les bibliothèques universitaires, par province

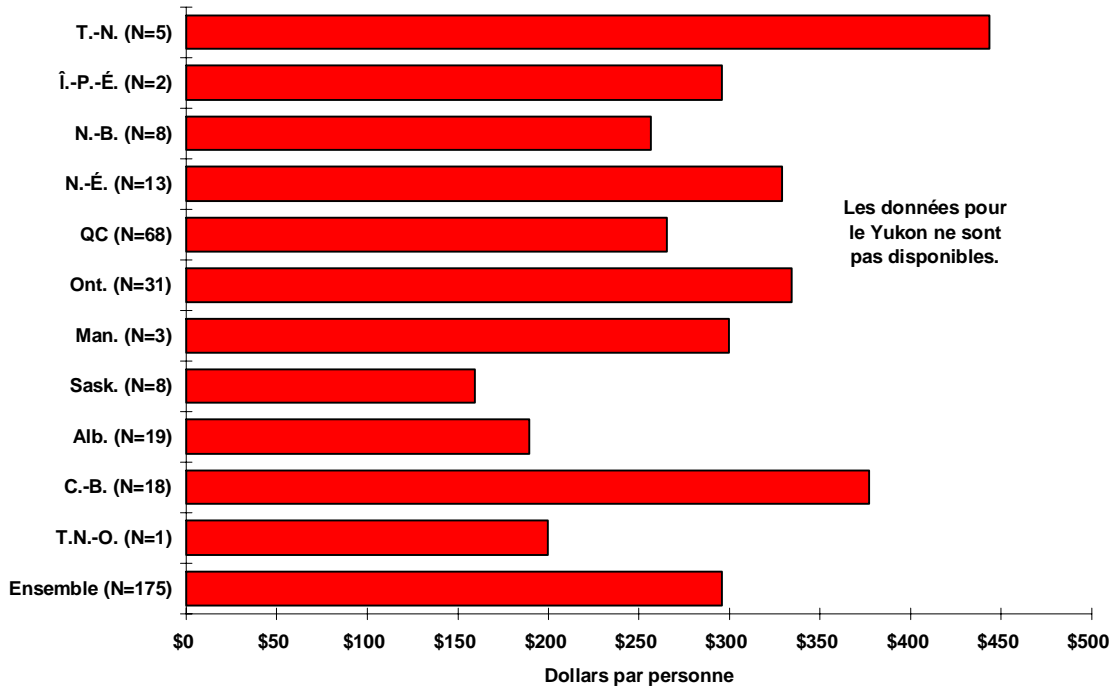


Figure 49 Dépenses totales par habitant dans les bibliothèques publiques, selon la grandeur des bibliothèques

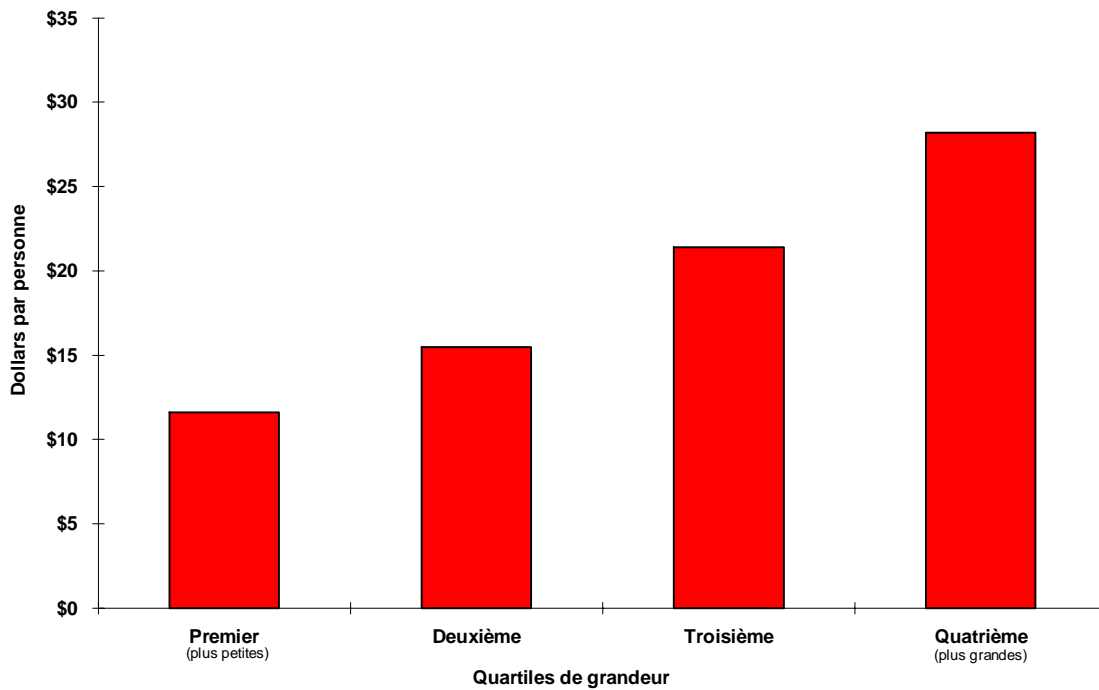


Figure 50 Dépenses totales par personne dans les bibliothèques universitaires, selon la grandeur des bibliothèques

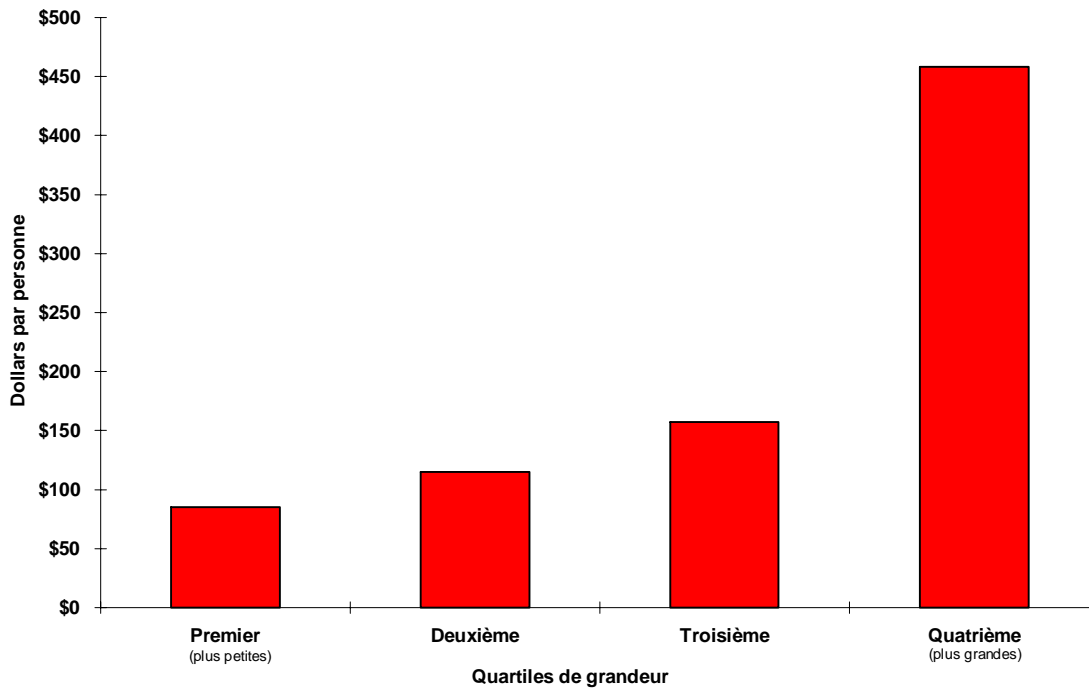


Tableau 16 Dépenses totales par document prêté, par type de bibliothèque

Universitaire (N=206)	\$14.17
Publique (N=987)	\$3.15
À But lucratif (N=35)	\$56.35
Gouvernementale (N=151)	\$80.41
Sans but lucratif (N=117)	\$15.01
Provinciale (N=6)	\$94.11
Nationale (N=2)	\$250.18

Figure 51 Dépenses totales par document prêté dans les bibliothèques publiques, par province

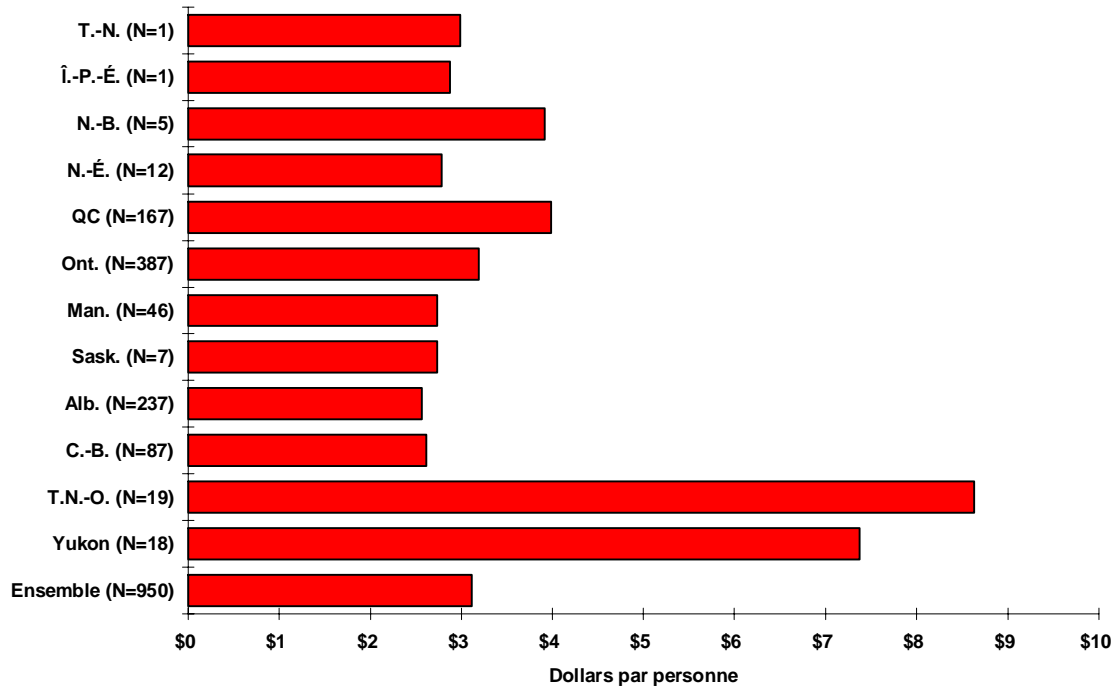


Figure 52 Dépenses totales par document prêté dans les bibliothèques universitaires, par province

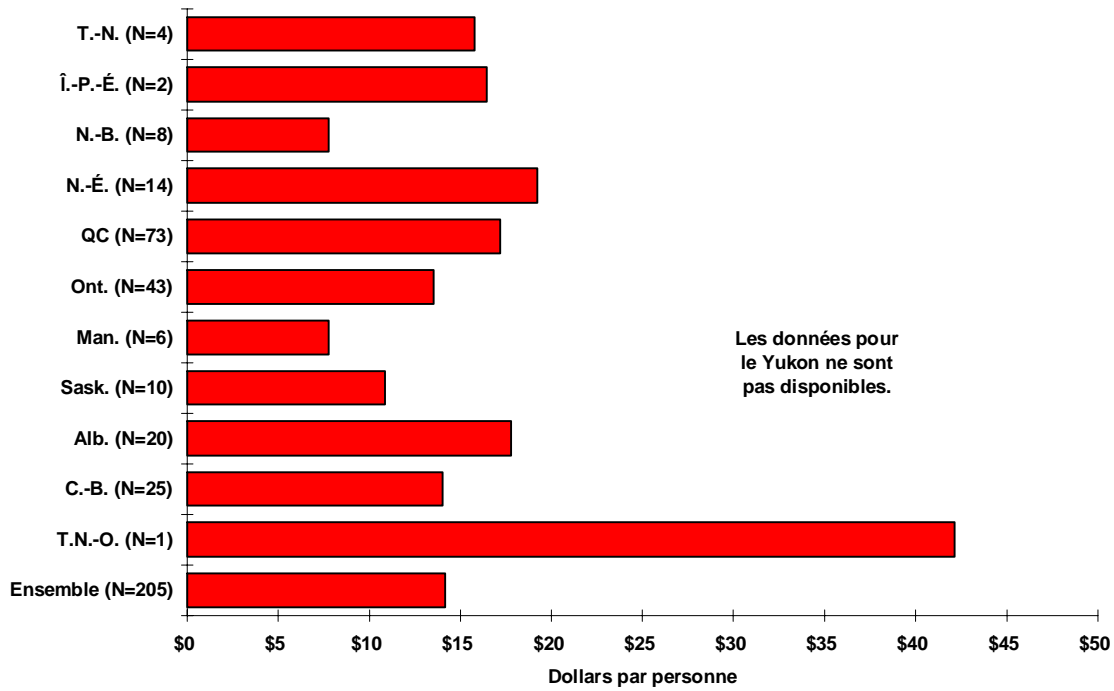
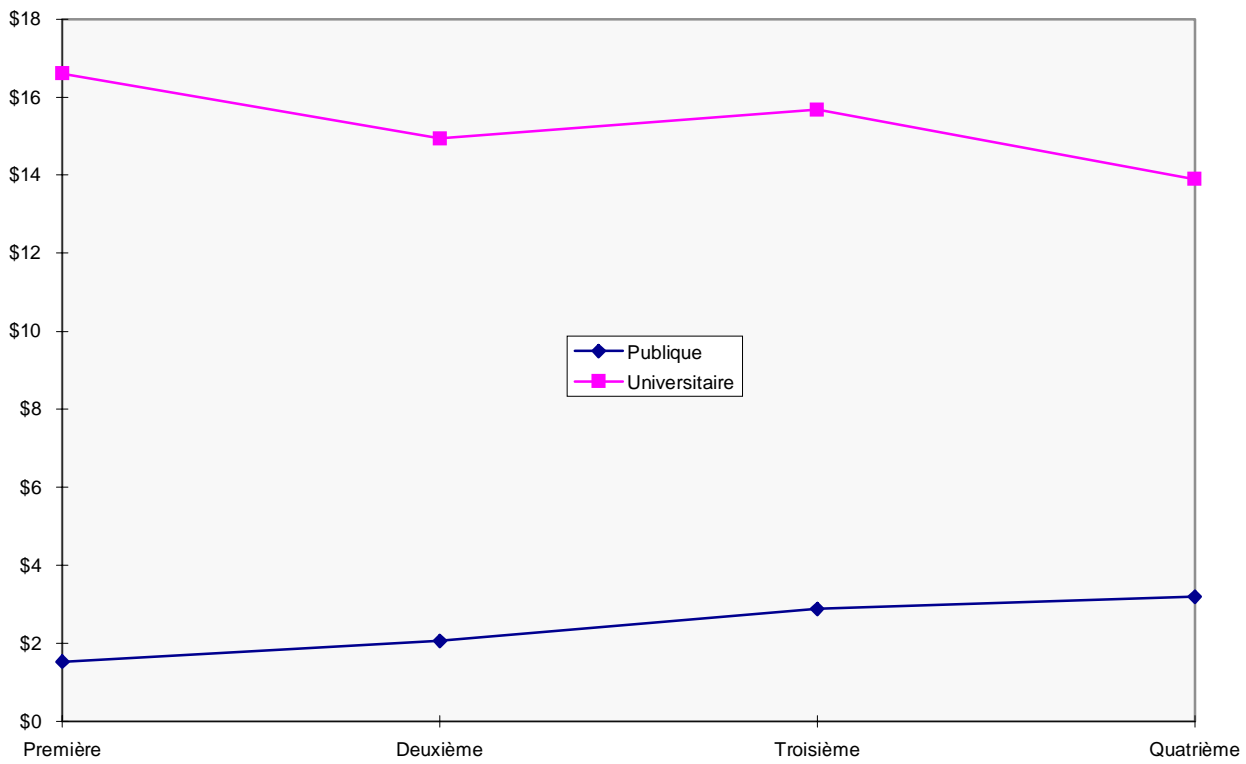


Figure 53 Dépenses totales par document prêté dans les bibliothèques publiques et universitaires, selon la grandeur des bibliothèques



COMPARAISON AVEC LES DONNÉES DE STATISTIQUE CANADA

Il est révélateur de comparer les données sur les bibliothèques publiques du PNSBB avec les statistiques de 1990-1991 sur les bibliothèques publiques compilées par Statistique Canada (1993). Statistique Canada avait recensé 845 bibliothèques avec 3 301 points de services, alors que la présente enquête repose sur 1 025 bibliothèques avec 3 606 points de services. La différence est probablement due à une question de définition plutôt qu'à une explosion du nombre de bibliothèques. Presque toutes les nouvelles bibliothèques du PNSBB se trouvent en Alberta alors que les nouveaux points de service sont en Ontario.

Pour établir ses données, Statistique Canada divisait les fonds en catégories. Si l'on additionne les totaux de ces catégories pour le Canada, on arrive à un total de 78,3 millions de volumes, soit 7 p. 100 de plus que les 72,3 millions de volumes dans la base de données du PNSBB. Encore une fois, l'écart s'explique plus par la différence de critères pour ce qui constitue un volume que par les récentes politiques d'élimination des livres superflus dans les bibliothèques publiques. Néanmoins, les dépenses consacrées aux fonds semblent avoir chuté entre 1991 et 1994, mais beaucoup moins que ne le laissent croire ces données. Dans les données de 1991, on rapporte des dépenses totales de 100,7 millions; en 1994, les dépenses sont de 98,9 millions, soit une baisse de 2 p. 100.

Le nombre de prêts constitue une toute autre histoire. Statistique Canada rapportait 177 millions de prêts alors que notre base de données en rapporte 222 millions. Il s'agit d'une augmentation de 25 p. 100, au cours d'une période où la population a augmenté d'environ 10 p. 100. Les plus fortes augmentations, exprimées en pourcentages, se retrouvent en Alberta (53 p. 100) et en Colombie-Britannique (42 p. 100). Par contre, le Manitoba n'indique aucun changement quant au nombre de prêts entre 1991 et 1994, alors que l'Île-du-Prince-Édouard enregistre une baisse de 10 p. 100.

La comparaison du nombre de prêts par habitant entre les données de Statistique Canada et du PNSBB est compliquée en raison du fait que les deux bases de données utilisent deux définitions différentes de la population. Statistique Canada utilise ses estimations de la population canadienne et de chaque province pour déterminer le nombre de prêts par habitant, alors que le PNSBB utilise les chiffres de population du secteur desservi par chaque bibliothèque pour obtenir ses données provinciales et nationales. Nous estimons que les bibliothèques participantes desservaient 26,6 millions de gens alors que Statistique Canada évaluait la population du Canada à 29,3 millions en 1994. Nous pouvons donc avancer que nos données sur le nombre de prêts par habitant sont d'environ 10 p. 100 supérieures à celles que nous aurions obtenues par la méthode utilisée par Statistique Canada. (La comparaison de ces deux chiffres de population nous mène aussi à conclure que 10 p. 100 de la population du Canada n'est pas desservie par une bibliothèque publique.)

Comme nous l'avons déjà mentionné, le nombre total de prêts par habitant dans les bibliothèques publiques était de 8,5 transactions. En utilisant l'estimation de la population canadienne de Statistique Canada, nous aurions obtenu un total de 7,6 transactions. Même ce dernier chiffre représente une augmentation de 13 p. 100 par rapport aux 6,7 transactions notées par Statistique Canada en 1991.

Selon le rapport de Statistique Canada, 2 599 bibliothécaires et autres professionnels travaillaient dans les bibliothèques publiques en 1991, en plus de 10 728 techniciens en documentation et autre personnel de soutien (ces données sont exprimées en équivalences à temps plein). Ces chiffres donnent un total de 13 327 employés, mais dans un autre tableau, le nombre total des employés dans les bibliothèques publiques canadiennes était établi à 14 034. Le nombre d'employés enregistrés par le PNSBB, soit 13 665, se

trouve entre ces deux totaux. Il semble donc qu'il y ait eu peu ou aucune croissance dans le nombre d'emplois dans les bibliothèques canadiennes.

Le montant dédié aux salaires semble avoir augmenté, toutefois. Statistique Canada affirmait que 405 millions \$ avaient été payés en frais relatifs personnel en 1991; selon les données équivalentes du PNSBB, le total serait maintenant de 458,1 millions \$, soit une hausse de 13 p. 100.

Il ressort donc de ces comparaisons qu'il y a stagnation au niveau des collections et des emplois dans les bibliothèques publiques canadiennes, mais que le nombre de prêts et les coûts relatifs au personnel sont à la hausse.

RÉSUMÉ

Plusieurs conclusions générales peuvent être tirées de l'analyse des données du PNSBB. Certaines confirment les connaissances de base sur les bibliothèques, d'autres y ajoutent. Une des constatations les plus globales que l'on puisse en retirer, c'est que les grandes bibliothèques sont généralement plus occupées que les petites, même lorsque l'on normalise cette mesure pour faire abstraction de la grandeur. Voici plusieurs exemples de ce phénomène.

Les bibliothèques universitaires, et surtout les plus grandes d'entre elles, ont de vastes fonds. Cela se confirme autant dans la taille des collections que dans le pourcentage des dépenses qui leur est consacré. Par rapport à cette dernière mesure, toutefois, les bibliothèques spécialisées « à but lucratif » se sont classées avant les bibliothèques universitaires.

Les bibliothèques publiques accordent une importance primordiale au nombre de prêts, et elles prêtent effectivement beaucoup plus de matériel que les autres types de bibliothèques, autant en ce qui concerne le nombre de prêts par employé que le taux de roulement. De plus, les grandes bibliothèques publiques prêtent leurs documents plus que les petites bibliothèques publiques. Cela se voit à la fois dans le nombre de prêts par habitant et dans le taux de roulement, quoique de façon moins saisissante que dans le nombre de prêts par employé. De plus, les grandes bibliothèques universitaires prêtent plus de documents par personne que les petites.

Si l'on analyse les données par bibliothèque, ce sont les bibliothèques universitaires qui effectuent le plus de transactions reliées à des demandes de renseignements, mais par employé ETP, ce sont les bibliothèques publiques qui sont les plus actives. Dans le cas de ces deux types de bibliothèques, les grandes effectuent plus de transactions par habitant que les petites.

En dernier lieu, il est difficile d'inclure les prêts entre bibliothèques dans ce résumé car les données sont incomplètes, surtout en ce qui a trait à l'activité concernant les PEB. Nous avons quand même pu observer que ce sont les grandes bibliothèques universitaires qui sont les plus prêteuses, alors que les petites bibliothèques universitaires empruntent plus qu'elles ne prêtent.

Hormis les comparaisons avec les données de l'enquête de Statistique Canada de 1991, ce rapport a présenté un portrait ponctuel de la situation dans les bibliothèques du Canada. Comme le Programme des statistiques de base des bibliothèques national continue d'exister, il y aura d'autres occasions d'observer des tendances dans les mesures que nous venons de présenter. Cela permettra aux administrateurs et aux décideurs de comprendre comment des facteurs comme l'innovation technologique, des changements au niveau du financement et différentes initiatives de politique influent sur les services offerts par les bibliothèques canadiennes.

BIBLIOGRAPHIE

- Ammons, D. N. (1995) Overcoming the inadequacies of performance measurement in local government: The case of libraries and leisure services. **Public Administration Review**, **55(1)**, 37-47.
- Anderson, B. L. (1987) **Overview of Canadian library statistics**. Ottawa, National Library of Canada.
- Freedman, D. A. (1985) The mean versus the median: A case study in 4-R Act litigation. **Journal of Business and Economic Statistics**, **3**, 1-13.
- Hodges, D. (1995) Le point sur le programme de statistiques de base des bibliothèques canadiennes. **Nouvelles de la Bibliothèque nationale**, **27(9)**, 5-6.
- Manning, R. W. (1993) Des statistiques nationales sur les bibliothèques canadiennes. **Nouvelles de la Bibliothèque nationale**, **25(12)**, 12.
- Senkevitch, J. J. (1991) Analyzing productivity in the era of accountability. **The Bottom Line**, **5(3)**, 25-28.
- Statistics Canada. Education, Culture and Tourism Division. (1993) **Public Libraries, 1990-91**. Ottawa: Minister of Industry, Science and Technology.
- Task Force on Canadian Library Statistics. (1988) **Report**. Ottawa: The Task Force.
- Van House, N. A. (1989) Output measures in libraries. **Library Trends**, **38**, 268-279.
- Van House, N. A., Lynch, M. J., McClure, C. R., and Zweizig, D. L. (1987) **Output measures for public libraries: A manual of standardized procedures**. Chicago: American Library Association.
- Van House, N. A., Weil, B. T., and McClure, C. R. (1990) **Measuring Academic Library Performance: A practical approach**. Chicago: American Library Association.

ANNEXE 1
INSTRUCTIONS ET DÉFINITIONS POUR LE SONDAGE
ET
QUESTIONNAIRE

PROGRAMME NATIONAL DE STATISTIQUES DE BASE DES BIBLIOTHÈQUES

SONDAGE



Instructions et définitions

Instructions générales

- Arrondir toutes les sommes au dollar près.
- Si une bibliothèque ne possède pas les documents ou n'offre pas le service au sujet duquel des informations sont demandées, inscrire S/O («sans objet») dans l'espace prévu. Veuillez ne pas inscrire 0.
- S'il est impossible d'obtenir des renseignements exacts sur un sujet, veuillez inscrire la meilleure estimation possible et indiquer qu'il s'agit d'un nombre estimatif.

PÉRIODE COUVERTE PAR LE RAPPORT

La **période couverte par le rapport** DOIT être de douze mois. Il peut s'agir de l'année civile pour laquelle les données sont demandées (par ex. de janvier à décembre 1994) ou de l'année financière débutant au cours de cette année (par ex. d'avril 1994 à mars 1995). Dans ce dernier cas, veuillez indiquer le premier et le dernier mois.

Veuillez fournir toutes les données de base s'appliquant à cette période. Si la bibliothèque est ouverte habituellement pendant une partie de l'année, à chaque année, par ex. seulement durant les mois d'été, veuillez fournir les informations applicables à la période d'ouverture.

A. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Pour les besoins de la présente enquête, **une bibliothèque** est définie comme un établissement qui regroupe une collection organisée de livres et de périodiques imprimés ou d'autres documents graphiques, électroniques ou audiovisuels ET qui fournit des services dispensés par un personnel (ou des bénévoles) en vue d'assurer et de faciliter l'utilisation de tels documents ou d'autres sources d'information susceptibles de satisfaire aux besoins des utilisateurs en matière d'information, de recherche, d'enseignement, d'éducation, de culture ou de loisirs. Le mot «bibliothèque» peut figurer ou non dans son nom.

REMARQUE : Le terme personnel désigne toute personne, rémunérée ou non, à temps plein ou à temps partiel, dispensant des services de bibliothèque. Une bibliothèque qui utilise uniquement les services de bénévoles demeure quand même une bibliothèque.

1. a) Genre de bibliothèque :

Veuillez cocher la case appropriée. Cochez-en plus d'une si l'unité administrative communique des données statistiques pour plus d'un type de bibliothèque (selon la définition 1 b).

Bibliothèque provinciale ou territoriale

Bibliothèque savante ou de ressources financée par la province ou le territoire pour desservir les citoyens de cette province ou de ce territoire, soit directement, soit par l'intermédiaire de bibliothèques locales. Elle est habituellement responsable de la coordination et de la collaboration entre les services de

bibliothèque dans les limites de la province ou du territoire et elle peut remplir quelques-unes des fonctions d'une bibliothèque nationale à l'intérieur de la province ou du territoire. Sont compris les organismes de bibliothèque centrale fournissant des services au niveau provincial ou territorial.

Bibliothèque d'université ou de collège

Bibliothèque d'université : bibliothèque desservant les étudiants et les enseignants d'une université ou d'un établissement d'enseignement de niveau postsecondaire ou universitaire décernant des diplômes.

Bibliothèque de collège : bibliothèque desservant les étudiants et les enseignants d'un établissement d'enseignement postsecondaire ne décernant pas de diplôme universitaire, notamment les collèges communautaires, les cégeps, les instituts de technologie et les centres de formation professionnelle.

Bibliothèque scolaire

Centre de ressources d'apprentissage desservant les élèves et les enseignants d'une école et constituant un lieu central où l'on conserve la collection des documents d'apprentissage comme les livres, les magazines, les documents graphiques et (ou) audiovisuels.

REMARQUE : Les salles de classe et les corridors où se trouvent des collections de livres et les autres zones non désignées expressément comme des installations de bibliothèque ne peuvent être considérés comme des bibliothèques scolaires.

Bibliothèque publique

Bibliothèque qui dessert gratuitement ou contre des droits minimes une communauté ou une région. Elle est habituellement créée par une loi ou un règlement et financée par les impôts. Sont comprises les bibliothèques publiques aménagées dans une école.

Bibliothèque spécialisée

Bibliothèque créée, financée et gérée par une maison d'affaires, une société privée, une association, un organisme gouvernemental ou tout autre groupe ou organisme d'intérêt spécial en vue de fournir à ses membres, à son personnel ou à toute autre clientèle spécialisée l'information documentaire nécessaire pour atteindre les objectifs de l'organisation. Le contenu des collections et les services sont en fonction des sujets et des intérêts de l'organisme hôte ou de l'organisme d'attache.

Genres de bibliothèques spécialisées

Secteur à but lucratif

Bibliothèque de maison d'affaires, d'étude d'avocat, de société commerciale, de banque, etc. Comprend les bibliothèques des sociétés d'État et des établissements à but lucratif.

Bibliothèque gouvernementale (secteur sans but lucratif)

Bibliothèque des ministères ou organismes du gouvernement et des administrations provinciales ou municipales et les bibliothèques parlementaires.

Autre bibliothèque (secteur sans but lucratif)

Bibliothèque d'hôpital, de musée et d'autres organisations, associations, etc. sans but lucratif.

1. b) Nombre de bibliothèques concernées par le présent rapport

Une **bibliothèque** est considérée comme un établissement indépendant composé d'une unité administrative et de toutes ses sous-unités (divisions, services, par exemple).

Les sous-unités peuvent être des « points de service»; dans ce cas, leur nombre doit être indiqué au n° 2, **Nombres de points de service**.

Si votre rapport porte sur plusieurs **bibliothèques** (chacune doit avoir sa propre unité administrative), inscrivez ce nombre dans la bonne case de droite (1. b).

Si l'unité administrative communique des données statistiques pour plus d'un **type** de bibliothèque, veuillez inscrire ces nombres dans les cases de droite qui correspondent aux types en question.

Par exemple, disons qu'une bibliothèque universitaire communique des données statistiques pour elle-même et pour trois autres bibliothèques qui font partie de la même université, bien que chacune ait sa propre unité administrative. Si la bibliothèque qui transmet ces renseignements le fait aussi pour ses cinq points de service, il faut remplir le questionnaire de la façon suivante:

1. a) - cochez «universitaire» pour indiquer le genre de bibliothèque;

1. b) - dans la case qui se trouve à droite de la case cochée en 1. a), inscrivez 4 (nombre de bibliothèques);

2. - inscrivez 9 (c'est-à-dire cinq points de service **plus** une bibliothèque principale **plus** trois autres bibliothèques) .

1.a) Genre

(cochez la bonne case)

- ...Provinciale ou territoriale
- ...Universitaire ou collégiale.
- ...Scolaire.....
- ...Publique

Bibliothèque spécialisée :

- ...À but lucratif
- ...Gouvernementale (sans but lucratif)
- ...Autre (sans but lucratif)



b) Nombre de bibliothèques concernées par le de bibliothèque : présent rapport (lisez Instructions et définitions page 3):

(mettez ce nombre dans la bonne case)

2. Nombre de points de service (lisez Instructions et définitions page 4): 9

Si votre établissement était une bibliothèque publique qui communique des données pour un réseau de bibliothèques composé d'une bibliothèque principale et de neuf succursales, voici comment vous rempliriez le questionnaire :

1.a) Genre

(cochez la bonne case)

- ...Provinciale ou territoriale



b) Nombre de bibliothèques concernées par le de bibliothèque : présent rapport (lisez Instructions et définitions page 3):

(mettez ce nombre dans la bonne case)

- ...Universitaire ou collégiale.....
- ...Scolaire.....
- ...Publique.....
- Bibliothèque spécialisée :**
- ...À but lucratif.....
- ...Gouvernementale (sans but lucratif).....
- ...Autre (sans but lucratif).....

2. Nombre de points de service (lisez Instructions et définitions page 4): 10

2. Nombre de points de service

Un **point de service** est toute partie d'une bibliothèque ou d'un réseau de bibliothèques, c'est-à-dire une bibliothèque principale, des succursales et des bibliobus, située dans une aire autonome et assurant des services directs aux utilisateurs. On y trouve une collection de documents de bibliothèque sous la responsabilité d'un personnel, laquelle est habituellement mais pas nécessairement logée dans des locaux séparés des autres points de service. Indiquer le nombre total de points de service y compris la bibliothèque principale.

REMARQUE :

- Un bibliobus est un point de service distinct. Ne pas compter chaque arrêt du bibliobus comme un point de service.
- Ne pas compter parmi les bibliobus les véhicules utilisés à des fins autres que la prestation directe de services de bibliothèque au public.

3. Population du secteur desservi

Indiquer le nombre le plus récent de personnes que la bibliothèque doit desservir (c'est-à-dire la taille de sa clientèle de base).

Les bibliothèques publiques devraient indiquer le chiffre du dénombrement le plus récent pour la municipalité qu'elles desservent (i.e., données de Statistique Canada ou du Ministère des Affaires municipales).

Les bibliothèques d'université, de collège et scolaires indiquent le nombre total d'élèves, d'enseignants (à temps plein et à temps partiel) et de tous les autres utilisateurs autorisés, c'est-à-dire les personnes qui paient un droit d'utilisation.

Les bibliothèques spécialisées devraient indiquer le nombre des utilisateurs autorisés, c'est-à-dire les membres du groupe desservi par la bibliothèque.

B. PERSONNEL (ÉQUIVALENCE EN PERSONNEL À TEMPS PLEIN)

Indiquer ici uniquement le personnel rémunéré, y compris tous les employés à temps plein ou à temps partiel, et les employés permanents, temporaires ou occasionnels, et même les étudiants stagiaires.

Veillez fournir autant de renseignements sur votre personnel (ETP) que les dossiers conservés à votre bibliothèque vous le permettent, selon les catégories indiquées.

Les postes à temps partiel doivent être exprimés en semaines à temps plein. Une des façons de calculer l'ETP est de diviser le nombre d'heures travaillées par semaine par un employé à temps partiel par le nombre d'heures considérées par la bibliothèque participante comme une semaine de travail à temps plein (par ex. 3 employés à temps partiel travaillent, au total, 3 120 heures-personnes par an). Si la semaine de travail normale est de 40 heures pendant les 52 semaines de l'année (soit 2 080 heures) pour la catégorie à laquelle appartiennent les employés en question, on divise 3 120 heures-personnes par 2 080. Ainsi, le nombre de postes à temps partiel comblés par des équivalents à temps plein est de $3\,120 \div 2\,080 = 1,5$).

Il faut de plus établir la proportion de l'ETP si un employé à temps partiel n'a pas travaillé pendant une année complète. Si la semaine de travail à temps plein est inférieure à 30 heures, on calcule l'ETP en se fondant sur 30 heures de travail.

4. Bibliothécaires

Habituellement, le diplôme exigé est une maîtrise en bibliothéconomie (ou ce qui tenait lieu de maîtrise autrefois) décernée par un établissement qui offre un programme en science de l'information accrédité par l'American Library Association ou une association équivalente.

5. Techniciens en documentation

Les techniciens en documentation sont des membres de l'équipe paraprofessionnelle titulaires d'un certificat et (ou) d'un diplôme obtenu à l'issue d'un programme accrédité de technique de la documentation.

6. Enseignants-bibliothécaires

Les enseignants-bibliothécaires ont reçu une formation d'enseignant et (ou) de bibliothécaire et sont responsables de la bibliothèque d'une école et enseignent à des élèves.

7. Autre personnel rémunéré

Déclarez tous les autres employés rémunérés, y compris les autres spécialistes, c'est-à-dire les spécialistes des systèmes et de l'informatique, le personnel administratif, etc. ainsi que les commis, les dactylos, les réceptionnistes, le personnel de soutien administratif, les préposés aux installations matérielles et le personnel d'entretien et toutes les autres personnes qui assument des fonctions à l'appui des services de bibliothèque ou nécessaires à l'exploitation de la bibliothèque et de ses installations matérielles.

C. DÉPENSES

Veillez indiquer les dépenses pour la période couverte par le rapport, que ce soit l'année financière ou l'année civile.

8. Dépenses relatives au personnel

Indiquer la totalité des dépenses en salaires, traitements, congés payés et avantages sociaux pour tous les employés à temps plein, à temps partiel, permanents, temporaires et occasionnels, y compris les aides étudiants.

Les dépenses relatives au personnel devraient refléter les coûts relatifs à tout le personnel indiqué aux rubriques n^{OS} 4 à 7.

REMARQUE : Le cas échéant on doit indiquer la part réelle du coût des salaires versés au personnel de la bibliothèque sans tenir compte de la provenance des fonds (par ex. commission scolaire, bourses extérieures, budget de l'organisation mère).

9. Dépenses relatives aux collections

Indiquer la totalité des déboursés relatifs aux documents. Inclure tous les déboursés effectués pour l'achat de livres, périodiques, journaux, microformes, documents audiovisuels, etc. destinés à la collection de la bibliothèque. Sont inclus les montants versés pour l'achat ou l'autorisation d'utiliser des sources d'information électroniques, telles les produits CD-ROM. Cependant, les frais de consultation des bases de données en direct sont exclus.

REMARQUE : Exclure d'autres déboursés comme les frais de reliure, de prêt entre bibliothèques, de consultation de bases de données, de cotisations de membres, de catalogage et de traitement sauf si ces frais sont portés à ce poste du budget de la documentation et qu'il est impossible de les calculer séparément pour les indiquer à la rubrique n^O 10. Si ces frais sont inclus ici, veuillez l'indiquer.

10. Autres dépenses relatives au fonctionnement

Indiquer toutes les autres dépenses de fonctionnement effectuées aux fins de l'exploitation de la bibliothèque. Inclure tous les déboursés effectués pour les fournitures, la papeterie, les frais de poste, les frais de déplacement, les cotisations de membres versées pour le personnel, la formation du personnel, les primes d'assurance, les réparations du matériel, l'entretien, les services publics, les services à contrat, les frais de prêt entre bibliothèques, la reliure, les frais de consultation de bases de données et toutes les autres dépenses imputées au budget de fonctionnement de la bibliothèque qui **NE SONT PAS** indiquées aux rubriques n^{OS} 8 et 9.

11. Dépenses en immobilisations

Indiquer toutes les dépenses en immobilisations effectuées au cours de l'année faisant l'objet du présent rapport. Une dépense en immobilisations a pour objet l'acquisition ou l'ajout de biens (actifs). Selon la politique d'affectation des divers types de dépenses de l'organisme, les dépenses en immobilisations peuvent comprendre le coût des terrains et de leur aménagement, des constructions, des agrandissements, du mobilier et de l'équipement. Veuillez vous en tenir à la définition du terme «biens» (actifs) utilisée dans le système comptable de l'établissement visé par le présent rapport.

D. COLLECTIONS

Indiquer les fonds des collections, soit le nombre total de documents (c'est-à-dire les unités matérielles) et non pas le nombre de titres.

12. Nombre de livres imprimés par unité matérielle

Un livre est un document autre qu'une publication en série. Une unité matérielle est une unité de documentation qui est séparée des autres unités par une reliure ou un coffret ou qui se distingue nettement des autres unités d'une autre façon.

REMARQUE : Appliquer la définition de «livre» que vous utilisez dans votre bibliothèque lorsque vous répondez à d'autres sondages ou questionnaires.

13. Nombre des autres documents par unité matérielle

Inclure tous les autres types de documents, par ex. les publications en série (voir la définition de «publications en série» dans la **remarque** du n° 14), les microformes, les cartes et plans, la documentation éphémère, les CD-ROM, les documents audiovisuels, les tableaux, les gravures et les photographies, à l'exception des livres imprimés. Une unité matérielle est une unité de documentation qui est séparée des autres unités par une reliure ou un coffret ou qui se distingue nettement des autres unités d'une autre façon.

14. Abonnements actuels à des publications en série

Indiquer toutes les publications en série sur tout support reçues à la fin de la période couverte par le rapport, y compris les abonnements reçus en don ou dans le cadre d'échanges. Indiquer le nombre total d'abonnements à chaque titre (par ex. si la bibliothèque a trois abonnements à *Maclean's*, inscrire le chiffre trois). Ne pas compter les abonnements acquis pour des clients et qui ne sont pas conservés ou qui ne sont pas inscrits (enregistrés dans un kardex, par exemple), comme faisant partie des collections de la bibliothèque.

REMARQUE : Une publication en série est une publication qui comprend plusieurs parties publiées successivement, à intervalles habituellement réguliers, et normalement pour une période qui est censée être indéterminée. Les publications en série comprennent les périodiques, les journaux, les annuaires, les séries monographiques numérotées ainsi que les actes, les transactions et les mémoires de sociétés.

E. SERVICES

15. Total des transactions reliées à des demandes de renseignements

Indiquer les rencontres réservées aux utilisateurs par le personnel de la bibliothèque en vue de fournir des renseignements factuels ou bibliographiques exigeant la connaissance, l'utilisation, la recommandation ou l'interprétation d'une source d'information ou d'un outil bibliographique. Les bibliothèques qui consignent les demandes de renseignements devraient les inclure dans cette rubrique. Inclure les demandes communiquées en personne, par la poste, par téléphone ou par courrier électronique.

Ne pas indiquer les demandes d'orientation.

Exceptionnellement, les bibliothèques scolaires devraient indiquer le nombre d'unités d'apprentissage fournies pendant la période couverte par le rapport.

16. Total des transactions de prêt

Indiquer les documents du fonds permanent ou du dépôt de la bibliothèque prêtés directement aux utilisateurs. Inclure tous les documents prêtés. Inclure le prêt des ouvrages du fonds de réserve. Ne comprend pas le prêt entre bibliothèques. Les cas où votre bibliothèque a fourni une photocopie au lieu de prêter un document peuvent être inclus s'ils sont habituellement considérés comme des transactions.

REMARQUE : Une collection de dépôt comprend des documents prêtés en bloc par une autre bibliothèque.

F. PRÊT ENTRE BIBLIOTHÈQUES

Le prêt entre bibliothèques est le prêt d'un ou de plusieurs documents faisant partie de la collection d'une institution à une autre institution, ou la livraison d'un substitut du document désiré, par ex. une photocopie. Veuillez fournir autant de données sur le PEB que les dossiers conservés par votre bibliothèque vous le permettent, selon les catégories indiquées.

REMARQUES:

- Les bibliothèques du gouvernement fédéral de la région de la capitale nationale (RCN) devraient compter les prêts entre bibliothèques avec les autres bibliothèques du gouvernement fédéral de la RCN comme si elles se trouvaient dans la même province.
- Si l'établissement chargé de la communication des données est un service/organisme/conseil provincial ou territorial qui réunit les données statistiques sur les opérations de PEB de toutes les bibliothèques publiques de votre province/territoire, il faudrait indiquer les demandes reçues des bibliothèques sous «nombre de demandes de prêt entre les bibliothèques reçues par la bibliothèque» et les demandes présentées par les bibliothèques publiques, sous «nombre de demandes de prêt entre bibliothèques présentées par la bibliothèque».
- Il ne faut pas indiquer ici les prêts faits à l'intérieur d'un réseau de bibliothèques. Ces prêts doivent être indiqués au n° 16 (nombre total de transactions de prêt).

Demandes de prêt entre bibliothèques présentées par la bibliothèque

17. Nombre de demandes envoyées à d'autres bibliothèques

Indiquer le nombre total de demandes de documents bibliographiques précis, satisfaites ou non satisfaites, envoyées par cette bibliothèque à d'autres bibliothèques.

18, 19, 20 - Nombre de demandes satisfaites par d'autres bibliothèques pour cette bibliothèque

Indiquer le nombre de demandes pour lesquelles des documents ont été transmis par d'autres bibliothèques; fournir les données en tenant compte des catégories suivantes : 18) - bibliothèques à l'intérieur de la même province ou du même territoire; 19) - bibliothèques d'autres provinces ou territoires; 20) bibliothèques d'autres pays.

Demandes de prêt entre bibliothèques reçues par la bibliothèque

21. Nombre de demandes reçues d'autres bibliothèques

Indiquer le nombre total de demandes de documents bibliographiques précis, satisfaites ou non satisfaites, reçues par cette bibliothèque provenant d'autres bibliothèques.

22, 23, 24 - Nombre de demandes satisfaites par cette bibliothèque pour d'autres bibliothèques

Indiquer le nombre de demandes que la bibliothèque a satisfaites en faisant parvenir des documents à d'autres bibliothèques; fournir les données en tenant compte des catégories suivantes : 22) bibliothèques à l'intérieur de la même province ou du même territoire; 23) bibliothèques d'autres provinces ou territoires; 24) bibliothèques d'autres pays.



Bibliothèque nationale
du Canada

National Library
of Canada

**PROGRAMME NATIONAL DE STATISTIQUES
DE BASE DES BIBLIOTHÈQUES
SONDAGE**

Veillez remplir ce questionnaire en fournissant des renseignements aussi détaillés que le permettent les dossiers conservés à votre bibliothèque. Veillez consulter la section «Instructions et définitions» avant de commencer.

IDENTIFICATION DE LA BIBLIOTHÈQUE

1. BIBLIOTHÈQUE : _____

TÉLÉPHONE : _____ TÉLÉCOPIEUR : _____

INTERNET : _____ ENVOY : _____

2. BIBLIOTHÉCAIRE EN CHEF : _____

TÉLÉPHONE : _____ _ TÉLÉCOPIEUR : _____

INTERNET : _____

3. NOM ET POSITION DU RÉPONDANT :

TÉLÉPHONE : _____ TÉLÉCOPIEUR
: _____

INTERNET : _____

4.a) ADRESSE

N^o et rue : _____ C.P.
: _____

Ville/Municipalité :

Province : _____ Code postal
: _____

DATE À LAQUELLE LE RAPPORT EST PRODUIT : _____



SIGNATURE DU RÉPONDANT : _____



VEUILLEZ INDIQUER LA PÉRIODE COUVERTE PAR LE PRÉSENT RAPPORT :

ANNÉE CIVILE 1994 ANNÉE FINANCIÈRE (Veillez préciser)

Début :

Fin :


Veillez retourner le questionnaire à:

Programme national de statistiques de base des bibliothèques, Programmes nationaux et internationaux, Bibliothèque nationale du Canada, 395, rue Wellington, Ottawa ON K1A 0N4

Canada

A. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
(Voir les «Instructions et définitions».)



1.a) Genre de bibliothèque :  **b) Nombre de bibliothèques concernées par le**
(cochez la bonne case) présent rapport (lisez Instructions et
définitions à la page 3):

- ↓ (mettez ce nombre dans la bonne case) ↓
- | | |
|---|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> ...Provinciale ou territoriale | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> ...Universitaire ou collégiale | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> ...Scolaire | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> ...Publique | <input type="checkbox"/> |

Bibliothèque spécialisée :

- | | |
|---|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> ...À but lucratif | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> ...Gouvernementale (sans but lucratif) | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> ...Autre (sans but lucratif) | <input type="checkbox"/> |

2. Nombre de points de service (lisez Instructions et définitions à la page 4): _____

3. Population du secteur desservi : _____

B. PERSONNEL (ÉQUIVALENCE EN PERSONNEL
À TEMPS PLEIN)

(Voir les «Instructions et définitions».)



Veillez indiquer le nombre d'équivalents à temps plein (ETP) dans les catégories suivantes :

4. Bibliothécaires : _____

5. Techniciens en documentation : _____

6. Enseignants-bibliothécaires : _____

7. Tout autre personnel rémunéré : _____

C. DÉPENSES

(Voir les «Instructions et définitions».)



Veillez indiquer les dépenses dans les catégories suivantes :

8. Dépenses relatives au personnel : _____ \$
9. Dépenses relatives aux collections : _____ \$
10. Autres dépenses relatives au fonctionnement : _____ \$
11. Dépenses en immobilisations : _____ \$

D. COLLECTIONS

(Voir les «Instructions et définitions».)



Veillez indiquer les fonds des collections dans les catégories suivantes :

12. Nombre de livres imprimés par unité matérielle : _____
13. Nombre des autres documents par unité matérielle : _____
14. Abonnements actuels à des publications en série : _____

E. SERVICES

(Voir les «Instructions et définitions».)



Veillez indiquer le nombre d'opérations de service dans les catégories suivantes :

15. Total des transactions reliées à des demandes de renseignements : _____
16. Total des transactions de prêt : _____

F. PRÊT ENTRE BIBLIOTHÈQUES

(Voir les «Instructions et définitions».)



Veillez indiquer le nombre de demandes de prêt entre bibliothèques présentées par la bibliothèque :

17. Demandes envoyées à d'autres bibliothèques, qu'elles aient été satisfaites ou non:

18. Demandes satisfaites par des bibliothèques à l'intérieur de la province ou du territoire :

19. Demandes satisfaites par des bibliothèques d'autres provinces ou territoires :

20. Demandes satisfaites par des bibliothèques d'autres pays :



Veillez indiquer le nombre de demandes de prêt entre bibliothèques reçues par la bibliothèque :

21. Demandes reçues d'autres bibliothèques, qu'elles aient été satisfaites ou non :

22. Demandes satisfaites et documents envoyés à d'autres bibliothèques à l'intérieur de la province ou du territoire :

23. Demandes satisfaites et documents envoyés à des bibliothèques d'autres provinces ou territoires

24. Demandes satisfaites et documents envoyés à des bibliothèques d'autres pays :

Merci de votre collaboration.

ANNEXE 2

MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF DU PNSBB

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED) :
Pierre Meunier

Bibliothèque nationale du Canada : Mariette Desjardins et Ralph W. Manning

Canadian Association canadienne des écoles de bibliothéconomie (ACEB) : Mark Kinnucan

Association canadienne des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC) : Richard Greene et
Tim Mark

Canadian Association of Small University Libraries (CASUL) : Sara Lochhead

Canadian Association of Special Libraries and Information Services (CASLIS) : Bev Chataway

Canadian Library Association (CLA) : Karen Adams et Françoise Hébert

Conseil des directeurs des grandes bibliothèques publiques : Barbara Clubb

Conseil des directeurs des bibliothèques provinciales et territoriales (CDBPT) : Jocelyne Lebel

Pour plus de renseignements sur le Programme national de statistiques de base des bibliothèques,
s'adresser à :

Ralph W. Manning
Bibliothèque nationale du Canada
395, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
Canada K1A 0N4

Téléphone : (613) 943-8570
Télécopieur : (613) 947-2916
C. élec. : ralph.manning@nlc-bnc.ca